

# PARCE QUE L'URBANITÉ EST AUSSI AUTOCHTONE

# DS

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Regard autochtone urbain,  
avec Édith Cloutier et Carole Lévesque

Femmes autochtones et urbanité,  
selon Émilie Grenier

10 villes et autant de façons  
de vivre son identité autochtone!

# Sommaire

## DOSSIER : LES AUTOCHTONES ET LA VILLE

### DÉFIS ET ENJEUX

- 06** Un regard autochtone urbain tourné vers l'avenir  
par Édith Cloutier et Carole Lévesque
- 09** Vox pop par Angèle-Anne Brouillette
- 10** Femmes autochtones en milieu urbain – Une réalité mobile  
par Émilie Grenier
- 12** Et si on poursuivait la discussion? Le croisement des savoirs scientifiques et autochtones  
par Angèle-Anne Brouillette
- 15** Politiques publiques et santé des Autochtones résidant en milieu urbain  
par Éric Diotte et Thibault Martin
- 18** Personnes autochtones en situation d'itinérance : quelques pistes de réflexion  
par Carole Lévesque *et al.*
- 20** Intervenir dans les communautés pour améliorer l'intégration économique des Autochtones en milieu urbain par Odile Joannette

### SUR LE TERRAIN

- 22** Pour une meilleure reconnaissance de nos aînés  
par Mélanie Napartuk
- 23** Innovation économique autochtone : vers un développement d'initiatives solidaires  
par Danielle Larose
- 24** Sentiment d'appartenance communautaire pour les Autochtones habitant Montréal  
par Ramélia Chamichian



**SUR LA COUVERTURE:** Raymond Dupuis, artiste malécite en arts visuels, nous présente le projet (dont on aperçoit un fragment) qu'il exposera dans le cadre du prochain festival *Présence autochtone*. Photo: Maude Chauvin

- 26** De ruptures en itinérances  
par Maud Emmanuelle Labesse
- 27** À Saguenay, une concertation qui réussit par Yanik Tourigny et Michèle Martin
- 28** Voir et entendre les Premiers Peuples - Le festival *Présence autochtone* à Montréal  
par Angèle-Anne Brouillette
- 30** Ensemble avec nos différences  
par Josée Leblanc et Karina Castonguay
- 31** Défi et succès de l'intégration des Cris en milieu urbain  
par Dominique Simard et Jo-Ann Toulouse
- 32** Un point d'arrivée et de départ culturel pour itinérants à Montréal  
par Maud Emmanuelle Labesse
- 33** 32 ans de rapprochement entre les peuples à Senneterre  
par Annette Mathias
- 34** Le CPE Abinodjic-Miguam, une image de changements !  
par France-Claude Goyette
- 36** Montréal autochtone - Un tour guidé de l'Autre Montréal  
par Angèle-Anne Brouillette
- 37** *La Légende d'Aigle-Doré*  
par Carole Flamand
- 38** Le travail en toile de fond à une meilleure intégration réciproque  
par Maud Emmanuelle Labesse
- 39** Vision de l'aigle, sagesse de la tortue  
par Gustavo Zamora Jiménez

### NOS CHRONIQUES

- 01** Le mot de la rédaction  
par Mélanie Chabot
- 02** CHEZ NOUS EN RÉGION
- 02** Centre-du-Québec
- 02** Mauricie
- 03** Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine
- 03** Saguenay
- 04** Côte-Nord
- 04** Abitibi-Témiscamingue
- 04** Réseau québécois de développement social
- 05** Montréal
- 05** Lanaudière
- 40** MONDE COMMUNAUTAIRE  
De saines habitudes de vie pour les enfants et les jeunes des communautés autochtones  
par Caroline Beaulieu
- 41** INNOVATION SOCIALE  
De nouveaux centres collégiaux de transfert de technologie  
par Caroline Mongrain
- 42** VIENT DE PARAÎTRE
- 44** BRÈVES
- 46** D'ICI ET D'AILLEURS  
Du concret pour l'avenir des jeunes Autochtones en milieu urbain par Jorge Herrera



# Parce que l'urbanité est aussi autochtone

par Mélanie Chabot, au nom du comité de rédaction

Il ne pouvait y avoir meilleure façon d'illustrer ce numéro que de présenter l'artiste contemporain Raymond Dupuis et son œuvre. Métis d'origine malécite, il est à préparer un projet qui explore les territoires urbains. Cette œuvre originale, composée de fragments d'œuvres passées – structures, peintures et sculptures –, dévoile ses territoires vécus à travers des collages photographiques et quelques insertions de cartes routières et géographiques. Constituant, en quelque sorte, son journal personnel, le projet vise à « rendre compte de son urbanité et de sa volonté d'inscrire, dans le temps et dans l'espace des territoires urbains, son histoire et celle de la nation Malécite ».

Pour cet artiste en arts visuels qui a habité différentes villes de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario et des États-Unis, la ville n'est pas qu'un lieu de cohabitation. Elle est aussi ce lieu où les frontières éclatent, où les cultures se rencontrent, se redéfinissent, s'alimentent les unes les autres. En ce sens, les Autochtones contribueraient donc au développement social, culturel et économique de nos régions urbaines. Et voilà, très précisément, ce que *Développement social* aura souhaité mettre en lumière par ce numéro.

Les Autochtones ont toujours fait partie du paysage urbain et leur présence n'a cessé de croître au cours des dernières décennies. Or, cette réalité est souvent oubliée, et la participation des Autochtones à la transformation sociale de nos régions urbaines, occultée. Le présent numéro espère donc jeter un éclairage sur cette forme de citoyenneté des Premiers Peuples, celle qui a pour moteur la ville. Car comme l'expliquent Édith Cloutier et Carole Lévesque,

on y voit en effet apparaître une nouvelle culture autochtone, la ville se dessinant « comme un nouvel espace de revendication et d'affirmation identitaire pour la jeune génération ». Émilie Grenier poursuit en démontrant comment la ville devient une opportunité que les femmes autochtones apprennent de plus en plus à saisir. Thibaut Martin et Éric Diotte, de leur côté, expliquent pourquoi il est important de permettre aux Autochtones vivant en milieu urbain de s'approprier la gestion et la définition des services, notamment ceux de la santé. Puis, Angèle-Anne Brouillette s'intéresse aux défis que pose le croisement des savoirs scientifiques et autochtones, alors qu'Odile Joannette explore ceux liés à l'intégration socioéconomique des Premiers Peuples.

En deuxième partie, nous vous invitons à prendre connaissance de projets novateurs qui visent à améliorer la qualité de vie des Autochtones vivant en milieu urbain, à favoriser leur *empowerment* et, surtout, à faire se rencontrer Autochtones et Allochtones, bien sûr, mais aussi Autochtones entre eux, puisque la réalité autochtone urbaine est multiple, à l'inverse de celle en communauté. Et ce rapprochement interculturel se fait à travers divers projets : petite enfance, persévérance scolaire, insertion socioprofessionnelle, innovation économique, concertation, histoire et traditions, art et manifestations culturelles. D'ailleurs, l'œuvre que prépare Raymond Dupuis, une murale d'une vingtaine de mètres de long, sera exposée à Montréal, à la maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce, lors du prochain festival Présences Autochtones. Une œuvre à voir donc, mais surtout, un artiste à suivre!



Maud Emmanuelle Labesse



Vous serez nombreux à vous ennuyer de la plume de Maud Emmanuelle Labesse qui nous quitte, pour un an, le temps de voir naître et grandir le monde à travers le regard de son tout premier enfant. En attendant, vous serez heureux de retrouver la verve d'Angèle-Anne Brouillette que, cette fois-ci, nous comptons bien garder dans les rangs de la rédaction, et ce, au-delà des maternités! Nos meilleurs souhaits de bonheur à la première, notre accueil des plus chaleureux à la seconde.



Angèle-Anne Brouillette



## CENTRE-DU-QUÉBEC

### L'étude régionale sur l'état du logement s'avère très révélatrice

par Monica Jekovska et France Fradette,  
Comité de développement social  
du Centre-du-Québec

Le Comité régional de développement social (CRDS) a tout récemment dévoilé les résultats de l'étude menée par les deux chercheuses Myriam Beaugard et Marie-Noëlle Ducharme, intitulée *Un état du logement au Centre-du-Québec*. On y apprend notamment que dans cette région, le coût des loyers est inférieur à celui de la moyenne québécoise et que, malgré tout, le coût des loyers est encore inabordable pour 16 520 ménages. Pour le CRDS, le tout premier rapport dans ce domaine réalisé au Centre-du-Québec donne un aperçu plus clair des défis qui attendent les acteurs du développement social et économique dans la région.

#### Une région en voie d'urbanisation

L'étude présente la région comme un territoire en voie d'urbanisation (58,7%). Les projections démographiques laissent entrevoir une croissance des ménages au cours des dix prochaines années. Cette croissance se concentrera dans les milieux urbains, où l'on devrait s'attendre à une augmentation des ménages composés de personnes seules et de personnes âgées, lesquelles ont tendance à quitter les milieux ruraux pour s'installer dans des municipalités à caractère plus urbain, afin de se rapprocher des services.

#### Des coûts inférieurs à ceux de la moyenne québécoise

Selon le rapport, le coût mensuel des logements dans la région, qu'ils soient loués ou acquis, est nettement inférieur à celui enregistré au Québec. En 2006, dans notre région, le coût moyen des logements loués était de 482 \$ par mois, tandis que ce montant était de 603 \$ par mois au Québec. Quant à eux, les propriétaires centricois consacraient, en 2006, en moyenne, 630 \$ par mois pour les dépenses liées à l'habitation, comparativement à 817 \$ par mois pour les propriétaires québécois.

#### Logement inabordable

La nature des ménages (solos, familles) et surtout le bas niveau de revenu, caractérisé par des salaires bas et d'importants taux de dépendance, amènent un nombre important de ménages à déclarer des problèmes d'abordabilité ou des besoins impérieux en matière de logement. Sur les 95 000 ménages que compte la région, on en dénombre 16 520 qui consacrent 30 % ou plus de leurs revenus pour se loger, dont 6 220 ménages qui y consacrent 50 % ou plus.

#### L'état du parc de logements

Dans la région, comme partout au Québec, les propriétaires sont plus nombreux que les locataires à estimer que leur logement a besoin de réparations majeures. Cependant, au Centre-du-Québec, le parc immobilier se renouvelle moins rapidement qu'ailleurs au Québec. Selon les données du rapport, 7 % des logements sont identifiés comme ayant besoin de réparations majeures.

#### Des programmes d'aide à l'habitation sous-utilisés

L'examen des données portant sur l'utilisation des programmes

et mesures d'aide au logement laisse clairement voir une sous-utilisation dans le Centre-du-Québec. C'est tout particulièrement le cas pour les programmes de développement du logement social (AccèsLogis et Logement abordable Québec), pour le Programme de supplément au loyer (PSL), le Programme adaptation du domicile (PAD), le Programme logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA) ainsi que le Programme de réparation d'urgence (PRU).

#### Une deuxième phase, qualitative

Le CRDS prévoit procéder à une deuxième phase de l'étude, laquelle visera à explorer les aspects qualitatifs découlant du portrait. En collaboration avec les milieux, cette analyse permettra d'avoir une lecture plus juste des réalités et des besoins des MRC, concernant cette problématique, ainsi que de mieux travailler en concertation sur des pistes d'action et des solutions appropriées. 

Pour télécharger la version intégrale de l'étude : <http://www.crds.centre-du-quebec.qc.ca>



## MAURICIE

### Quand consommation rime avec coopération

par Marie-Andrée Nadeau,  
Consortium en développement social  
de la Mauricie

Si vous ne connaissez pas déjà la Coop ETC à La Tuque, peut-être entendrez-vous bientôt parler de la nouvelle marque de vêtement *ETC Design*. Une façon de consommer tout en participant à un projet novateur de mise en valeur des ressources humaines!

D'abord, il faut savoir que cette coopérative de solidarité, inaugurée en avril 2010, porte le nom d'ETC pour *École-Travail-Communauté*. C'est, entre autres, par le biais des ateliers de formation pratique que les participants ont la chance de vivre une expérience concrète du marché du travail, d'acquérir des compétences professionnelles, de nouvelles habiletés sociales et des qualités entrepreneuriales. Une façon de faire valorisante, qui permet de se sentir utile et apprécié au sein de la collectivité. Présentement, trois ateliers de formation pratique sont offerts : l'informatique, le textile et la boutique ETC.

#### La création

En 2009, le *Pavillon Mon Avenir*, un centre de formation en intégration socioprofessionnelle de la commission scolaire de l'Énergie, souhaitait développer un projet offrant plus de flexibilité. Plusieurs partenaires se sont alors mobilisés et ont choisi de créer ensemble une coopérative de solidarité. Pourquoi cette forme juridique plutôt qu'une autre? Parce que celle-ci permet de placer les partenaires en synergie, d'assurer une pérennité et de favoriser la participation des gens fréquentant la Coop ETC. On y compte d'ailleurs trois types de membres, soit les utilisateurs, les travailleurs et les membres de soutien.

#### Le fonctionnement

Grâce au partenariat avec la ville de La Tuque, la Coopérative de solidarité ETC recueille du matériel informatique et des vêtements usagés à trois points de services. Le matériel informatique sera réutilisé ou démantelé avant d'être réacheminé vers un centre de récupération spécialisé. Quant aux textiles, ils seront utilisés de diverses façons. Si

les vêtements sont en bon état, ils pourront être directement replacés en boutique ou recyclés par la designer Émilie Bédard, une jeune fille talentueuse embauchée grâce au Fonds régional d'investissement jeunesse Mauricie (FRIJM); ils seront alors complètement remaniés selon les dernières tendances à la mode. La plupart des autres textiles recueillis seront transformés en « guenilles de garage » et ensuite vendus. Une partie des profits sera alors versée à la campagne *Gâteau Latuquois*, qui vient en aide aux personnes dans le besoin.

En plus des ateliers de formation pratique, la Coop ETC offre aussi d'autres services tels que le démarchage d'emploi, l'accueil de stagiaires et de bénévoles provenant de divers milieux, des formations de courte durée et la location de bureaux et de classes.

Ce beau projet de la haute Mauricie connaît un franc succès et déjà, plusieurs autres projets se préparent. Pour obtenir plus d'information, visitez le [www.coopetc.org](http://www.coopetc.org). 

Pour en savoir plus : [www.consortium-mauricie.org](http://www.consortium-mauricie.org)



## GASPÉSIE

### Les Îles-de-la-Madeleine se sont dotées d'un GPS Groupe Persévérance Scolaire!

par Ghislain Anglehart  
Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et Arthur Miousse  
Groupe Persévérance scolaire

— La Fondation Madeli-Aide, connue pour son programme de bourses destinées aux étudiants originaires des Îles-de-la-Madeleine qui poursuivent des études à l'extérieur de leur milieu, finance depuis quelques années des initiatives locales visant la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes Madelinots. En lien avec ce nouveau mandat, la fondation a favorisé la création d'un organisme local voué à la persévérance scolaire; cet organisme, le Groupe Persévérance Scolaire (GPS) s'est incorporé en 2007 à titre d'organisme sans but lucratif.

Le GPS regroupe déjà une bonne partie des principaux acteurs locaux interpellés par ce dossier. On y retrouve bien sûr des représentants des institutions scolaires du milieu, mais aussi des personnes en provenance du conseil municipal, du Centre de santé et de services sociaux, de Place aux jeunes, du Centre local d'emploi et de quelques entreprises.

Grâce à la subvention reçue de Madeli-Aide et à la contribution financière de partenaires locaux, le GPS a soutenu plusieurs projets destinés aux jeunes des écoles primaires, de l'École polyvalente des Îles et du Centre d'études collégiales des Îles. Ces projets diversifiés, originaux et adaptés à leur niveau scolaire respectif, peuvent aussi bien enrichir des outils d'apprentissage destinés aux jeunes que soutenir des activités parascolaires rendant plus attrayant le milieu de vie à l'école.

Le GPS est particulièrement fier de financer des activités comme *Madelibus* et *Amarres et Voilures*. *Madelibus* est un service de transport en commun offert aux élèves du secondaire et du collégial intéressés à poursuivre leurs travaux scolaires ou leurs activités parascolaires

dans leur milieu de formation au-delà des heures de la desserte du transport scolaire régulier. Quant au projet *Amarres et Voilures*, un premier volet permet à des jeunes de 18 à 35 ans, sans emploi ou en situation précaire d'emploi, d'effectuer des stages d'orientation scolaire ou professionnelle dans leur milieu ou ailleurs; l'autre volet donne la possibilité à des jeunes du secteur collégial de planifier et participer à des stages intégrés à leurs études se déroulant au Costa Rica.

Au-delà de son mandat spécifique associé à la gestion des fonds de Madeli-Aide destinés à la persévérance scolaire, le GPS souhaite devenir un incontournable lieu de mobilisation des acteurs locaux concernés par l'avenir des jeunes, et le fer de lance des interventions visant à prévenir l'abandon des études. 



## SAGUENAY

### Un premier Forum intergénérationnel sur le loisir à Saguenay

par Gabrielle Desbiens,  
Ville de Saguenay

— Récemment reconnue à titre de « municipalité amie des aînés », la Ville de Saguenay mène diverses activités afin de connaître les besoins et aspirations des aînés, le tout dans le but de préparer et de mettre en œuvre un plan d'action.

Le 8 novembre dernier, le Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque de la Ville de Saguenay organisait un *Forum intergénérationnel sur le loisir* (FIL). En l'espace d'une journée, 36 jeunes de 18 à 49 ans et 38 aînés de 50 ans et plus ont revisité leurs jugements les uns face aux autres et ont échangé des idées, pour en arriver à voter ensemble sur deux grandes interventions qui seront proposées dans le plan d'action à préparer. Une première à Saguenay, une première au Québec!

Le consensus s'est rapidement formé autour de la tenue de deux journées intergénérationnelles, l'une culturelle et l'autre sportive, afin de solidifier les liens entre jeunes et aînés. Le mandat de réalisation de ces événements sera confié à un comité choisi à cette fin.

L'intérêt palpable des gens de tous âges pour le FIL montre l'importance de réunir les citoyens, de les écouter et d'accueillir leurs idées afin de réaliser des actions qui émergent du milieu, des actions rassembleuses qui répondent directement aux besoins des citoyens.

Malgré l'absence d'attentes particulières, avant le FIL, chez la plupart des participants, ceux-ci ont tous été heureux d'échanger des points de vue, de partager de nouvelles connaissances et de prendre conscience des réalités de l'autre génération. Après avoir colligé leurs commentaires, les membres du comité organisateur ont d'ailleurs pris acte que les participants auraient souhaité plus de temps pour discuter ensemble. Cela témoigne indubitablement de la pertinence et du besoin ressenti par le public d'être consulté dans les actions qui seront proposées et mises en œuvre.

Au-delà des activités proposées, les données compilées lors du FIL constituent une mine d'or pour les milieux concernés. Nous sommes à présent plus outillés pour connaître les clefs menant à des relations plus intenses, solides et porteuses d'avenir. Pour tisser le FIL du tissu social!

*L'intergénérationnalité* se développe comme un projet de bien-être à Saguenay, comme une occasion de bâtir une cité solide, dans laquelle les gens sont fiers et heureux de cohabiter! 

## CÔTE-NORD



### Vague locale, un journal communautaire pour la Basse-Côte-Nord

par Jude Brousseau,  
Conférence régionale des élus  
de la Côte-Nord

— Après plusieurs années d'attente et de travail, la quinzaine de communautés disséminées sur les 600 kilomètres de la Basse-Côte-Nord ont reçu l'automne dernier le premier numéro du journal communautaire *The Local Wave / Vague Locale*. La une de sa première édition de 16 pages titrait : *La route 138 dans l'impasse?*, un dossier d'actualité en Basse-Côte-Nord. On y abordait également la création de la nouvelle municipalité régionale de comté du Golfe-du-Saint-Laurent.

La distribution constitue un des grands défis du journal, compte tenu de l'éloignement des communautés qui sont, pour la plupart, non accessibles par la route. Les coûts reliés au transport des exemplaires ont ainsi rapidement convaincu les promoteurs qu'il fallait vendre le journal.

*Communication Basse-Côte-Nord*, l'organisme promoteur du projet qui rassemble des représentants de plusieurs organismes du milieu, dont des radios communautaires, prévoit pour la première année diffuser six numéros. Si la population montre suffisamment d'intérêt, on prévoit passer à un numéro par mois.

Particularité importante de cet organe d'information très attendu, plusieurs articles seront publiés en anglais et en français. Le contenu sera alimenté par des correspondants volontaires localisés dans toutes les communautés et par un pigiste qui rédigera quelques articles de fond. Les citoyens et les organismes du milieu sont aussi invités à proposer des textes.

Pour information : [www.vaguelocalebcn.com](http://www.vaguelocalebcn.com).

## ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



### Parce qu'il ne suffit pas d'en parler, il faut aussi le faire!

par Mélanie Corriveau,  
Conférence régionale des élus  
de l'Abitibi-Témiscamingue

— Nous sommes nombreux et nombreuses à faire de l'Abitibi-Témiscamingue une région plus solidaire, équitable et à l'écoute des besoins des citoyens. Afin de poursuivre ce travail et nous donner ensemble un plan d'action sur des priorités que nous partageons en matière de développement social et de lutte contre la pauvreté, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, en partenariat avec les directions régionales d'Emploi-Québec, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de l'Agence de santé et de services sociaux, a entrepris d'organiser

une grande tournée de toutes les municipalités régionales de comté (MRC) de la région.

Nous sommes persuadés que le respect des diverses préoccupations territoriales est essentiel et savons que des priorités différentes peuvent émerger d'un territoire à un autre. En novembre, nous avons donc entrepris de réunir pendant une journée, et ce, dans chacune des MRC, des participants de tous les milieux afin de connaître leurs priorités en matière de développement social. Nous sommes ainsi convaincus que tous les intervenants, les travailleurs et les individus qui évoluent dans le monde du développement social peuvent contribuer à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie.

À l'issue de cette tournée, nous serons à même de produire un plan d'action sur des priorités partagées en matière de développement social, de solidarité et d'inclusion sociale. Ces priorités nous permettront de convenir d'une *Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale* avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale en même temps qu'elles permettront d'alimenter la prochaine planification stratégique de développement régional.

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes en pleine action et la moitié de la tournée est derrière nous. Déjà, certaines volontés communes émergent des travaux des gens de chez nous : la réussite éducative, les démarches de développement des communautés, travailler à mettre fin au transfert intergénérationnel de la pauvreté et communiquer les bienfaits du développement social. À l'hiver 2011, nous serons à même de faire rapport de cette tournée et de présenter les suites. Parce qu'il ne suffit pas d'en parler, il faut aussi le faire!

## RQDS

### Activité bisannuelle pour les représentants en développement social des régions

par Christiane Lussier,  
Réseau québécois de développement social

— Les 10 et 11 novembre derniers, se tenait à Drummondville la rencontre bisannuelle du *Réseau québécois de développement social* (RQDS). Une quarantaine de personnes ont participé à ces deux journées d'activités de formation, de réseautage et de partage d'informations. Le RQDS compte actuellement 17 régions membres, sur les 19 qui ont entrepris des démarches régionales en développement social.

La rencontre a commencé par la tenue de l'assemblée générale annuelle. Après les différents rapports portés à l'attention de l'assemblée, les membres ont choisi les administrateurs du RQDS pour la prochaine année. Ils ont élu Mélanie Corriveau de l'Abitibi-Témiscamingue, Jean-François Comeau de Chaudière-Appalaches et Nancy Lebeuf de Capitale-Nationale. Ils ont réélu Marie-Denise Prud'Homme de la Mauricie et Jude Brousseau de la Côte-Nord. France Fradette du Centre-du-Québec et Ghislain Angiehart de Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine complètent le conseil d'administration.

La deuxième activité de la rencontre a constitué en un tour de table des régions, ce qui a permis d'apprécier la richesse des initiatives développées dans les régions, que ce soit par des travaux de recherche, de mobilisation ou de concertation autour d'enjeux

sociaux comme le logement, la sécurité alimentaire, le transport collectif, la conciliation famille travail, la migration des jeunes ou les défis démographiques.

Puis, la rédactrice en chef de la revue *Développement social*, madame Mélanie Chabot, est venue s'entretenir avec les membres du RQDS des possibilités de collaboration accrue entre les deux organisations.

Cette première journée s'est conclue par la présentation du jeu de participation citoyenne *Bouche-à-Oreille*. L'outil développé par le Consortium en développement social de la Mauricie a été conçu pour lutter contre le « décrochage citoyen ».

La journée du lendemain a été consacrée au *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*. Le RQDS recevait alors madame Marie-Pierre Giasson, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui a présenté le nouveau plan; elle a aussi profité de l'occasion pour échanger avec les participants sur son déploiement dans les régions, visant la conception et la mise en place de plans régionaux pour la solidarité et l'inclusion sociale.

Une fois de plus, les membres ont beaucoup apprécié l'ambiance et le contenu de ce rendez-vous bisannuel. Le RQDS tient à remercier pour son accueil le Comité régional de développement social du Centre-du-Québec, qui avait aussi organisé une visite du complexe floral Rose Drummond pour l'occasion; une initiative qui pourrait bien influencer les prochaines assises du RQDS! 

toit vert. Cette entente touche également deux autres sites de l'est de Lachine, avec l'aménagement de la cour de l'école Martin-Bélanger ainsi que ceux du projet « Rue Principale » dans le quartier Saint-Pierre, incluant le reboisement de la promenade du rail entre Saint-Pierre et le *Regroupement*. Ce volet ajoute au projet communautaire d'origine une dimension plus large, qui vient l'inscrire dans la grande démarche montréalaise de développement durable, le Plan d'action sur les changements climatiques (PACC).

Il a fallu beaucoup de concertation et de disponibilité de la part de tous les acteurs locaux, car au-delà du financement, le désir et la volonté des partenaires impliqués ont fait la différence. 



## MONTRÉAL

### Le Regroupement de Lachine. Un investissement social et durable dans une communauté

par Henri Chevalier,  
CDEC Lasalle-Lachine

— Au printemps 2011, les citoyens du quartier de Lachine auront droit à un tout nouveau pôle étendu de services; en effet, divers organismes de Lachine ont décidé de se regrouper dans un même lieu afin de mieux servir la population, créer des synergies et obtenir un impact plus fort sur le milieu. Cette initiative a permis de concrétiser un véritable désir des partenaires d'unir leurs forces pour stimuler la revitalisation du quartier.

Ce projet a été mis sur pied par la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) LaSalle-Lachine, le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) Marquette, le Centre local de développement (CLD) Lachine, le Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME), la Table de quartier Concert'Action Lachine et le *Regroupement* Affaires Lachine Inc. (RALI), avec le soutien de l'arrondissement Lachine. En plus des partenaires précités, le *Regroupement* accueille également le CPE Le jardin des frimousses, avec 80 nouvelles places de service de garde, dont la vocation s'inscrit parfaitement dans la démarche du Regroupement, laquelle vise à aider les personnes en situation difficile, notamment les femmes monoparentales, qui veulent travailler ou retourner aux études.

Le *Regroupement* a aussi signé une entente avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) dans le cadre de la lutte contre les îlots de chaleur urbains, afin d'implanter une série de mesures éco-énergétiques, dont un système de géothermie et un



## LANAUDIÈRE

### Un outil pour contrer la pauvreté dans Lanaudière : le Fond d'habitation communautaire

par Yves Côté,  
Table des partenaires  
du développement social de Lanaudière

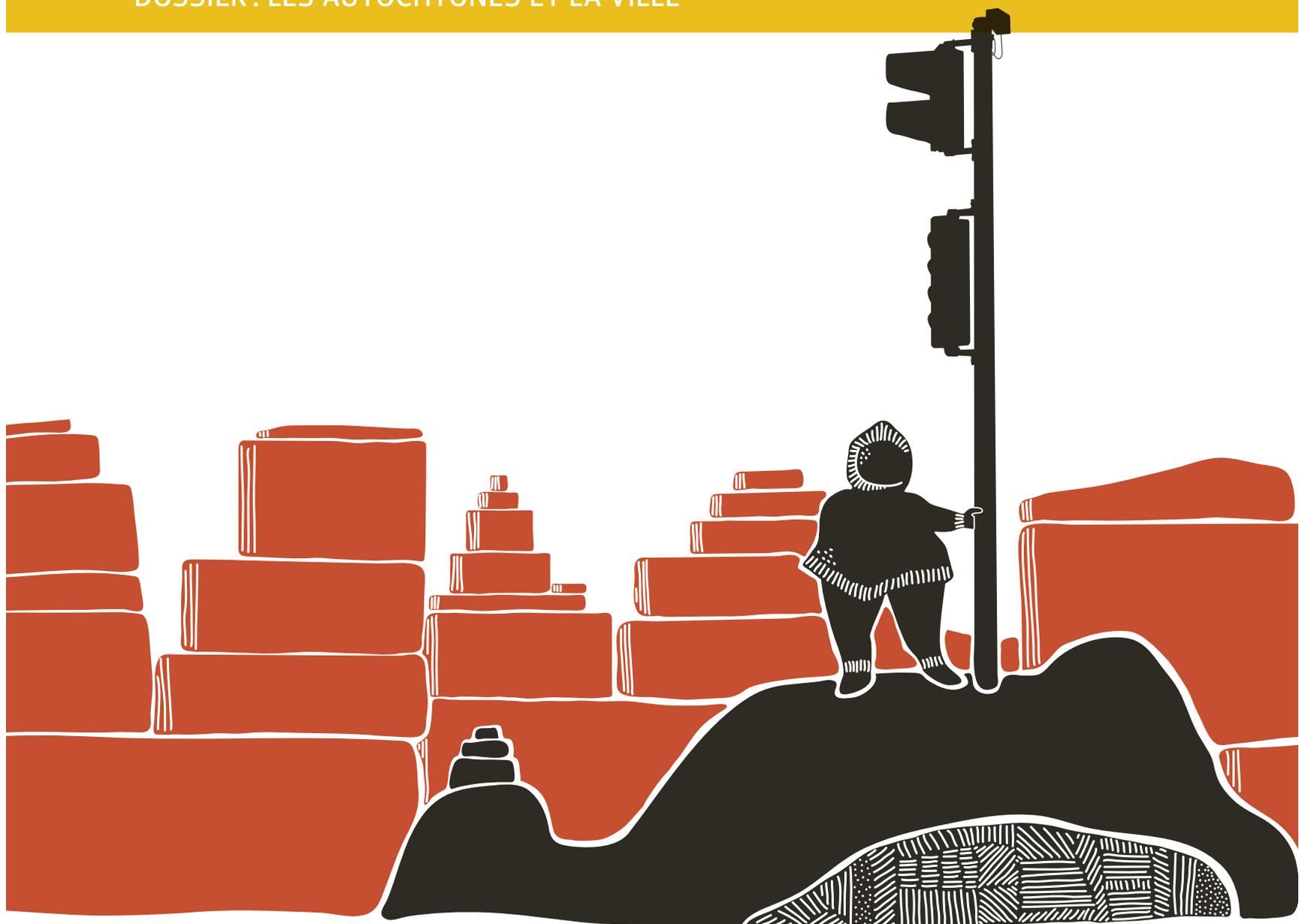
Dans Lanaudière, la proportion des ménages locataires qui consacrent plus de 30% de leur revenu au logement est une des plus élevée au Québec. Cela, c'est sans compter que plus de 132 000 Lanaudois vivent avec moins de 20 000 \$ par année. Un logement décent, de qualité et abordable est indéniablement une des solutions pour améliorer la qualité de vie.

C'est donc avec beaucoup de fierté que la *Table des partenaires du développement social de Lanaudière* a annoncé en décembre dernier la création du premier *Fonds d'habitation communautaire* dans Lanaudière, qui viendra soutenir le développement d'habitations abordables dans la région. Ce fonds appuiera les municipalités dans la réalisation d'unités résidentielles communautaires en participant financièrement à la contribution du milieu exigée par la Société d'habitation du Québec pour tout projet de logement communautaire.

La *Table des partenaires* travaille depuis plusieurs années, en collaboration avec le *Groupe d'aménagement de logements populaires* (GALOP), à mettre de l'avant l'importance du logement comme l'un des outils pour lutter contre la pauvreté et la défavorisation de nombreuses familles lanaudoises. À l'heure actuelle, plus de 15 projets sont en cours dans la région, pour plus de 400 unités résidentielles, ce qui représente des retombées économiques de plus de 35 millions de dollars pour Lanaudière.

La création du fonds est rendue possible grâce à Centraide Lanaudière, qui vient d'octroyer 40 000 \$ dans le cadre de son fonds *Bâtitisseur communautaire*, mais aussi par 61 personnes qui croient en ce type d'intervention et qui ont versé 100 \$ chacune pour la mise en place du fonds. L'objectif du Fonds d'habitation communautaire de Lanaudière est d'amasser un minimum de 200 000 \$ d'ici la fin de 2011. Le fonds sera géré par la Fondation communautaire de Lanaudière. 

Pour toute information, communiquez avec Yves Côté au 450-759-9944, ou visitez notre site web au [www.tpdsl.org](http://www.tpdsl.org).



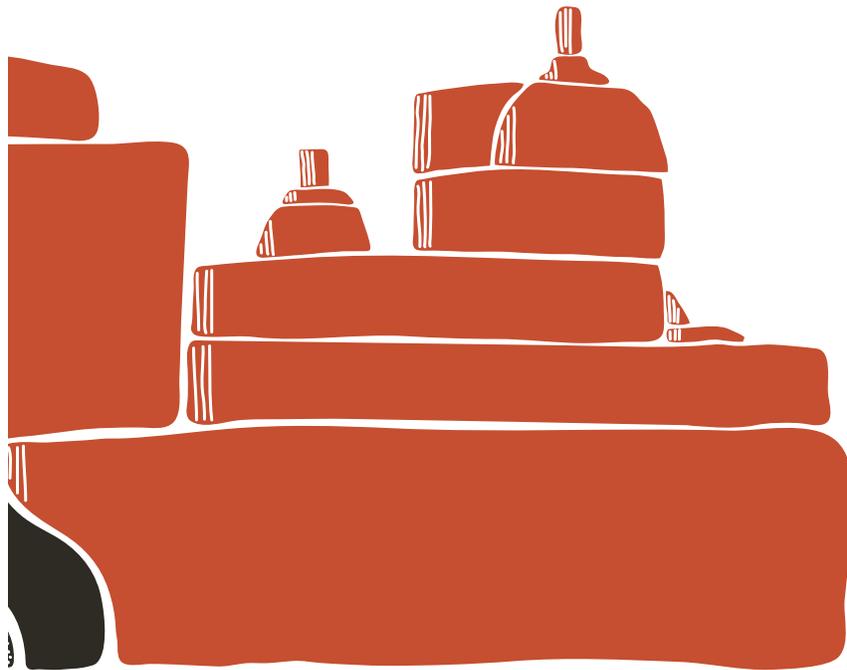
# Un regard autochtone urbain tourné vers l'avenir

par Édith Cloutier, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec, Alliance de recherche ODENA et Carole Lévesque, INRS – Urbanisation, culture et société, DIALOG – Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones, Alliance de recherche ODENA

— Depuis plusieurs années, la présence des Autochtones<sup>1</sup> dans les villes du Québec traduit de nouvelles réalités et emprunte des avenues jusque-là inexplorées.

Plus de cinquante villes au Québec comptent de nos jours une population autochtone relativement nombreuse, parmi lesquelles on retrouve de grands centres et des pôles régionaux tels que Montréal, Québec, Trois-Rivières, Gatineau, Baie-Comeau, Val-d'Or et Saguenay. Seize fois plus nombreuse en 2008 qu'elle ne l'était en 1980, cette

population s'est accrue en moyenne de 70 % entre 2001 et 2006 et représente maintenant plus de 60 % de la population autochtone totale au Québec. Dans une ville comme Val-d'Or, la population autochtone a augmenté de 270 % entre 2001 et 2006 (Statistique Canada 2008). C'est également une population diversifiée, puisqu'elle se compose de personnes issues des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Tous groupes confondus, il est possible d'estimer, en 2010, qu'au moins 80 000 personnes autochtones résident, de manière



temporaire ou permanente, dans les villes et villages du Québec; les villes de Montréal et de Québec en accueillent environ 30 %, les autres 70 % se trouvent en région<sup>2</sup>.

### **Le choc de la transition de la communauté à la ville**

Pour certains membres des Premiers Peuples, la ville est un choix, et pour d'autres, une obligation. Ces Autochtones urbains, de par leur condition même, vivent aujourd'hui une situation si précaire qu'elle les oblige à se poser des questions de fond, non seulement sur leur propre sort, mais aussi sur l'avenir de leurs frères et sœurs demeurés dans la communauté. Les Autochtones urbains, en s'éloignant de leur communauté pour habiter en ville, en viennent non seulement à perdre la protection naturelle de leur communauté d'origine, mais encore, à affronter directement un milieu allochtone qui, sans leur être nécessairement hostile, n'en défend pas moins des coutumes et des valeurs bien éloignées de celles qui définissent les Premiers Peuples.

La vie en ville se distingue de la vie en communauté sur plusieurs points : l'anonymat que procure la ville par rapport à la promiscuité de la vie en communauté, le fonctionnement des institutions publiques en comparaison de celui administré par le Conseil de bande, les

différences significatives entre le « code de vie » en communauté et celui de la société majoritaire des villes, les écarts socioéconomiques qui accentuent la pauvreté et l'exclusion sociale chez les Premiers Peuples. Toutes ces différences peuvent expliquer en partie les difficultés que rencontrent les Autochtones à leur arrivée en centre urbain et le choc de la transition vers la ville.

Quitter sa communauté représente beaucoup plus que déménager ailleurs : c'est souvent même un acte d'abandon et d'exil. En quittant leurs communautés d'origine, les Autochtones urbains subissent une forme d'aliénation liée au système même des réserves. Considérant que les modèles de financement du ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canada (AINC) ne s'appliquent qu'aux communautés, les Conseils de bande se voient contraints de limiter l'étendue de leurs services aux frontières de la réserve. Le cadre juridique de la Loi sur les Indiens confère aux Chefs des pouvoirs et une autorité qui ont aussi des limites.

Ayant évolué très peu depuis les 130 dernières années, la Loi sur les Indiens fait fi de la réalité urbaine des peuples autochtones d'aujourd'hui, contribuant ainsi à accentuer la pauvreté et le maintien en marge des Autochtones dans les villes.

### **En ville, mais en marge**

Selon le rapport *Supplément canadien au rapport UNICEF : la situation des enfants dans le monde 2009*, on constate que la pauvreté est très répandue dans les familles autochtones vivant en milieu urbain. Pourtant, dans le Rapport mondial 2007-2008 sur le développement humain, le Canada se classe au 4<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) de la liste élaborée par l'ONU avec l'indice du développement humain (IDH). Or, lorsqu'on place les communautés des Premières Nations du Canada selon cet indice, elles dégringolent au 68<sup>e</sup> rang mondial.

Des inégalités inquiétantes persistent entre les Autochtones et les Allochtones canadiens. Les principales conclusions du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) de 1996 soutiennent que : « Les peuples autochtones se situent au bas de l'échelle de presque tous les indices disponibles relatifs au bien-être socio-économique, incluant le niveau de scolarité, les perspectives d'emploi, les conditions de logement, le revenu par habitant et d'autres conditions qui permettent à la population canadienne non autochtone de bénéficier de l'un des plus hauts niveaux de vie au monde ».

Malgré les progrès réalisés depuis le dépôt des recommandations de la CRPA, l'UNICEF constate que des inégalités inquiétantes perdurent entre les enfants autochtones et les enfants allochtones vivant en milieu urbain, de même qu'entre leurs familles respectives.

### **La ville comme moteur de l'identité autochtone**

Néanmoins, il est de plus en plus juste d'affirmer que la ville devient un lieu propice à l'expression d'une nouvelle forme de citoyenneté chez les Premiers Peuples. En effet, la ville se dessine comme un nouvel espace de revendication et d'affirmation identitaire pour la jeune génération d'Autochtones urbains, en particulier celle qui n'a pas connu la vie en communauté. Confrontée à sa propre identité, tant par le monde allochtone que par celui des communautés autochtones, cette génération a dû s'inventer des lieux qui permettent de définir sa place et son avenir en tant qu'Anishnabe, Eeyou, Atikamekws, Innu ou autre au sein de ces sociétés.

L'auteur de la Première Nation Tsimshian de la Colombie-Britannique, Calvin Helin, définit ainsi cette société civile autochtone en émergence. « Les populations autochtones en milieu urbain sont loin d'être homogènes. Elles ne sont ni complètement ghettoisées, ni uniformément défavorisées. Plusieurs ont fait des études universitaires et »

### « Tous groupes confondus, il est possible d'estimer, en 2010, qu'au moins 80 000 personnes autochtones résident, de manière temporaire ou permanente, dans les villes et villages du Québec. »

l'on constate l'émergence d'une classe moyenne croissante... Mais, malgré la situation précaire de la population autochtone en milieu urbain, à long terme elle tient probablement la clé de réussite à l'intégration économique pour les Autochtones venant des communautés dans la société dominante.<sup>3</sup> »

À l'issue de la Conférence sur la recherche en matière de politiques autochtones, tenue en novembre 2002, une publication portant sur la thématique des Autochtones en milieu urbain a été préparée. On peut y lire que : « [...] le concept d'assimilation n'est plus approprié pour rendre compte des modalités de la rencontre entre la culture dominante et les cultures autochtones au sein des villes. Cette rencontre connaît de nouveaux modes d'expression plutôt associés à un renforcement de l'identité culturelle autochtone qu'à sa dissolution et à sa désintégration »<sup>4</sup>

Il n'est pas étonnant, donc, que les chercheurs s'intéressent aux problématiques vécues par les Autochtones qui composent avec la réalité urbaine au Canada soient à revoir leur cadre de travail et les concepts fondamentaux de leur réflexion et de leur analyse.

À ce propos, les réflexions très récentes issues du milieu de la recherche au Québec font état du mouvement des Centres d'amitié autochtones et de leurs actions citoyennes. « Au Québec, les Centres d'amitié autochtones proposent clairement un projet de transformation sociale et identitaire, un réel projet de société. Favorisant les relations transversales entre l'État et le citoyen plutôt que la confrontation directe, l'expérience autochtone urbaine, l'expérience collective, traduit une conception moins antagonique, moins polarisée du politique.<sup>5</sup> »

À travers leurs actions et leur double mission, à savoir la démocratie sociale et l'*empowerment* des individus et des communautés, on assiste à un déplacement stratégique des enjeux autochtones au sein de l'espace public. Une « nouvelle culture autochtone urbaine » est en émergence au Québec à « l'image de cette nouvelle modernité autochtone qui est à l'œuvre à l'échelle du Canada<sup>6</sup> »...

Les centres d'amitié autochtones sont devenus des espaces de médiation par excellence entre le monde autochtone et le monde allochtone. Leurs efforts visent notamment à mener, au quotidien, la lutte contre la pauvreté et à l'exclusion sociale tout en mettant de l'avant des stratégies proactives pour contrer le racisme et la discrimination.

#### Un regard autochtone urbain tourné vers l'avenir...

Les leaders des villes voisines de communautés Premières Nations se trouvent devant un défi exceptionnel : faire de leur ville un lieu accueillant, accessible et ouvert sur l'Autre. Les Autochtones, également citoyens de ces mêmes villes, ont aussi un défi important à relever : celui de participer activement à la transformation sociale de la ville.

Les leaders autochtones, quant à eux, se trouvent devant une occasion exceptionnelle de faire progresser leur projet de réédifica-

tion des Premiers Peuples : celle de mettre à profit les forces vives de leurs membres vivant dans les villes. Ce constat est mis en évidence par l'auteur autochtone, Calvin Helin. « Probablement plus que la plupart des gouvernements autochtones sont prêts à l'avouer, ils doivent s'appuyer sur l'éducation et l'expérience acquises par leurs frères et sœurs autochtones en milieu urbain s'ils désirent avancer [...]. Les membres des communautés hors réserves doivent avoir un droit au chapitre sur le plan politique<sup>7</sup> ».

Les Autochtones en ville ont besoin de maintenir de saines relations avec leurs communautés d'origine pour, notamment, jouir des mêmes droits que leurs compatriotes, d'un accès au territoire, d'une possibilité d'apporter leurs expertises à la communauté et pour obtenir des Conseils de bande les services auxquels ils ont droit. Les Premières Nations ont intérêt à réduire les facteurs de division et à renforcer leurs propres solidarités tout en favorisant la complémentarité des lieux de revendication.

En réaction à la volonté de plus en plus exprimée par les Autochtones de s'affirmer et d'exercer du pouvoir sur leur vie, les Centres d'amitié autochtones, outils de mobilisation communautaire, se sont transformés en lieux d'expression de l'identité et de la fierté autochtone. Ils sont devenus des lieux de réflexion pour une frange de la population jusqu'ici oubliée : les Autochtones en milieu urbain. Est-il possible que ces nouveaux espaces démocratiques soient à la base d'une nouvelle génération de leaders autochtones ? Est-il possible que le discours social, politique, économique et culturel porté principalement par le leadership issu des communautés soit réellement transformé et enrichi par ces leaders issus de la ville ? Se pourrait-il que l'autonomie et la gouvernance véritable tant souhaitées par les Premières Nations ne se réalisent que si l'on tient compte de l'ensemble de leurs membres, incluant donc les Autochtones en milieu urbain ? L'avenir saura bien nous le dire. 

1. Selon la Loi constitutionnelle de 1982, le terme Autochtone s'applique aux trois groupes de descendants des premiers habitants du Canada : les Indiens (appelés Amérindiens au Québec), les Métis et les Inuits. Les Indiens sont regroupés au sein des Premières Nations. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada comptabilise la population indienne inscrite dans le Registre des Indiens. Les Métis et les Inuits ne sont pas comptabilisés dans ce Registre. Les Inuits sont établis dans la portion septentrionale de la province, au Nunavik ; quant aux Métis, ils ne résident pas dans les collectivités amérindiennes.

2. Ce chiffre de 80 000 personnes correspond approximativement à 60 % de la population autochtone totale du Québec. Il a été estimé à partir des données suivantes agrégées : 1) le nombre de personnes (108 425) ayant déclaré une identité autochtone (Indiens des Amériques, Métis ou Inuit) lors du recensement canadien de 2006 ; les populations des communautés autochtones qui n'ont pas répondu au recensement de 2006, estimées à partir des données du Registre des Indiens du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (environ 25 000). Le 60 % correspond grosso modo à la proportion moyenne canadienne de la population autochtone qui ne réside pas sur réserves ; dans le cas du Québec, cette proportion est souvent estimée à la baisse compte tenu des difficultés liées à l'enregistrement. Par ailleurs, ces estimations ne tiennent pas compte d'une population autochtone « flottante » qui échappe aux diverses compilations démographiques et que l'on peut estimer approximativement entre 15 000 et 25 000 personnes. Enfin, à la faveur de la mise en application prochaine de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens* (2010), le dénombrement de la population autochtone du Québec et du Canada dans les villes sera certainement modifié à la hausse.

3. Helin, Calvin (2008), *Dances with dependency: out of poverty through self-reliance*, Ravencrest Publishing.

4. Lévesque, Carole (2003), « La présence des Autochtones dans les villes du Québec : mouvements pluriels, enjeux diversifiés », dans *Des gens d'ici: Les Autochtones en milieu urbain*, sous la direction de David Newhouse et Evelyn Peters, Ottawa, Gouvernement du Canada, page 34.

5. Lévesque, Carole (2010), *Femmes et société civile autochtones au Québec*.

6. Lévesque, Carole (2010), Newhouse, David (2008)

7. Helin, Calvin (2008), *Dances with dependency*. Ibid. 2008.

# Urbains et autochtones

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

Samian

Éva Ottawa est la première femme à avoir été élue au poste de grande chef et de présidente du Conseil de la nation attikamek. Originaire de Manawan en Haute-Mauricie, elle se dirige en sociologie dans le but d'aider sa nation en réalisant diverses analyses sur la situation sociale, économique et culturelle au sein des communautés attikameks. Souhaitant contribuer au mieux-être des jeunes et des moins jeunes, son objectif est de proposer des recommandations ou des plans d'action en vue de diminuer les problèmes liés au suicide et au décrochage scolaire.

Samian est né en 1983 dans la petite communauté de Pikogan en Abitibi-Témiscamingue. Ce métis très engagé, dont le nom de scène est tout simplement la traduction algonquienne de son prénom Samuel, a choisi le rap comme mode d'expression. Dans ses textes, il nous offre une interprétation personnelle de sa vie, de son identité et de l'histoire des siens. En plus d'incorporer des tambours et des chants autochtones aux rythmes hip-hop contemporains, il travaille avec sa grand-mère pour inclure la langue de ses ancêtres et offrir un hip-hop fidèle à la réalité de sa communauté.

La ville les a tous deux appelés, à un moment ou à un autre de leur vie : l'une dès l'âge de 13 ans pour la poursuite de ses études, l'autre tout simplement pour la musique. Dans le cadre de ce Vox pop, nous leur avons demandé de nous parler de leur rapport à la ville et du sens qu'elle a pu prendre et prend encore pour eux.



Éva Ottawa

« Mes parents m'ont légué un très bel héritage, ma langue et mon identité attikameks. J'ai passé mon enfance à suivre le rythme des saisons, à chasser et à pêcher. Aujourd'hui, je constate que ma vie a changé, la viande de bois est plutôt rare par exemple, c'est devenu un luxe! Mais je suis toujours fière de parler ma langue... »

« Ceux qui vivent en milieu urbain n'ont pas nécessairement les mêmes services que ceux qui vivent dans une communauté. Je trouve cela discriminatoire, car ils n'en sont pas moins Autochtones. »

Éva Ottawa

« À mon avis, la ville ne te forge pas une nouvelle identité. Peu importe l'endroit où tu te trouves sur la planète, tu es ce que tu es. Même si je vis à Montréal, je ne me sens pas du tout comme un Montréalais. Pikogan, ça reste ma communauté. »

Samian

« Vivre en ville, ça veut peut-être dire quelqu'un qui est loin de chez lui, mais je pense que ça dépend des individus. Je connais des Autochtones qui vont habiter à Québec ou à Montréal, pour suivre des cours en droit par exemple. Souvent, ils reviennent chez eux avec un bagage qui aide leur communauté. Il y en a d'autres par contre qui en arrachent... »

Samian

« Quand j'ai pour la première fois quitté Pikogan, je suis allé habiter à Sherbrooke; mes amis étaient Latinos ou Noirs. Puisque je venais d'une réserve, je m'identifiais davantage à eux, car je vivais la même chose. Quand j'étais petit, je n'étais pas accepté: on ne m'acceptait pas en ville parce que j'étais un Indien; on ne m'acceptait pas dans la réserve parce que j'étais un Blanc. »

« Ce n'est pas par choix que les membres des Premières Nations décident de s'établir en ville, c'est souvent pour les études et le manque de logements dans les communautés. En ville, on découvre et on vit de nouvelles choses, la vie et l'environnement sont complètement différents de ceux de la communauté ou du territoire. La notion du temps y est tellement différente. » D<sub>3</sub>

Éva Ottawa

# Femmes autochtones en milieu urbain – Une réalité mobile

par Émilie Grenier, Femmes autochtones du Québec

— Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) explique la rapide croissance du nombre d'Autochtones vivant en milieu urbain par un certain nombre de facteurs démographiques communs tels que la fécondité, la mobilité et la migration<sup>1</sup>. Or, cette interprétation demeure incomplète. Car il faut aussi tenir compte des raisons qui motivent ce désir de migration, surtout chez les femmes autochtones, allant d'un désir de fuir des problèmes en lien avec le milieu familial ou communautaire (violence, abus, dépendance) à celui de faire des choix positifs sur le plan des études ou sur le plan professionnel. Mais une autre piste importante de réponse expliquant cette migration se trouve dans la discrimination systémique vécue par les femmes autochtones sous la *Loi sur les Indiens*, régime de tutelle colonialiste et paternaliste auquel est encore soumis l'ensemble des Autochtones au Canada.

## Une loi discriminatoire

En effet, certaines des dispositions discriminatoires de cette loi envers les femmes autochtones existent sous plusieurs formes depuis 1867 et ont obligé nombre de personnes à s'exiler avec leur famille hors de leur communauté, vers les grands centres. Il faut savoir qu'avant 1985, année où l'une de ces dispositions a été en partie abolie grâce à la loi C-31, les femmes autochtones perdaient leur statut d'Indienne et le droit de résider au sein de leur communauté au moment de leur mariage avec un allochtone; un homme dans la même situation non seulement conservait son statut, mais pouvait aussi le transmettre à son épouse allochtone ainsi qu'à leurs enfants<sup>2</sup>. Les femmes autochtones, ainsi obligées de quitter leurs communautés, se sont pour la plupart établies en milieu urbain.

« Pour plusieurs femmes autochtones, la ville constitue désormais une opportunité qu'elles apprennent à saisir »

Encore aujourd'hui, cette situation demeure puisque la loi C-31, loin d'avoir réglé la situation de discrimination vécue par ces femmes et leurs enfants, y a même rajouté un nouvel aspect. En effet, les femmes réinscrites en 1985 (la loi C-31 amenant une nouvelle distinction entre le statut d'Indien géré par le gouvernement et l'appartenance à la communauté gérée dorénavant par les Conseils de bande) se sont butées à leur Conseil de bande qui parfois refusait de les reconnaître comme membre de leur propre communauté, souvent faute de ressources ou à cause des préjugés créés par la *Loi sur les Indiens*. Ainsi,

statuées au Fédéral mais non reconnues par leur communauté, nombre de ces femmes résident toujours en milieu urbain.

Pour résoudre partiellement cette discrimination historique et institutionnalisée vécue par les femmes autochtones et leurs descendants, la loi C-3 (*Loi favorisant l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens*) a été adoptée par le Parlement canadien en novembre 2010. Il est estimé que 45 000 personnes pourront obtenir un statut d'Indien sous ce projet de loi et il est prévu que la majorité de ces nouveaux inscrits résidera en milieu urbain<sup>3</sup>.

« À l'aube de cette nouvelle décennie qui commence, un nouveau bilan pour les femmes autochtones en milieu urbain se dessine. »

## Quelle citoyenneté pour les femmes autochtones urbaines ?

Ces femmes et leurs familles sont confrontées à une réalité très différente de celle qu'elles avaient connue en communauté. À cet égard, la différence culturelle, le manque de réseau et de soutien communautaire, l'absence de services culturellement adaptés sont toujours des obstacles majeurs à leur réussite en ville. Car bien que le pays d'origine de ces femmes n'ait pas changé, le contexte social dans lequel elles doivent évoluer est drastiquement différent de celui de la communauté.

Néanmoins, il est possible de continuer à vivre son « autochtonie » en milieu urbain et de surmonter le choc culturel initial. Grâce aux services offerts par les organismes autochtones œuvrant en milieu urbain, qui sont en contact ou ont un réseau établi dans les communautés (tels que le Regroupement des centres d'amitié autochtones et les maisons d'hébergement pour femmes autochtones), les femmes trouvent des réseaux et des lieux de sociabilité autochtone qui leur permettent de s'intégrer au milieu urbain. Ces organismes font un travail remarquable afin d'encourager les femmes à utiliser les services mis en place spécialement pour elles et à aller de l'avant pour trouver les outils pertinents à leurs besoins. Il arrive même que ces organismes deviennent la principale source d'emplois pour ces femmes, habituées de vivre dans un contexte social, économique ou politique différent.

C'est ainsi que, pour plusieurs femmes autochtones, la ville constitue désormais une opportunité qu'elles apprennent à saisir. « Je n'ai jamais été aussi près de mes racines qu'en milieu urbain », expli-

« Il est possible de continuer à vivre son « autochtonie » en milieu urbain et de surmonter le choc culturel initial »



que Mélissa Mollen Dupuis, artiste, animatrice et comédienne innue. « J'y ai pris conscience de l'importance de communiquer et de garder les traditions innues en vie. Ce goût de communiquer s'est traduit par une démarche artistique et sociale qui a modifié mon parcours de vie et qui n'aurait pas pu s'épanouir de cette façon en région éloignée. Car si je profite de toutes les infrastructures que peut m'offrir la ville, les organisations autochtones urbaines m'ont, quant à elles, permis de bénéficier d'un milieu de vie autochtone loin de ma communauté, tout en m'outillant afin que je puisse mieux canaliser mes efforts ».

Ainsi, malgré les nombreuses discriminations et tous les préjugés auxquels les femmes autochtones doivent encore faire face dans les grands centres urbains, à l'aube de cette nouvelle décennie qui commence avec la commémoration des 20 ans de la crise d'Oka, un nouveau bilan pour les femmes autochtones en milieu urbain se des-

sine. Par l'éducation de la population allochtone et les services accrus d'organismes autochtones en milieu urbain, les femmes autochtones d'aujourd'hui ont moins de défis à relever que leurs prédécesseurs pour pouvoir trouver leur place dans les centres urbains. **DS**

1. AINC (2009), *Feuillelet d'information - Population autochtone urbaine au Canada*, Ottawa ([www.ainc-inac.gc.ca/ai/ofj/uas/fs/index-fra.asp](http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/ofj/uas/fs/index-fra.asp)).
2. Femmes autochtones du Québec (2010), *Mémoire projet de loi C-3. Kahnawake*, avril ([www.faq-qnw.org/documents/QNW-FAQ-Memoire-C-3McIvorfinalfr.pdf](http://www.faq-qnw.org/documents/QNW-FAQ-Memoire-C-3McIvorfinalfr.pdf)).
3. MAINC (2010), *Estimations des répercussions démographiques découlant de la modification à l'inscription des Indiens - McIvor c. Canada*. Ottawa.

Et si on poursuivait la discussion?

# Le croisement des savoirs scientifiques et autochtones

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction



— La Commission royale sur les peuples autochtones de 1991 a contribué à modifier la recherche relative aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis. Ils étaient auparavant sujets de recherche, ils sont maintenant au cœur des préoccupations gouvernementales et ont acquis le droit de définir leurs propres priorités de recherche. La structure institutionnelle et gouvernementale y a contribué, les acteurs autochtones ont montré la pertinence. Dans quel contexte la recherche autochtone se fait-elle présentement? Quels défis reste-t-il à relever pour pousser plus loin le dialogue entre les communautés autochtones et scientifiques?

### De sujets à partenaires<sup>1</sup>

La recherche sur les peuples autochtones n'est pas nouvelle, les anthropologues et les ethnologues l'ont introduite dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est beaucoup plus tard, dans les années 1960, qu'elle entre-

« Le croisement des savoirs permet non seulement un retour des données de la recherche, mais aussi le développement des compétences chez les communautés autochtones. »

ILLUSTRATION : ANNICK DESORMEAUX ET ANNE-LAURE JEAN

prend un tournant lié aux démarches d'affirmation identitaire et politique. Séjourner dans les communautés, les anthropologues s'attendent à décrire le mode de vie passé et présent tout en rendant compte des changements sociétaux liés à la sédentarisation des Premiers Peuples. C'est à cette époque que la recherche sur ces enjeux intègre les facultés universitaires.

Les années 1970, marquées par les grands projets de développement au Québec, sont aussi celles où des spécialistes d'autres disciplines s'intéressent aux destins des communautés. Juristes, linguistes, géographes et sociologues s'occupent, entre autres, à montrer l'occupation territoriale des différents peuples autochtones. Les années 1980 multiplient les confrontations devant les tribunaux alors qu'il y a en toile de fond le rapatriement de la constitution canadienne. Les litiges entre l'État et les communautés autochtones se multiplient, tandis qu'une première génération d'universitaires autochtones investit les débats et les facultés universitaires. Cette appropriation s'accompagne d'une montée de l'intérêt pour d'autres enjeux, notamment la place des femmes et les Autochtones en milieu urbain.

La Commission royale sur les peuples autochtones rendra public son rapport en 1996; même si elle n'a pas obtenu les résultats politiques escomptés, elle a véritablement mis la table pour une réappropriation des données et des retombées de la recherche par les Autochtones. Accordant la parole à des chercheurs, des citoyens et d'autres acteurs issus des Premiers Peuples, la Commission devient un espace multidisciplinaire favorisant la mise en œuvre d'un bilan des connaissances totalement inédit. Sur le plan de la recherche, les avancées sont intéressantes – que l'on pense seulement à la création des Instituts de recherche en santé du Canada et notamment à l'Institut de la santé des Autochtones. Cette Commission ouvre donc, à l'époque, la voie à l'autonomisation des leaders politiques et académiques autochtones. Depuis lors, ces derniers se sont dotés de cadres de référence, de protocoles de recherche et de guides éthiques permettant de mieux encadrer la recherche qui les concerne.

### Revoir la structure de la recherche

La démonstration de l'inadéquation entre les représentations que faisait la communauté scientifique des réalités des Autochtones et celles véritablement vécues par ces derniers, les répercussions parfois négatives pour les populations et l'impossibilité pour les communautés de décider de leurs priorités ont contribué à remettre en question les façons de faire. Comme le souligne Carole Lévesque, codirectrice de ODENA, l'Alliance de recherche universités-communautés *Les Autochtones et la ville au Québec*: « Les Autochtones, en s'imposant à la fois comme acteurs politiques, sujets connaissant et réflexifs détenteurs de savoirs spécifiques et porteurs d'une approche intégrée de la réalité, contribuent [...] à transformer le monde universitaire.<sup>2</sup> » Ainsi au-delà de l'autonomisation des Autochtones, c'est d'un véritable dialogue dont il est question, entre la recherche scientifique et les connaissances autochtones, souvent appelées connaissances traditionnelles. Un changement de paradigme en somme.

Plusieurs stratégies convergent pour favoriser le croisement des savoirs autochtones et scientifiques. D'abord, la mise en place des principes PCAP<sup>3</sup> élaborés par le Comité directeur national des enquêtes sur la santé des Premières nations en 1998. Ils traduisent la volonté d'autodétermination appliquée à la recherche. Aussi, il faut souligner l'adoption de l'Énoncé de la politique des trois Conseils (EPTC) en 1998 par les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Il comprend un cadre éthique et dix chapitres, dont le sixième est consacré à la recherche relative aux peuples autochtones. Il a été mis à jour

en décembre 2010 et comprend maintenant treize chapitres, dont le neuvième est consacré à la recherche relative aux Autochtones. Sans constituer des lignes directrices explicites et contraignantes, il propose quelques bonnes pratiques relativement à la recherche sur les Premiers Peuples.

« Il y aurait encore une inégalité quant à la représentation des nations, des groupes et des communautés dans les recherches effectuées. »

Ces principes sont de plus en plus reconnus et utilisés en milieux universitaires et autochtones. Au Québec, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador a adopté en 2005 le Protocole de recherche des Premières Nations du Québec et du Labrador, dont les trois principes directeurs sont le partage du pouvoir, l'équité et le respect. Nancy Gros-Louis McHugh, gestionnaire du secteur de la recherche à la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) commente la portée du protocole: « C'est un document vivant que les communautés peuvent utiliser comme outil, ils peuvent aussi s'en inspirer afin de développer ou parfaire leurs propres codes d'éthique en matière de recherche. À titre d'exemple, la communauté de Kahnawake possède un comité d'éthique. »

Or, la portée de ces principes reste quand même inégale; ils ne sont pas adoptés systématiquement par l'ensemble des acteurs de la recherche. David Toro, conseiller en environnement au Conseil tribal Mamuitun, se décrit lui-même comme un entremetteur entre les savoirs scientifiques et les connaissances des milieux et affirme: « Je ne me sers pas de ce protocole de recherche, car il est trop contraignant. Je trouve que les codes d'éthique des universités sont suffisants pour permettre de faire de la recherche en tout respect des prérogatives des acteurs. »

### Un changement de pratique

Sur le terrain, le changement de paradigme s'incarne concrètement dans la modification des pratiques, notamment, mais aussi dans la préséance de la recherche participative. Ces pratiques ne sont pas propres aux Premiers Peuples, mais montrent bien à quel point la recherche terrain a évolué, permettant maintenant de bien tenir compte de la diversité des populations sur le terrain et de la place qu'elles occupent dans la modernité. David Toro définit ainsi sa contribution: « La recherche scientifique s'appuie sur des constats déjà établis qui sont difficiles à remettre en question. Mon rôle est de dire que cette compréhension est biaisée. Plus on avance, plus on est en mesure d'élaborer de nouvelles théories en faisant un suivi serré entre le milieu scientifique et le milieu communautaire. »

En amont, le principe qui veut que les Autochtones priorisent les thématiques de recherche est ancré de plus en plus solidement. Hugo Asselin, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone, commente: « Ça donne une plus-value en termes de pertinence et de crédibilité à nos recherches. » Même chose pour David Toro qui affirme que les communautés qui ont elles-mêmes choisi

de travailler sur un objet particulier trouvent habituellement du temps pour participer activement aux différentes étapes de la démarche de recherche. Nancy Gros-Louis McHugh affirme : « Comme nous travaillons seulement avec des communautés et des organisations qui ont accepté ou ont elles-mêmes choisi de travailler sur un objet particulier, nous avons en général une excellente collaboration. »

Le croisement des savoirs permet non seulement un retour des données de la recherche, mais aussi le développement des compétences chez les communautés autochtones. Hugo Asselin commente : « Lorsque nous faisons des entrevues, nous sommes toujours accompagnés d'un agent de liaison de la communauté. Parfois, nous interrogeons un aîné qui est souvent le seul à avoir autant d'informations précises sur le sujet. Donc la communauté, déjà à ce stade-là, peut s'approprier l'information recueillie et faire ce qu'elle veut faire avec. »

La modulation des échéanciers est cruciale dans ce changement de pratique. David Toro affirme : « Le temps n'est pas une contrainte, c'est l'opportunité qui nous manquait autrefois. Pour donner la parole aux Autochtones, il faut leur donner du temps. La recherche scientifique s'est construite sur plusieurs siècles. On ne peut pas demander à un Autochtone de sortir sa connaissance de sa bibliothèque ou d'un site Internet, il faut qu'il s'en souvienne, ce qui n'est pas toujours immédiat. »

Si la communauté scientifique reconnaît de plus en plus la pertinence des savoirs autochtones – les intervenants jugeant d'ailleurs qu'il y a un véritable dialogue qui s'installe –, il y a certaines précisions à apporter. Hugo Asselin explique : « Dans tous les processus de négociation ou de revendications territoriales, le négociateur du côté gouvernemental ou industriel attribue plus de poids aux connaissances scientifiques. Les projets de recherche apportent des chiffres ou une saveur statistique à ce que les Autochtones savent déjà. Il faut bien me comprendre, je ne dis pas que mes recherches valident les connaissances traditionnelles, ce serait les dévaloriser, mais je dis que ça donne une arme supplémentaire aux communautés pour faire valoir leurs droits. »

### Croiser les savoirs, oui mais...

Selon Hugo Asselin, le croisement des savoirs ne veut pas dire abandonner les prérogatives de part et d'autre. « Je ne vois aucune raison de ne pas publier des résultats de recherche. Il y a toujours moyen de trouver un terrain d'entente. Je peux adapter mes outils de transfert de connaissances, ajuster la méthodologie, mettre une deuxième paire de gants blancs pour divulguer des résultats ou bien refaire la recherche au besoin. Tout le monde est perdant quand les recherches ne sont pas publiées. » Des organismes comme la CSSSPNQL respectent l'autorité et l'autonomie des Conseils de bande. Selon Nancy Gros-Louis McHugh : « Les communautés ont le droit d'accepter ou de refuser de participer aux recherches, et nous respectons cela. »

Qu'en est-il des enjeux de recherche plus sensibles, ceux concernant notamment la santé des gens ? Encore là, le soin pris en amont pour les considérations éthiques et méthodologiques est essentiel. David Toro va plus loin : « Les communautés ne sont pas encore conscientes qu'elles ont besoin de se doter d'un coffre à outils solide pour s'approprier les résultats de recherche et les recherches qui sont en train de se faire. Quand je parle d'appropriation, j'en parle dans un esprit de collaboration. »

### Des limites et des défis à relever

Quels défis reste-t-il maintenant à relever pour améliorer le dialogue entre la communauté scientifique et les communautés autochtones ? Il y aurait encore une inégalité quant à la représentation des nations, des groupes et des communautés dans les recherches effectuées. L'organisation politique y est pour beaucoup, le facteur géographi-

que aussi, mais aussi la difficulté, d'un point de vue méthodologique, de rejoindre certaines populations, notamment les Autochtones en milieu urbain. Ces derniers étant de plus en plus nombreux et des enjeux particuliers les caractérisant, le réseau DIALOG et le *Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec* ont mis sur pieds ODENA, qui signifie « la ville » en Anicinape, une initiative visant à « soutenir le développement social, économique, politique et culturel de la population autochtone des villes québécoises et à mettre en valeur l'action collective des *Centres d'amitié autochtones du Québec* ». C'est donc une véritable expérience de croisement des savoirs qui permettra, selon Carole Lévesque, de développer une nouvelle culture de la recherche basée sur le partage, l'engagement, la convergence et la réflexivité.

« La problématique du croisement des savoirs n'est pas propre à la recherche relative aux Premiers Peuples. Ses défis sont ceux de la plupart des initiatives qui souhaitent décloisonner les approches et les processus. »

Selon certains, il faudrait aussi favoriser la formation des Autochtones pour qu'ils s'investissent davantage dans les carrières académiques. Pour d'autres, la communauté scientifique doit simplement faire preuve de plus d'ouverture et être sensibilisée aux façons de faire et d'être avec les Autochtones. Pour la CSSSPNQL, la gouvernance de la recherche est toujours un enjeu. Nancy Gros-Louis McHugh explique : « Les agendas de recherche sont dictés par le gouvernement. Actuellement, les Premières Nations sont trop souvent exclues de ces discussions et ne sont pas suffisamment consultées à ce sujet, il est donc difficile de faire valoir leurs priorités en recherche et développement. » L'argent est donc toujours le nerf de la guerre. Hugo Asselin en ajoute : « Les organismes subventionnaires nous demandent de faire des activités de transfert de connaissances, mais il y a très peu d'argent pour cela. »

La problématique du croisement des savoirs n'est pas propre à la recherche relative aux Premiers Peuples. Ses défis sont ceux de la plupart des initiatives qui souhaitent décloisonner les approches et les processus. Les Premiers Peuples ont de ce fait, comme toutes les communautés, ce qu'il faut pour actualiser leur potentiel. 

1. Lévesque, Carole (2009), « La recherche québécoise relative aux peuples autochtones à l'heure de la société du savoir et de la mobilisation des connaissances. » Dans *Autochtonies : vues de France et du Québec*, sous la direction de N. Gagné, T. Martin et M. Salaün, p. 455-470, Québec, Presses de l'Université Laval.

2. *Ibidem*, page 469.

3. La Propriété signifie qu'une communauté est collectivement propriétaire des données la concernant. Le Contrôle implique que la communauté contrôle tous les aspects de la recherche ainsi que la gestion de l'information la concernant. L'Accès aux données veut dire qu'une communauté a le droit d'avoir accès à toutes les données la concernant. La Possession implique le contrôle matériel par une communauté des données la concernant.

# Politiques publiques et santé des Autochtones résidant en milieu urbain

par Éric Diotte et Thibault Martin, Université du Québec en Outaouais



Les Autochtones quittent leurs communautés et leurs villages à la fois pour des raisons « positives » comme l'éducation, l'emploi, l'émancipation et la recherche d'opportunités, mais aussi, contre leur gré, notamment pour des raisons de santé. Bien que la Loi canadienne sur la santé stipule que tous les Canadiens ont droit à un accès raisonnable aux services de santé assurés, plusieurs Autochtones résidant en milieu rural et en région nordique ont seulement accès à des services de santé de base. Lorsqu'ils requièrent des soins spécialisés, ils doivent se rendre dans les centres urbains. Pour les patients souffrant de maladies chroniques, cela nécessite des déplacements fréquents, ce qui a souvent pour effet de les isoler de leur communauté en plus de les empêcher d'occuper un emploi stable. Si on ajoute à cela le stress engendré par les transports, on comprendra que plusieurs Autochtones se résignent à s'établir en ville pour recevoir leurs soins. Leur « exil » entraîne parfois celui de la famille immédiate.

## Des conceptions différentes de la santé

Ces Autochtones qui choisissent de s'installer en milieu urbain ont malgré cela un accès insatisfaisant aux services de santé et vivent le phénomène d'exclusion. Bien que peu documenté, ce phénomène est bien réel et plusieurs facteurs en sont à l'origine. En effet, l'exclusion provient du fait que les programmes ne tiennent pas suffisamment compte de la diversité culturelle. C'est ainsi que l'écart qui subsiste entre les pratiques médicales institutionnelles et les pratiques et croyances médicales autochtones se traduit par une mauvaise communication entre les patients et les membres du corps médical. Alors que les Autochtones définissent la santé et la maladie en termes « de balancement, d'harmonie, de vision holistique et de spiritualité »<sup>1</sup>,

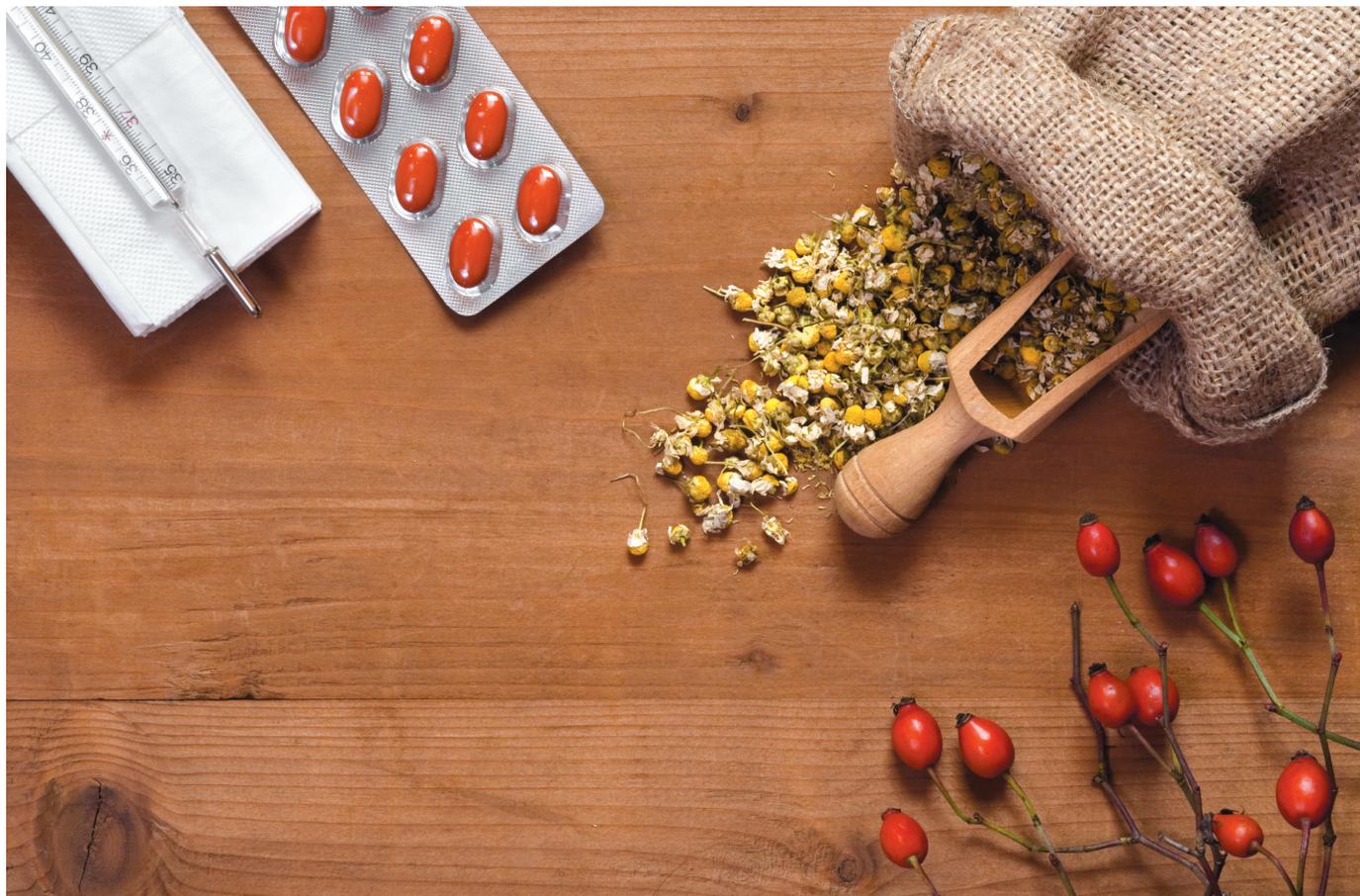
les professionnels de la santé conçoivent la santé en termes biologiques et la maladie comme « une dysfonction physique de l'individu »<sup>2</sup>. Quant au traitement, il se déroule dans une relation de patient/médecin, le professionnel de la santé percevant le patient comme un être passif qui doit adhérer aux traitements prescrits<sup>3</sup>. Chez les Autochtones, le traitement est de nature holistique, c'est-à-dire qu'il doit permettre d'acquérir une meilleure connaissance et compréhension de soi sur les plans physique, émotionnel, mental et spirituel. Les Autochtones ne perçoivent pas la maladie comme un phénomène strictement biologique. Au contraire, la maladie est perçue comme une « pénalité de leur transgression de l'ordre social », et le traitement doit à la fois guérir la personne et renforcer l'ordre social et moral dans la communauté<sup>4</sup>. Le traitement est donc un acte social.

À la lumière de ces différentes croyances et conceptions, il n'est pas étonnant que les Autochtones puissent affirmer ne pas « comprendre » les traitements proposés par les professionnels. Certains vont jusqu'à percevoir les services de santé comme des institutions plus ou moins hostiles et destinées à les resocialiser pour les assimiler. En effet, une fois le diagnostic établi, le professionnel de la santé évalue le mode de vie du patient et peut lui recommander, voire même imposer, des changements dans son mode de vie. L'Autochtone doit donc choisir d'adhérer à un nouveau mode de vie ou de demeurer fidèle à celui qu'il a.

De cette insatisfaction que les Autochtones éprouvent par rapport aux services de santé en milieu urbain, résulte une augmentation considérable des mouvements migratoires. En effet, plusieurs Autochtones déménagent d'une région urbaine à une autre afin d'accéder à des soins de santé qui leur seraient mieux adaptés, tandis que d'autres décident de retourner dans leur réserve. C'est donc un retour à la case de départ. Ce phénomène de « va-et-vient »<sup>5</sup> observé chez les Autochtones souffrant de maladies chroniques soulève des défis majeurs sur le plan des politiques en matière de santé autochtone.

## Initiatives politiques

Avant les années 1970, l'objectif du gouvernement fédéral consistait à empêcher la propagation au reste de la population canadienne des maladies contagieuses qui accablaient les Autochtones. Ils étaient donc totalement exclus du processus de planification et d'organisation des services de santé<sup>6</sup>. Le gouvernement fédéral cherchait avant tout à contrôler les dépenses liées au remboursement des services de santé des Autochtones qui avaient quitté les réserves. C'est en grande partie grâce à la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones que la situation allait changer. Dans leurs conclusions, les auteurs du rapport recommandaient au gouvernement fédéral de prendre en compte le savoir traditionnel et l'opinion des Autochtones et de favoriser la collaboration intersectorielle entre ses ministères dans le développement des politiques en matière de santé autochtone. ↘



Plusieurs initiatives de collaboration ont été mises en place à la suite de la Commission. Mentionnons, à titre d'exemples, l'*Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone (IRHSA)*, qui vise à augmenter le nombre de travailleurs autochtones dans le domaine de la santé et le *Fonds de transition pour la santé des Autochtones (FTSA)*, qui a pour objectif d'adapter les services de santé aux besoins spécifiques des Autochtones et de réduire le temps d'attente pour ces services. Un soutien financier fut aussi accordé afin de permettre l'élaboration d'indicateurs de santé adaptés aux réalités des Autochtones<sup>7</sup>.

En milieu urbain, les initiatives permettant aux Autochtones de s'appropriier la gestion, et même la définition des services de santé sont nettement plus rares. Il existe, malgré tout, quelques exemples d'initiatives tels que le *Programme de prévention et de promotion auprès des Métis, des Autochtones hors réserve et des Inuits en milieu urbain (PPMAHRIMU)* qui a pour objectif principal d'offrir des services adaptés sur le plan culturel<sup>8</sup>. Au Québec, le *Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD)* a signé une entente avec le Centre de santé et des services sociaux de la Vallée-de-l'Or (CŜSSVO) afin de créer une clinique de santé destinée à offrir des services culturellement adaptés aux Autochtones vivant en milieu urbain. La *Clinique Minowé*, à l'étape du projet pilote, s'appuiera sur des professionnels de la santé tels que des infirmières et des travailleurs sociaux. Durant cette phase pilote, la *Clinique* ciblera en priorité la clientèle périnatale, soit les femmes enceintes, les enfants de 0-5 ans et leur famille. Étant associée au CAAVD, les patients qui visiteront la *Clinique* seront non seulement accueillis dans un environnement familial, mais pourront aussi obtenir divers services dont ils ont besoin (hébergement, nourriture, loisir, conseils). Ce projet pilote vise à développer un nouveau modèle de

santé et de services sociaux pour les Autochtones en milieu urbain, qui pourra par la suite être adapté par les autres *Centres d'amitiés autochtones* au Québec.

« Selon plusieurs spécialistes, il serait néanmoins possible de mettre en place des structures qui permettraient aux Autochtones d'atteindre une plus grande autonomie en milieu urbain. »

### L'autonomie gouvernementale: un outil de transfert des responsabilités dans le domaine de la santé

Depuis l'adoption en 1995, par le gouvernement fédéral, de la *Politique sur l'autonomie gouvernementale* qui « reconnaît le droit inhérent des Autochtones à l'autonomie gouvernementale »<sup>9</sup>, les institutions fédérales ont maintenant l'obligation de favoriser cette autonomie dans tous les domaines, incluant celui de la santé. La création de gouvernements régionaux et le transfert de responsabilités importantes ont permis à plusieurs groupes autochtones d'acquérir

une plus grande autonomie dans le domaine de la santé. Au Québec, par exemple, la communauté de Kahnawake s'est approprié la gestion de plusieurs services, dont ceux de la santé. Ceux-ci sont gérés et planifiés par la *Commission de la santé et des services sociaux de Kahnawake* et sont pratiqués dans une perspective holistique, permettant aux membres de la communauté de participer pleinement à la gestion de leur santé personnelle. Les services de santé comprennent notamment un hôpital, une clinique dentaire, un programme de prévention du diabète et des traitements en toxicomanie. Par ailleurs, le Nunavik comprend plusieurs services de santé autonomes gérés par le *Nunavik Regional Health and Social Services Board*, qui offre des services sociaux et de santé à la population. Le plus important programme, le *Innuulitsivik Health Centre Maternity Program* a été créé en 1986 par la communauté de Puvirnituq afin de répondre aux besoins spécifiques des résidents. Six communautés inuites font aujourd'hui partie de ce programme.

L'autonomie gouvernementale en milieu urbain présente des enjeux spécifiques liés à la diversité et à la mobilité des groupes autochtones, car il n'y a pas d'assise territoriale – sauf dans le cas de quelques rares réserves urbaines. Selon plusieurs spécialistes, il serait néanmoins possible de mettre en place des structures qui permettraient aux Autochtones d'atteindre une plus grande autonomie en milieu urbain. Toutefois, il apparaît que les progrès dans ce domaine sont peu nombreux. En effet, bien que la nouvelle approche fédérale ait permis la mise en place de plusieurs initiatives en matière de politique de santé

– développée en collaboration avec les Autochtones vivant en milieu urbain – la plupart d'entre elles ne tiennent pas compte de l'impact du taux élevé de mouvements migratoires chez les Autochtones, en n'assurant pas la continuité des soins de santé. Ces initiatives n'arrivent pas non plus à combler le fossé culturel. Comme les collaborations sont ponctuelles et varient au gré des programmes mis en place, cela ne permet pas aux Autochtones d'effectuer la planification à long terme d'une stratégie de santé globale et culturellement cohérente. Cela les maintient aussi dans la dépendance par rapport à l'État qui garde, en définitive, le pouvoir ultime de faire avancer les choses. Mais surtout, bien que le gouvernement fédéral permette aux Autochtones de participer à l'élaboration des politiques, il est réticent à transférer le plein pouvoir de la gestion des services et conserve le contrôle des dépenses. Les organisations autochtones urbaines dépendent toujours du financement spécifique offert par le gouvernement et doivent constamment répondre à des critères préétablis.

Or, l'autonomie gouvernementale, plutôt que la collaboration ponctuelle, permettrait aux Autochtones de mieux gérer l'accès et la coordination entre les services de santé locaux et régionaux, améliorant ainsi la continuité des services de santé. Elle constituerait aussi un outil de dévictimisation qui permettrait aux Autochtones de créer et de contrôler les services de santé, sans victimiser individuellement les malades.

Toutefois, l'atteinte de l'autonomie n'est pas sans faire face à de nombreuses difficultés, notamment en ce qui a trait au chevauchement des juridictions des domaines de compétence en milieu urbain. Selon nous, l'objectif d'autonomie gouvernementale des Autochtones en milieu urbain ne pourra être atteint que s'il y a une véritable coopération entre ces différents paliers de gouvernance, c'est-à-dire une coopération non pas destinée à créer des programmes conjoints, mais dont l'objectif serait de transférer de concert la gouvernance de l'ensemble des programmes de santé déjà existants. Cela, c'est sans compter que ce transfert devrait aller de pair avec le transfert de compétence dans d'autres domaines, tels que l'éducation. **Ds**



PHOTO: WRANGEL (ISTOCK)

1. Shah, Chandrakant P. (2004), *The Health of Aboriginal Peoples. Social Determinants of Health*, Toronto, Canadian Scholars' Press Inc., p. 267.

2. *Ibid.*

3. Andelson, Naomi (2003), *Reducing Health Disparities and Promoting Equity for Vulnerable Populations: Aboriginal Canada*, Ottawa, Canadian Institutes of Health Research.

4. Waldram, James B. D. Ann Herring, et T. Kue Young (1995), *Aboriginal Health in Canada: Historical, Cultural, and Epidemiological Perspectives*, Toronto, University of Toronto Press, p. 101.

5. Norris, Mary Jane et Stewart Clatworthy (2006), *Aboriginal Mobility and Migration in Canada: Factors, Policy Implications and Responses*, Ottawa, Aboriginal Policy Research Conference, 21 au 23 mars, 10 p.

6. Franks, C.E.S. (2000), « Indian Policy: Canada and the United States Compared », dans Curtis Cook and Juan D. Lindau (dir.), *Aboriginal Rights and Self-Government: The Canadian and Mexican Experience in North America Perspective*, Montreal, McGill-Queen's University Press.

7. *Ibid.*

8. Santé Canada (2000), *Initiative sur le diabète chez les Autochtones: Prévention et promotion auprès des Métis, des Autochtones hors réserve et des Inuits en milieu urbain*, Ottawa, Programme cadre.

9. Affaires indiennes et du Nord Canada (2004), *L'autonomie gouvernementale des Autochtones*, Ottawa.

# Personnes autochtones en situation d'itinérance : quelques pistes de réflexion

par Carole Lévesque, INRS – Urbanisation, culture et société et DIALOG – Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones. Alexandre Germain, UQAM, Julie Perreault, Université d'Ottawa, Anne-Marie Turcotte, Université de Montréal

— Il y a une année à peine, le Gouvernement du Québec lançait son *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013*. Il s'agissait du résultat d'une initiative gouvernementale amorcée en 2008 afin de mieux comprendre le phénomène de l'itinérance – ses origines, ses formes, ses manifestations – et de cibler de manière concertée les actions de prévention et d'intervention à mettre en œuvre. On constate, dans les pages liminaires du document, qu'il s'agit d'une situation dans laquelle se retrouve un nombre grandissant de personnes, hommes et femmes, jeunes et aînés. De phénomène marginal et essentiellement masculin il y a quelques années, l'itinérance est devenue une réalité plurielle avec laquelle la société québécoise dans son ensemble doit désormais composer. C'est tout particulièrement vrai pour une grande ville comme Montréal, où se concentrerait la très grande majorité de la population en situation d'itinérance. Quelques mots seulement dans ce *Plan d'action* font état de la présence accrue des personnes autochtones parmi la clientèle des ressources d'aide et d'hébergement disponibles et de la nécessité de réfléchir «... aux approches d'intervention à privilégier auprès de cette population»<sup>1</sup>.

S'il est tout à fait pertinent de s'interroger sur les approches d'intervention susceptibles d'être développées à l'endroit de la population autochtone concernée, il nous semble également pertinent de tenter de circonscrire un peu mieux les facettes d'une réalité aussi complexe que mal connue. Une démarche qui ne peut être qu'exploratoire pour l'instant, compte tenu du peu d'informations disponibles sur le sujet en ce qui concerne la situation au Québec. Néanmoins, à la lumière de la littérature existante au Canada et ailleurs sur la planète, on peut mettre en lumière trois dimensions majeures de ce phénomène : le tribut du passé, la mouvance circulaire et la portée collective des formes d'itinérance.

## Le tribut du passé

Lorsqu'il est question des peuples autochtones, peu importe l'angle considéré, il existe au Québec comme ailleurs au Canada un contexte historique particulier dont on ne peut faire l'économie. Il s'agit de ce passé de colonisation qu'on voudrait bien ignorer, mais dont les conséquences sont pourtant très actuelles au regard de l'itinérance. Il suffit de mentionner le cas des pensionnats indiens, dont l'existence a consacré l'entreprise d'aliénation culturelle menée à l'endroit des peuples autochtones pendant plus de cent ans, du XIX<sup>e</sup> siècle à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Il s'avère aujourd'hui qu'une partie de la population autochtone en situation d'itinérance est constituée de ces orphelins culturels, qu'on a autrefois retirés de leur famille et de leur communauté afin de les éduquer selon les préceptes de ce qu'on appelait alors «la civilisation». Des milliers d'enfants autochtones à travers le Canada ont ainsi été coupés de leurs racines et des valeurs qui cimenteraient leur identité, leur exis-

tence et leurs rapports aux autres; cette condition a engendré pour eux un vide social et identitaire pratiquement impossible à combler et dont leurs enfants et petits-enfants ont hérité. Il n'est pas nécessaire en effet, comme le souligne le docteur Peter Menzies<sup>2</sup>, d'avoir vécu l'expérience directe du pensionnat pour en ressentir les séquelles; un traumatisme intergénérationnel a transcendé le temps et marque autant aujourd'hui les individus que les familles. Ne pas en tenir compte, dans la recherche de solutions à l'itinérance des personnes autochtones, peut facilement contribuer à exacerber des conditions d'existence que l'on souhaite pourtant améliorer.

«...la manière d'aborder le phénomène de l'itinérance dans notre société est tributaire des valeurs que l'on privilégie, telles que l'autonomie, l'individualisme, la stabilité résidentielle.»

## La mouvance circulaire

L'itinérance est un phénomène social que l'on a tendance à relier directement à la vie en contexte urbain. Il est vrai que la présence plus marquée des Autochtones dans les villes du Québec depuis une vingtaine d'années a eu notamment comme conséquence d'augmenter la population en situation d'itinérance. La littérature scientifique fait état d'un nombre grandissant de personnes qui quittent leur communauté d'origine dans l'espoir de profiter des avantages de la ville, de trouver un emploi, d'avoir accès à un logement, de poursuivre des études ou de fuir un climat de violence. Si une majorité d'individus apprivoise sans difficulté ce nouveau milieu de vie, plusieurs d'entre eux n'y parviendront pas faute de moyens, de soutien ou d'ancrage relationnel. Certains retourneront dans leur communauté d'origine pour en repartir à nouveau après un certain temps. Une mouvance circulaire peut ainsi s'installer entre la communauté et la ville; une situation spécifique aux personnes autochtones, semble-t-il, observée à Montréal ou à Québec mais principalement dans certaines villes régionales, telles que Val-d'Or, Saguenay, Trois-Rivières ou Gatineau, toutes situées à courte ou moyenne distance de plusieurs



communautés autochtones. Les modalités de cette mouvance sont encore très mal documentées; on l'associe au mode de vie nomade d'autrefois considérant qu'il s'agit d'un type de mobilité avec lequel les gens sont familiers. Cependant, alors que le nomadisme traditionnel offrait un cadre de vie structurant, voire une protection, aux individus et aux familles, la mouvance circulaire contribue souvent à affaiblir des liens déjà fragilisés et à augmenter les problèmes psychosociaux. Qui plus est, elle donne lieu à une nouvelle forme d'errance au sein même des communautés, où le manque de logements est un problème crucial qui s'accroît d'année en année; il n'est plus rare maintenant de voir des personnes qui chaque jour vont de maison en maison à la recherche d'un endroit pour dormir ou s'abriter. Un tel phénomène s'observe aussi lors des séjours à l'extérieur de la communauté et même dans les villes où, grâce à différents réseaux de personnes, il demeure possible de se trouver un endroit pour dormir. Il est alors question d'itinérance cachée, puisque ces manifestations sont moins visibles mais tout aussi contraignantes.

### La portée collective des formes d'itinérance

Si l'itinérance est facilement associée à la condition urbaine, elle est aussi généralement envisagée comme un problème d'ordre individuel. Dans cette optique, les mesures d'intervention visent prioritairement la réinsertion sociale et professionnelle de chaque individu concerné. De la même manière que le profil sociologique des personnes en situation d'itinérance s'est transformé ces dernières années à la faveur d'un contexte économique plus difficile ou de la montée du

néolibéralisme, une plus grande présence de personnes autochtones en situation d'itinérance engendre une gamme de manifestations pour lesquelles les agences de services ne sont pas nécessairement bien préparées. Ainsi, les femmes autochtones en situation d'itinérance sont proportionnellement plus nombreuses que dans le reste de la population et plusieurs d'entre elles sont accompagnées de leurs enfants. De même, le nombre de familles autochtones en situation d'itinérance serait également en hausse, à Montréal comme ailleurs. Il ne fait aucun doute que la manière d'aborder le phénomène de l'itinérance dans notre société est tributaire des valeurs que l'on privilégie, telles que l'autonomie, l'individualisme, la stabilité résidentielle. Mais en contexte autochtone, d'autres valeurs ont autant sinon plus d'importance, comme les liens familiaux, l'affiliation au groupe ou à la communauté d'origine, l'ancrage culturel. Dès lors, il devient essentiel de revoir les logiques qui sous-tendent les actions à entreprendre afin que le soutien soit aussi communautaire ou collectif, qu'il prenne en compte la dimension relationnelle de l'expérience autochtone, qu'il adopte parfois une autre temporalité et qu'il considère que le rapport à l'espace et à la propriété puisse se définir autrement. **Ds**

1. Gouvernement du Québec (2009). Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013, page 20.
2. Menzies Peter (2009). Homeless Aboriginal Men: Effects of Intergenerational Trauma, in D. J. Hulchanski, P. Campsie, S. Chau et al. (eds.), *Finding Home: Policy Options for Addressing Homelessness in Canada*: 1-25. Toronto: Cities Centre, University of Toronto. [<http://www.homelesshub.ca/ResourceFiles/Documents/6.2%20Menzies%20-%20Homeless%20Aboriginal%20Men.pdf>]

# Intervenir dans les communautés pour améliorer l'intégration économique des Autochtones en milieu urbain

par Odile Joannette, Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec



— On le sait, les Autochtones du Canada ont fait piètre figure, en 2007, en se comparant aux pays du monde classés par l'ONU selon l'indice de développement humain, alors que le Canada se situait, comme d'habitude, dans le haut du palmarès<sup>1</sup>. Malheureusement, ces écarts persistent toujours, et ce, tant pour les populations autochtones vivant dans les communautés, que pour celles vivant en milieu urbain.

Car sans un effort soutenu pour aider les communautés, les nouveaux Autochtones urbains, dont le nombre ne cesse de croître, continueront de venir grossir les rangs des personnes défavorisées, marginalisées ou même en situation d'itinérance. Car lorsqu'un

Autochtone décide de venir s'installer dans un milieu urbain, il amène avec lui ses expériences communautaires, ses douleurs d'exclusion et ses traumas intergénérationnels. Souvent sous-scolarisé, aux prises avec de lourds problèmes sociaux, jeune parent, parfois même monoparental, il maîtrise souvent mal le français et l'anglais. Ainsi, les problèmes rencontrés en communauté ne feront souvent que perdurer dans son nouveau milieu de vie.

Dans ce contexte, il apparaît évident que l'amélioration des conditions de vie des Autochtones vivant dans leur communauté d'origine constitue un préalable à une meilleure intégration sociale et économique en milieu urbain : l'un ne va pas sans l'autre.

### Réduire la pauvreté chez les peuples autochtones

Selon le Réseau de recherche en santé des populations du Québec, « [...] les disparités constatées sur le plan de la santé entre autochtones et non-autochtones sont avant tout la résultante de différenciations socialement construites, ayant conduit à une marginalisation des populations autochtones, qu'elles soient dans leurs communautés ou en milieu urbain »<sup>1</sup>. Ce n'est donc qu'en agissant sur les questions fondamentales et en entreprenant des actions appropriées à long terme que l'on peut envisager de voir disparaître la pauvreté persistante chez les communautés autochtones. À cet égard, des mesures doivent impérativement être prises pour contrer les problèmes sociaux qui ont pris naissance avec la Loi sur les Indiens, le développement des réserves et les politiques visant l'assimilation des Premiers Peuples.

Par ailleurs, le décrochage scolaire, notamment lié au sous-financement chronique de l'éducation, est un frein au développement social, humain et économique des Autochtones. Ainsi, un financement adéquat devrait permettre aux communautés des Premières Nations d'offrir une éducation comparable à celle offerte à l'ensemble de la population québécoise. Rappelons que la formule de financement des écoles des Premières Nations date de 1988. Plusieurs écoles sont dans un mauvais état et les nouvelles technologies y sont quasi inexistantes.

Ensuite, le logement devrait offrir un contexte qui favorise le développement social et humain des enfants, des jeunes et des familles. Alors que 4200 maisons sont surpeuplées et que 6 700 ont un urgent besoin de réparations et/ou de décontamination dans les différentes communautés, il est difficile d'imaginer un environnement propice à la réussite scolaire. Cela, c'est sans compter tous les problèmes sociaux et de santé engendrés par une telle promiscuité.

Enfin, l'économie du Canada a changé au cours de la dernière décennie et l'exploitation des ressources naturelles occupe une place de plus en plus importante sur les territoires ancestraux des Premières Nations. Le règlement des revendications territoriales associé à l'établissement des partenariats appropriés avec les Premières Nations serait garant de changements économiques importants au sein des communautés. Des redevances de diverses formes devraient être consenties aux Premières Nations, étant donné que ce développement se situe au cœur de leurs territoires.

### L'emploi et la formation : des enjeux prioritaires

Évidemment, le problème de l'emploi est un facteur déterminant de la pauvreté ; 55 % de la population autochtone est sans emploi, comparativement à 31 % pour la population générale du Québec. Parmi les sans-emplois, 75 % n'ont pas complété leur formation générale ou n'ont pas acquis les compétences essentielles permettant d'intégrer le marché du travail.

Cela signifie que plus de la moitié de nos gens ne travaillent pas et que les trois quarts de ceux-ci requerront un support soutenu pour arriver à surmonter les nombreux obstacles qui les séparent du marché du travail. Or, bien que ce défi soit déjà considérable, et qu'il s'amplifiera encore avec l'augmentation de notre population en âge de travailler, nous devons composer avec un niveau de ressources déjà nettement inférieur à celui pour le reste de la province, et qui, de plus, est grugé par l'inflation, n'ayant jamais été indexé au coût de la vie.

Or, pour atteindre d'ici 2017 la parité d'emploi avec la population allochtone du Québec, il faudra poursuivre et même accroître les efforts, afin d'augmenter de 30 % le nombre actuel de travailleurs autochtones, un objectif atteignable seulement si les ressources sont à la mesure du défi.

« ...sans un effort soutenu pour aider les communautés, les nouveaux Autochtones urbains, dont le nombre ne cesse de croître, continueront de venir grossir les rangs des personnes défavorisées, marginalisées ou même en situation d'itinérance. »

### Relever le défi

À cette fin, la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ) a été mandatée par les Chefs en assemblée pour développer la main-d'œuvre et le marché du travail de 29 communautés et de l'ensemble des Autochtones vivant en milieu urbain au Québec. En plus d'assumer la gestion administrative de l'entente, signée au nom des 29 communautés, la CDRHPNQ dispense des programmes et des services pour faciliter l'intégration des Autochtones en milieu urbain.

Offerts à la clientèle dans 33 points de service situés partout sur le territoire et dans l'ensemble des régions du Québec, notamment à Val-d'Or, Montréal, Québec et Sept-Îles, les programmes et les services offerts visent à faciliter l'intégration à des formations professionnelles en demande, notamment en permettant de compléter, si nécessaire, un diplôme d'études secondaires. Afin de faciliter l'intégration, des partenariats ont été conclus avec plusieurs organismes du milieu, dont la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Les programmes permettent également aux Autochtones de bénéficier de mesures d'emplois visant à leur donner une expérience pertinente du marché du travail, que ce soit par des stages rémunérés ou des subventions salariales offertes aux entreprises. Les services incluent également de courtes formations sur les méthodes de recherche d'emplois, la rédaction d'un curriculum vitae, etc. Finalement, un soutien est accordé pour le démarrage d'entreprises avec la collaboration des Centres locaux de développement (CLD).

Afin d'accroître davantage la portée de ses services aux Autochtones vivant en milieu urbain, la CDRHPNQ a négocié des ententes avec des organismes à Joliette, au Saguenay et à Gatineau. Des services mobiles ont aussi été développés dans les principales villes de l'Abitibi-Témiscamingue et on évalue actuellement le projet d'offrir des services aux populations autochtones incarcérées dans la région de la Côte-Nord.

C'est donc, annuellement, près de 3 000 mesures d'emploi et de formation qui sont financées. En milieu urbain, depuis l'implantation d'agents de suivi, la clientèle complète davantage ses mesures pour une meilleure intégration au marché du travail. Mais le défi reste de taille. 

1. Le Canada était classé au 4<sup>e</sup> rang et les Premières Nations du Canada au 68<sup>e</sup> rang.

Voir le texte d'Édith Cloutier et Carole Lévesque, en page 6 du présent numéro.

2. Réseau de recherche en santé des populations du Québec (2008), *Carnetsynthèse*, n<sup>o</sup> 4, juillet, page 2.

# Pour une meilleure reconnaissance de nos aînés

par Mélanie Napartuk, Centre d'amitié autochtone La Tuque



— Depuis plusieurs années, le *Centre d'amitié autochtone La Tuque* (CAALT) œuvre auprès des aînés. Ayant constaté que ces derniers vivent beaucoup d'isolement social, alors que les jeunes ont un respect immense envers les premières générations et se montrent intéressés à apprendre leurs savoir-faire, nous avons souhaité agir afin de renforcer le sentiment d'appartenance de chacun en multipliant les possibilités de rencontres entre les deux générations.

La *Courtepointe intergénérationnelle* est un projet qui a donc pour but de valoriser le travail des aînés et de permettre aux jeunes de demeurer en contact avec leur culture de façon vivante. Expérimenté et éprouvé à La Tuque en 2007 et 2008, le projet interpellera bientôt l'ensemble des aînés urbains du Québec en devenant le portrait d'un partage intergénérationnel, mais aussi interculturel et interrégional.

Grâce au projet appelé *Masinakwaso*, nous voulons mobiliser les aînés des autres *Centres d'amitié autochtones* au Québec, afin de créer une rencontre sous forme de *Cercle des sages*. Un employé et un ou plusieurs aînés de notre région iront en effet bientôt visiter les autres *Centres* afin de présenter ce projet, qui vise à favoriser la réunion des générations afin que les aînés échangent et partagent

leurs connaissances et que l'ensemble de la communauté puisse profiter de leur savoir-faire. Il s'agira donc de poursuivre le projet avec la réalisation d'une courtepointe intergénérationnelle dans chaque région visitée avec un thème préalablement choisi par les sages. Finalement, nous confectionnerons une courtepointe provinciale, représentant le mouvement des *Centres d'amitié autochtones du Québec*, qui sera dévoilée lors d'une rencontre provinciale entre les participants intéressés à se réunir dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle des *Centres d'amitié autochtones du Québec*.

En réunissant ainsi l'ensemble des aînés autochtones urbains, nous pourrions évidemment briser leur isolement, revaloriser leur rôle et accentuer leur sentiment d'appartenance. Mais nous pourrions également apprendre à mieux connaître leurs besoins et à y répondre. Bientôt rassemblés en *Cercles des sages* un peu partout à travers la province, nous pourrions ainsi animer des séances d'information axée sur leurs besoins. Ces sessions nous permettront de prévenir les abus trop souvent infligés aux aînés et de les informer des ressources disponibles dans leur milieu. **DS**

# Innovation économique autochtone : vers un développement d'initiatives solidaires

par Danielle Larose, Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec

— Mai 2010, une quarantaine de promoteurs autochtones, membres des Centres d'amitié autochtones du Québec, et leurs partenaires sont réunis au Piolet, entreprise d'économie sociale et d'insertion à l'emploi. Pendant deux jours, les participants discuteront des bonnes pratiques pour mettre en œuvre des entreprises collectives qui répondent aux besoins des Autochtones : logement, réintégration sociale et à l'emploi, arts, commerce équitable et tourisme. L'événement est organisé dans le cadre du Cercle d'économie sociale autochtone initié par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ). Le succès de ces premières Journées d'économie sociale autochtone (JÉSA) confirme la pertinence du virage vers l'économie sociale, engagé par le RCAAQ en 2005.

## Le virage de l'économie sociale

En effet, le RCAAQ et les Centres d'amitié autochtones ont amorcé officiellement et collectivement le virage de l'économie sociale par voie de résolution. Depuis, l'économie sociale est un levier qui bonifie l'ensemble de leurs actions. En partenariat avec le Chantier de l'économie sociale, le RCAAQ assure la promotion du développement de l'économie sociale auprès des communautés autochtones et des organisations autochtones en ville.

L'économie sociale représente un outil de développement économique innovateur qui favorise l'intégration des Autochtones en ville. C'est une avenue à la portée de tous pour accéder à l'autonomie financière et à l'inclusion sociale.

Ce modèle autochtone offre un mode de développement économique alternatif, qui a pour but de répondre de façon innovatrice aux besoins sociaux, culturels, économiques et spirituels des gens. Par l'entrepreneuriat collectif, la communauté autochtone dans les villes se donne les moyens pour répondre à ses besoins spécifiques croissants par le biais de projets innovateurs, structurants, créateurs d'emplois et durables.

## Le Cercle d'économie sociale autochtone

Suite à une réflexion collective tenue en janvier 2009, le Cercle d'économie sociale autochtone a été mis sur pied pour devenir un lieu de concertation. Son organisation et son mode de fonctionnement s'inspirent des Pôles régionaux d'économie sociale du Chantier de l'économie sociale. Ainsi, le Cercle fait la promotion de la pratique de l'économie sociale en milieu autochtone, stimule la mobilisation des promoteurs et des partenaires, renforce les compétences et favorise la mise en œuvre d'initiatives.

## Les initiatives

La réalité du citoyen autochtone en ville donne une couleur particulière à ses initiatives. L'approche autochtone est holistique et favorise la prise de décision consensuelle, suivant les principes de la gouvernance démocratique et participative. Les liens intergénérationnels et la continuité avec la culture sont intrinsèques à tout projet.

Les secteurs prioritaires sont le logement, l'insertion en emploi, l'art et l'artisanat, le soutien communautaire aux gens, l'approvisionnement en biens et services, le loisir et le tourisme.

## Le rayonnement international

Depuis 2005, le RCAAQ a eu l'opportunité de participer à des événements internationaux : Rencontres internationales sur la globalisation des solidarités, à Dakar en 2005 et au Luxembourg en 2009 ; le sommet *Social Enterprise World Forum* en Australie en 2009 ; et deux missions au Mexique en 2009 et 2010.

En 2011, le Québec sera l'hôte du Forum international de l'économie sociale et solidaire (FIESS) qui se déroulera du 17 au 20 octobre 2011. Ce forum sera une belle occasion d'échanger sur les méthodes et pratiques qui facilitent l'émergence d'entreprises d'économie sociale et solidaire. Le RCAAQ contribuera à cet événement en mobilisant les organismes autochtones de partout afin de témoigner de l'apport autochtone en économie sociale. 



Tommy Kingwaksiak et Louisa Neill, jeunes sculpteurs inuits participant au projet MUNIAN du Centre Inter-Bande des Jeunes Autochtones de Montréal

# Sentiment d'appartenance communautaire pour les Autochtones habitant Montréal

par Ramélia Chamichian, Ville de Montréal

— «*Nous faisons partie d'une histoire, celle qui nous a menés aux statistiques alarmantes et qui nous a placés au dernier rang de l'échelle sociale au Québec, mais nous ferons aussi partie d'un avenir, celui qui se construira à partir des résultats de nos efforts. Le Réseau, c'est le forum qui permettra le dialogue entre ceux qui développent et livrent des services, ceux qui les utilisent et ceux qui les financent et contribuent à leurs réalisations. Ensemble, nous pourrions envisager les stratégies et les actions pour améliorer le bien-être de l'ensemble des Autochtones vivant dans la grande région de Montréal, et ce, selon nos valeurs et dans le respect de nos traditions.*»

Odile Joannette, coprésidente du Réseau.

## Moyens d'action du présent

Le Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal est une initiative stratégique urbaine dont la mission est d'améliorer la qualité de vie de la population autochtone de la région de Montréal: une concertation permettant d'arrimer des intérêts collectifs pour soutenir des initiatives locales. Avec plus de 500 membres, organismes et individus, le Réseau s'adresse à la population autochtone de la région métropolitaine de Montréal, ainsi qu'aux représentants des organismes et des divers paliers gouvernementaux qui desservent la population autochtone. Ainsi, il offre aux organisateurs des occasions d'élargir le bilan de leurs réalisations et de créer des améliorations mesurables et durables: tout

d'abord, en partageant des savoirs et des savoir-faire; ensuite, en priorisant les besoins, en explorant des partenariats et en amorçant des projets collectifs; et finalement en travaillant au développement de visions holistiques qui permettront de maintenir et de solidifier les relations de travail interdisciplinaires. Présentement, le but consiste à continuer à maintenir, renforcer et augmenter le nombre de partenariats avec les organisations autochtones et allochtones, les groupes communautaires, le secteur privé et les intervenants fédéraux, provinciaux, municipaux, des Premières Nations et des Inuit.

«*Le Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal est une initiative stratégique urbaine dont la mission est d'améliorer la qualité de vie de la population autochtone de la région de Montréal.*»



Membres du comité directeur du Réseau.

Rangée arrière (de gauche à droite): Dolorès André, Catherine Joncas, Carrie Martin, Odile Joannette, Nakuset, Carole Chouinard. Rangée avant (de gauche à droite): Daniel-Paul Bork, Travis O'Brien, Jean-François O'Bomsawin. Absents: Allison Irqumia, André Dudemaine, Chantal Latour.

## Petit retour en arrière

L'émergence du Réseau remonte à 2006, lors du Forum socioéconomique tenu en octobre à Mashteuiatsh et où le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec requérait la collaboration des gouvernements fédéral et provincial pour mieux cerner les besoins des Autochtones vivant en milieu urbain. Suite à ce forum, plusieurs acteurs gouvernementaux et organismes autochtones ont choisi de mettre sur pied le Réseau; celui-ci a vu le jour deux ans après, le 5 novembre 2008, en réponse aux priorités identifiées lors du Forum et décrites dans l'évaluation des besoins<sup>1</sup> effectuée par les consultants de Organizational Development Services (ODS). Durant ces deux années d'efforts constants et assidus, un mécanisme de coordination a été conçu puis amélioré, pour devenir l'actuel Comité directeur du Réseau. Ses douze membres comprennent des partenaires gouvernementaux (le Bureau de l'Interlocuteur Fédéral du Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canada, le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec, la Ville de Montréal), l'Assemblée des Premières Nations du Québec



et du Labrador, la Société Makivik et des représentants de six comités de travail : Art et culture, Communications, Employabilité-Formation-Éducation, Jeunesse, Santé, et enfin Services sociaux. Il reste à pourvoir à un poste d'Aîné.

### Grands pas vers l'avenir

De toutes les municipalités du Québec, Montréal compte la plus importante population ayant une identité autochtone. C'est la huitième ville des régions métropolitaines canadiennes avec le plus grand nombre d'Autochtones (17865). Pour pouvoir répondre à cette population urbaine croissante, le *Réseau*, grâce à ses comités de travail, continue de fixer des objectifs prioritaires reflétant les besoins réels et tente de trouver des solutions aux diverses problématiques vécues. La création d'un centre culturel et communautaire urbain, la mise sur pied d'un centre d'information autochtone pour habiliter la communauté par le biais de l'éducation, de la formation et de l'employabilité, l'établissement d'un centre de santé entièrement fonctionnel et la mise en place d'un foyer pour hommes sont quelques exemples de ces objectifs prioritaires des comités de travail du *Réseau*.

Le lien entre la population autochtone urbaine et les organismes la desservant a été facilité par la création du *Bottin des ressources offertes aux personnes autochtones de Montréal*<sup>2</sup>. Ce bottin, réalisé par la Ville de Montréal, a été transmis au *Réseau*, qui se chargera des mises à jour des prochaines éditions. De plus, un site Internet<sup>3</sup> permet la mise en contact et le rapprochement entre individus, mem-

bres et organismes. Pour comprendre le mandat du *Réseau*, il suffit d'examiner son logo : des mains symbolisant à la fois l'action, la force, le soutien et la fondation communautaire du *Réseau* ; le blason central, en forme de cœur, rappelant la Ville de Montréal mais aussi représentant les six comités de travail avec, au centre, un *tipi* et un *inukshuk* soulignant les besoins de la population autochtone, c'est-à-dire les Premières Nations et les Inuit ; les plumes, l'*ulu* et les quatre couleurs de la roue de médecine (rouge, jaune, noir et blanc) ainsi que le bleu, le vert et l'orange, soulignent la diversité de la communauté autochtone urbaine ; l'*ulu*, couteau utilisé traditionnellement par les femmes inuit, représente la dimension féminine et le symbole de l'infini représente les communautés métisses du Canada. Des symboles forts et puissants, reflétant parfaitement le besoin pour les autochtones urbains de Montréal de vivre un sentiment d'appartenance communautaire. **DS**

1. Évaluation des besoins des Autochtones qui composent avec la réalité urbaine de Montréal, (2008)
2. Pour consulter le bottin : [www.ville.montreal.qc.ca/devsocial](http://www.ville.montreal.qc.ca/devsocial)
3. Pour consulter le site Internet : [www.reseaumtlnetwork.com](http://www.reseaumtlnetwork.com)

# De ruptures en itinérances

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction

— Installé dans une petite maison familiale de trois étages d'un quartier modeste de Val-d'Or, l'organisme communautaire à but non lucratif *La Piaule de Val-d'Or inc.* vient en aide aux itinérants 24 heures sur 24, 365 jours par année, et cela, depuis 1984. Leur offrant gîte et couvert de manière temporaire, *La Piaule* propose également des plans d'intervention individualisés à tous ses usagers. Puisque les personnes autochtones représentent le tiers de leur clientèle, les intervenants de *La Piaule* ont développé une certaine connaissance des problématiques touchant cette clientèle précise. « Sans être spécialisée en autochtonie, notre relation de proximité nous permet une observation fine de leur expérience », remarque Véronique Gagné, directrice générale de l'organisme. « Val-d'Or est un centre dont les points de santé desservent les Autochtones des communautés environnantes, même si beaucoup viennent de très loin. Ils arrivent donc ici avec des problèmes de santé physique et fréquentent les services indiqués, mais certains dévient de cette trajectoire de base, attirés par les possibilités de consommation d'alcool et de drogues et de jeux d'argent présentes à Val-d'Or », raconte-t-elle.

*La Piaule* et le site qu'elle gère, *Le Dortoir*, reçoivent principalement des cas d'itinérance lourde. Les Autochtones qui traversent une période d'itinérance situationnelle vont davantage se diriger vers le *Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or* qui utilise notamment des critères plus stricts en matière d'intoxication de ses visiteurs. « Les itinérants autochtones qu'on héberge présentent souvent des profils de gros consommateurs. Du coup, ces personnes sont aux prises avec un type chronique d'itinérance dont il est très difficile de se sortir. Val-d'Or compte 4 % d'Autochtones dans son bassin de population, mais ces derniers constituent plus de la moitié de la clientèle du *Dortoir*. C'est une surreprésentation complètement démesurée... », remarque Véronique Gagné. « Au reste, l'itinérance autochtone connaît les mêmes déboires que l'itinérance allochtone : pauvreté, érosion du capital social, isolement, problèmes de santé mentale, etc. », tient-elle à mentionner.

## Les ferments de l'importance du phénomène d'itinérance autochtone de Val-d'Or

Particulièrement préoccupante depuis 2006, la crise du logement valdorienne n'est pas étrangère à cet état de fait, mais elle n'explique pas tout. Selon la directrice, qui s'exprime selon ce que lui laisse entrevoir sa pratique, « Le racisme des propriétaires de la ville défavorise systématiquement les Autochtones pour qui l'accès au logement n'est pas aisé, même en communauté. Néanmoins, j'ai l'impression que les peuples autochtones sont dans une phase de transition culturelle et de recherche identitaire qui contribue à leur arrivée en ville. On sent une détresse psychologique collective qui amène certains individus à exclure par exemple un retour en communauté, coûte que coûte.

Des ressources sont disponibles pour réintégrer certaines personnes dans leur communauté d'origine qui serait prête à les accueillir, mais à quoi bon si elles ne s'y sentent pas bien? » Ayant travaillé conjointement avec *La Piaule*, le chercheur en travail social Stéphane Grenier associe d'ailleurs l'itinérance à un phénomène de désaffiliation se traduisant par la multiplication des ruptures dans un parcours de vie.

Et le nombre d'existences déchirées va en augmentant à Val-d'Or. « À elle seule, *La Piaule* totalise 2500 nuitées dispensées annuellement, mais on ne parvient plus à répondre à la demande, signale la directrice. On entame donc un projet de reconstruction qui va nous permettre d'accueillir plus d'individus, mais surtout, de s'adapter au visage changeant de l'itinérance. Parce qu'à Val-d'Or, l'itinérance se transforme rapidement... » DS

« Puisque les personnes autochtones représentent le tiers de leur clientèle, les intervenants de *La Piaule* ont développé une certaine connaissance des problématiques touchant cette clientèle précise. »



PHOTO: LA PIAULE

# À Saguenay, une concertation qui réussit

par Yanik Tourigny, CSSS de Chicoutimi et Michèle Martin, Cégep de Chicoutimi



Activité de cabane à sucre, organisée par le Centre d'amitié autochtone du Saguenay

Les données du recensement de 2006 indiquent que 2215 membres des Premières Nations vivent dans la ville de Saguenay, dont la population totale est de 145 089. La ville accueille en effet plusieurs Autochtones originaires de la région de la Mauricie (Wemontaci et Opitciwan), du Saguenay (Mashteuiatsh) et des communautés de la Côte-Nord. Dans l'arrondissement Chicoutimi seulement, on estime à un peu plus de 450 les Autochtones qui fréquentent des établissements d'enseignement.

Le parcours menant à l'obtention d'un diplôme est une route parsemée d'embûches, dont l'isolement, le choc des cultures et le racisme, parmi d'autres. Constatant ces facteurs importants d'abandon scolaire, les responsables des établissements d'enseignement de la région ont souhaité adapter leurs services afin d'encourager la persévérance scolaire des Autochtones.

Le Centre d'éducation des adultes Laure-Conan – qui a créé le projet *Solidarité avec les Autochtones* –, le Cégep de Chicoutimi et le Centre des Premières Nations Nikanite de l'UQAC ont en effet chacun mis sur pied des services similaires à l'intention des étudiants autochtones (intervention et accompagnement scolaire, individuel ou de groupe) ainsi que des services qui leur sont propres. Par exemple, au Centre Laure-Conan, les élèves peuvent choisir d'intégrer un groupe strictement autochtone; au Cégep et à l'UQAC, des bourses sont offertes aux étudiants pour encourager la réussite. Au-delà du soutien scolaire, les établissements organisent aussi des activités sociales et sportives pour permettre aux jeunes de se socialiser. À l'UQAC, un groupe de partage a été formé afin que les étudiants autochtones puissent échanger des points de vue concernant leurs nouvelles réalités.

De plus, les trois établissements proposent un soutien à leurs professeurs, afin de les sensibiliser aux réalités autochtones. Au Centre des Premières Nations Nikanite (UQAC), cette sensibilisation s'est élargie à l'ensemble de la population, grâce à diverses activités dont le *Ciné-Nikanite*, qui présente des films réalisés par des

Autochtones ou traitant de sujets reliés aux Autochtones, et les *Journées de sensibilisation à la culture autochtone*.

Les trois établissements d'enseignement travaillent de concert pour stimuler la persévérance scolaire; les activités communes et les échanges de services sont fréquents. D'ailleurs, les efforts fournis vont au-delà des besoins scolaires des étudiants. En effet, cet esprit de collaboration a même inspiré un mouvement plus large partout au Saguenay. Les trois établissements ont interpellé d'autres partenaires du milieu (CSSS, organismes communautaires, écoles secondaires et primaires) afin de créer un groupe de concertation et d'intervention appelé *Groupe de soutien aux Premières Nations* (GSPN). S'étant donné comme mandat de mieux connaître et comprendre la réalité des Autochtones vivant en milieu urbain et afin de tenter de mieux répondre à leurs besoins, le Groupe de soutien a effectué un sondage auprès de 41 Autochtones âgés de 18 à 62 ans.

Les conclusions de ce sondage ont sonné l'alarme. Plusieurs Autochtones se trouvent démunis lorsqu'ils quittent leur communauté et qu'ils arrivent en ville pour étudier, travailler, se faire soigner ou simplement s'éloigner d'un milieu malsain. La pauvreté, la détresse psychologique et la toxicomanie sont le lot de plusieurs d'entre eux et la discrimination raciale constitue un obstacle quotidien. L'étude mentionne aussi les besoins en logement ainsi que l'absence d'un lieu rassembleur qui soit culturellement adapté.

C'est pourquoi le GSPN, accompagné par le Regroupement des Centres d'amitié autochtone du Québec, a soutenu la création d'un Centre d'amitié autochtone sur le territoire de Saguenay (CAAS).

Aujourd'hui, le CAAS est un lieu rassembleur pour tous les Autochtones de la ville de Saguenay. Il offre des services d'intervention auprès des jeunes enfants et de leurs parents ainsi que du soutien pour faciliter l'intégration en milieu urbain. Présentement, il effectue des démarches auprès des autres organismes et institutions de la communauté saguenéenne afin d'établir des partenariats. Il veut travailler en complémentarité et offrir de l'information sur la réalité autochtone aux intervenants allochtones.

Nous n'en sommes qu'au début de notre existence, mais l'enthousiasme et la motivation des Autochtones impliqués, ainsi que celle de nos partenaires, plus l'accueil chaleureux des autres acteurs du milieu, nous encouragent et nous permettent de croire que cette histoire de bonnes relations sera longue et bénéfique pour le mieux-être des Autochtones de la ville de Saguenay.

« Il (le CAAS) veut travailler en complémentarité et offrir de l'information sur la réalité autochtone aux intervenants allochtones. »

Voir et entendre les Premiers Peuples

# Le festival *Présence autochtone* à Montréal

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction



Tortue en plexiglas du designer Michael Marsolais, inspirée des œuvres de l'artiste Christine Sioui Wawanoath

Ils s'appellent Jeff Barnaby, Georgette Obomsawin, Virginia Pésémapéo Bordeleau et Ashukan; l'un est cinéaste, les autres, artiste visuel, auteur ou musicien. À l'été 2010, ils ont été les têtes d'affiche du festival *Présence autochtone*, le grand événement culturel des Premières Nations et des Inuits, orchestré depuis maintenant 20 ans par l'organisme *Terres en Vues*, à Montréal. Initiative issue du mouvement populaire et portée par les artistes autochtones, la mission du festival est de faire connaître au grand public canadien et québécois, les cultures premières et, ce faisant, de contribuer au rayonnement des artistes autochtones, toutes disciplines confondues. Logé pendant longtemps au parc Émilie-Gamelin, *Présence autochtone* se produit, depuis l'été 2010, à la grande Place des festivals, aux côtés des Francofolies, du Festival international de Jazz de Montréal et du Festival Juste pour rire. *Développement social* a eu le privilège de visiter le local-galerie de *Terres en Vues* et d'y rencontrer André Dudemaine, un des trois fondateurs, toujours en poste au sein de l'organisme.

## Vingt années fluctuantes

« Les débuts ont été modestes », nous raconte-t-il. Avec pour toile de fond la crise d'Oka de 1990, la première édition a bien failli ne jamais voir le jour puisqu'autant les bailleurs de fonds potentiels que les organismes autochtones se méfiaient de l'événement, qui avait pour but avoué le rapprochement interculturel. Les artistes sont venus à la rescousse et les Alanis Obomsawin, Richard Desjardins et Florent Volant, entre autres, ont offert un spectacle-bénéfice pour la tenue du festival.

Les deux premières années ont aussi été difficiles, notamment à cause des compressions budgétaires qu'ont subies les organismes culturels. Aucun budget, que des bénévoles. Grappillant ça et là de petites subventions, creusant doucement son sillon, *Terres en Vues* a bâti au fil des ans un réseau de partenaires, de diffuseurs et de bailleurs de fonds qui lui a permis d'avoir une certaine stabilité et d'évoluer de manière croissante. « Le point tournant a été la commémoration du 300<sup>e</sup> de la Grande

Paix de Montréal en 2001. Nous avons organisé, conjointement avec le Musée Pointe-à-Callières, une série d'événements tout au long de l'année. Ça a été un grand succès! Nous y avons gagné une crédibilité incroyable.»

### Visibles dans l'espace public moderne

Grâce à des alliances avec des institutions publiques existantes, *Présence autochtone* a permis aux artistes et à leurs œuvres de trouver leur chemin vers, notamment, la Cinémathèque québécoise, la ville de Montréal et même Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Cette présence dans l'espace public moderne a accompagné un foisonnement artistique, une véritable explosion, et une plus grande reconnaissance des artistes autochtones au Québec, mais aussi à travers le monde. Le film *Atanarjuat*, tourné entièrement en inuktitut, de Zacharias Kunuk a remporté de nombreuses distinctions, dont la Caméra d'Or au Festival de Cannes en 2001. Et il n'est pas le seul à avoir bien tiré son épingle du jeu. Des gens comme Carl Beam, artiste visuel d'origine ojibwée, a exposé au Musée des Beaux-arts du Canada; Tomson Highway, grand auteur et dramaturge cri est non seulement joué ici, mais également célébré à travers le monde; Alanis Obomsawin a proposé une série documentaire porteuse et pertinente sur la crise d'Oka. Elles sont nombreuses les figures artistiques autochtones, résolument modernes et ancrées dans leur époque, qui ont émergé depuis une vingtaine d'années.

L'appropriation et la démocratisation des moyens du cinéma ont aussi permis un foisonnement hors du commun. « Il y a 20 ans mais aussi en cours de route, on disait: «Vraiment, y a-t-il une production cinématographique suffisante chez les Premières Nations pour proposer un programme cinématographique?» Cette année, nous avons reçu 300 propositions de films ou de documentaires...», raconte mi-amusé, André Dudemaine. Un nouveau joueur a aussi contribué à augmenter la demande pour la production audiovisuelle autochtone: le *Aboriginal Peoples Television Network* (APTN) fait par et pour les Autochtones au Canada. « Ça a créé une demande pour les documentaires autochtones. De plus en plus d'œuvres sont réalisées grâce à une relève de producteurs autochtones.»

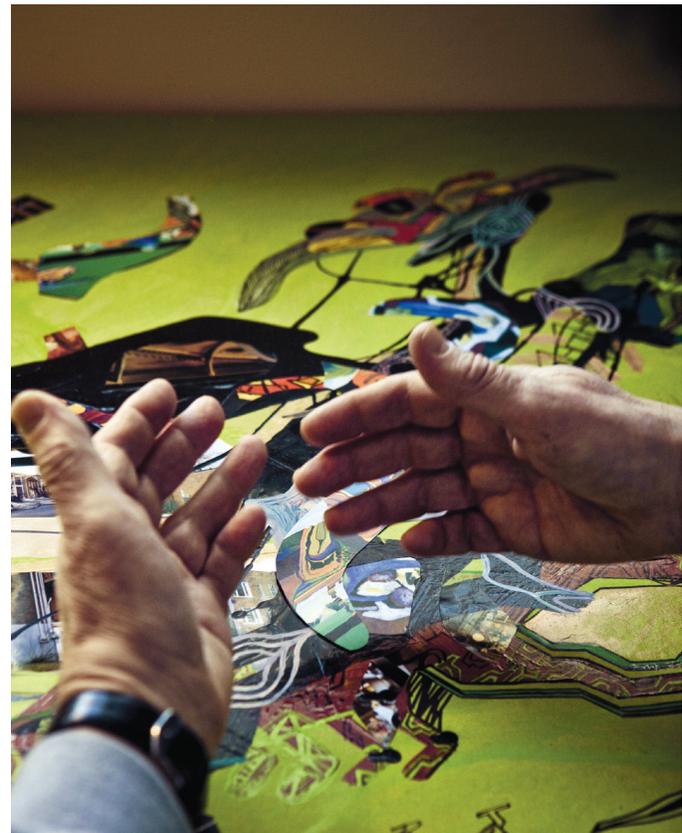
### Des images pour éliminer les maux

Nous savons que plusieurs points de référence des Autochtones ont disparu. Les activités traditionnelles sont devenues de l'artisanat que seulement quelques personnes pratiquent. Toutes les structures de l'activité économique sont fragilisées et l'univers physique a également changé. « Si nous voulons que les gens continuent de vivre la spécificité autochtone, ils vont devoir trouver d'autres repaires et c'est là, à mon avis, que les artistes entrent en ligne de compte, car ils sont capables de créer de nouvelles images, des images que nous pouvons intérioriser », explique André Dudemaine.

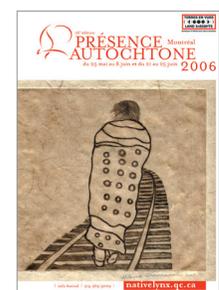
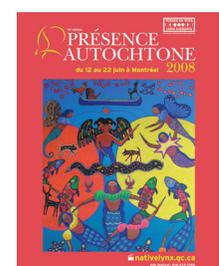
Un des projets de *Terres en Vues* – un des piliers du comité Arts et Culture du Réseau pour la Stratégie urbaine de la Communauté autochtone à Montréal\* – est de créer un lieu signature pour affirmer le caractère amérindien de l'Île de Montréal. Ce lieu de création, de diffusion artistique et de transmission des savoir-faire traditionnels, déjà rêvé aux balbutiements de *Présence autochtone*, permettra, s'il se réalise, d'offrir à la ville un espace de rayonnement à partir des cultures autochtones. « En 2017, ce sera le 375<sup>e</sup> de Montréal. Il semble y avoir un contexte prometteur pour la réalisation de ce lieu contemporain, fortement ancré dans le 21<sup>e</sup> siècle, explique passionnément André Dudemaine. Il y a une nécessité pour les jeunes Autochtones de créer des images qui sont valorisantes, en lien avec la tradition, mais en même temps qui sont complètement avant-

gardistes. Les jeunes et les plus âgés ne veulent pas vivre dans le passé; nous ne voulons pas être considérés comme des survivances mais comme des gens vivants.»

\*Voir texte en p.24 sur la Stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal



Raymond Dupuis, artiste malécite en arts visuels, explique le projet (dont on aperçoit un fragment) qu'il exposera dans le cadre du prochain festival *Présence autochtone*.



Couvertures des programmes de différentes années du Festival

# Ensemble avec nos différences

par Josée Leblanc et Karina Castonguay, Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles

« La mise en place d'un tel projet, visant à améliorer les relations entre autochtones et allochtones dès leur plus jeune âge, s'avérait nécessaire dans la région. »

Le Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles (CAASÎ) a frappé fort mais surtout dans le mille en entreprenant un projet pilote novateur appelé par son équipe *Ensemble avec nos différences* (END). En effet, la mise en place d'un tel projet, visant à améliorer les relations entre Autochtones et Allochtones dès leur plus jeune âge, s'avérait nécessaire dans la région. Car malgré une cohabitation entre Innus et Allochtones vieille de plus de 300 ans, le racisme se vit souvent au quotidien, les gens de la région étant souvent inconscients d'adopter des comportements discriminatoires.

C'est donc par un programme s'adressant aux enfants âgés de 0 à 6 ans, et à leurs parents que le CAASÎ a décidé de combattre cette problématique. En plus de contrer le racisme et de corriger les idées préconçues dès le jeune âge, il s'agit pour les enfants, grâce aux jeux et aux échanges, de créer des contacts positifs entre membres de différentes nations qui se côtoient quotidiennement, d'améliorer la cohabitation et de favoriser l'acceptation des différences.

C'est donc par le biais d'activités tant culturelles qu'éducatives que les familles se sont réunies de deux à quatre fois par mois. Elles ont pu assister et participer à un atelier de danse traditionnelle autochtone dans la nature, écouter des contes et des légendes, participer à la réalisation d'une peinture collective avec un grand peintre innu, assister au tournage d'un « lip dub », participer à une expédition sur l'île La Grande-Basque, apprendre à cuire sous le sable la bannique (un pain amérindien traditionnel), participer à une collecte de plantes médicinales et de graines rouges et même confectionner des mitaines innues.

À notre plus grande surprise, cette immersion autochtone a eu un plus grand

impact sur les parents que sur les enfants. Car les enfants semblaient jouer tout naturellement les uns avec les autres, le rapprochement s'opérant de façon naturelle et simple, par pur plaisir. C'est donc à travers les yeux de leurs enfants que les adultes ont appris à redécouvrir l'Autre, à apprécier et à goûter la différence. Grâce au soutien de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, qui a été la première à croire en notre projet et à le financer grâce au Fonds régional de rapprochement des peuples (FRRP), nous avons pu sensibiliser plus d'une quinzaine de familles à l'importance d'une cohabitation harmonieuse et à ses aspects positifs. Cela, c'est sans compter l'impact indirect que le projet a eu sur toutes les personnes côtoyant ces familles dans la vie de tous les jours.

Malgré les retombées extrêmement positives du projet, il ne pourra être réalisé à nouveau puisque, au moment d'écrire ces lignes, nous apprenions que le plan stratégique du (FRRP) ne sera malheureusement pas reconduit. Malgré tout, le CAASÎ et les familles qui ont participé au projet pourront faire la différence par une multitude de petits gestes posés au quotidien. En prenant mieux conscience des comportements discriminatoires à notre égard, chacun prépare un avenir meilleur. **DS**



PHOTO: CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE SEPT-ÎLES

# Défi et succès de l'intégration des Cris en milieu urbain

par Dominique Simard, Comité de développement social de la Baie-James et Jo-Ann Toulouse, Centre d'amitié autochtone de Chibougamau



Les activités de la Journée autochtone, qui se déroulent au centre-ville de Chibougamau, sont une occasion unique de rapprochement et de partage entre les deux communautés. Sur la photo Albert Ottereyes, Tony Mainville et Idrissa Zerbo.

Au Québec, la population crie s'élève à plus de 14 500 personnes, réparties dans neuf villages situés sur les rives de la Baie James et de la Baie d'Hudson, de même qu'à l'intérieur des terres<sup>1</sup>. En Jamésie, c'est à Chibougamau que la présence autochtone en milieu urbain est la plus significative. La proximité des communautés d'Oujé-Bougoumou, de Mistissini et de Waswanipi explique en partie l'importance de cette présence autochtone.

Au-delà des circuits d'approvisionnement quotidiens ou hebdomadaires, la migration permanente d'Autochtones en milieu urbain n'est plus un fait marginalisé, mais une réalité qui transforme le rapport à l'autre. Face à la croissance accélérée de la population crie, la Jamésie pose un nouveau regard sur le profil de l'Autochtone en ville qui ne se résume plus seulement aux problèmes de consommations et d'incompréhensions interculturelles qui ont longtemps caractérisé la représentation des Cris en milieu urbain.

Le Centre d'amitié autochtone de Chibougamau (mieux connu sous le nom de *Centre indien Cri de Chibougamau* – CICC) offre des services d'accueil, de soutien et d'accompagnement aux Autochtones en milieu urbain depuis 40 ans. Situé au cœur de la municipalité de Chibougamau, le Centre d'amitié autochtone représente pour plusieurs Cris un lieu de rencontre et de coopération où il est intéressant de pouvoir observer comment s'opère la reconstruction de l'espace communautaire.

Depuis qu'il est en service, le Centre s'est donné comme mission d'accueillir et de soutenir les Autochtones en milieu urbain, tout en demeurant ouvert et accessible à l'ensemble de la population qui le fréquente, surtout grâce à sa boutique d'artisanat et lors d'animations populaires. Cette ouverture sur la communauté est essentielle, car « plus le Centre est ouvert sur la communauté, plus les

Autochtones s'y sentent impliqués », explique Jo-Ann Toulouse directrice générale du Centre.

L'annonce de la réalisation prochaine du Centre de la petite enfance *Awash Utamet*, à Chibougamau, pour accueillir des enfants autochtones et jamésiens en milieu urbain, s'inscrit dans cette logique d'ouverture sur la communauté. Évidemment, il s'agit de répondre à un besoin criant de place en garderie pour l'ensemble de la population des 0 à 5 ans. Mais l'originalité de ce projet s'inscrit dans sa volonté d'offrir un service de proximité dans les trois langues d'usage, soit le français, l'anglais et le cri.

La barrière de la langue représente souvent un obstacle important dans le processus d'intégration des Cris en milieu urbain. Si l'anglais et le cri ont priorité dans la quotidienneté, le français s'impose comme langue de service et de communication avec la population jamésienne. Le Centre d'amitié autochtone de Chibougamau devient alors un acteur incontournable en assurant un service de liaison dans toutes les sphères de la vie urbaine, sociale, communautaire, culturelle, familiale et politique, en intervenant autant auprès des communautés autochtones qu'allochtones.

L'innovation du programme d'accueil et d'accompagnement développé par le *Centre d'études collégiales de Chibougamau* pour assurer la réussite scolaire d'une trentaine d'étudiants crs, dans le cadre du Diplôme d'études collégiales en soins infirmiers autochtones « *Nursing Program* » constitue aussi un bel exemple d'ouverture et d'intégration. Il s'agit en effet d'un des moyens mis de l'avant pour soutenir l'effort et permettre la réussite scolaire tout en contribuant au succès de l'intégration des Autochtones en milieu urbain. Une stratégie gagnante et valorisante pour l'ensemble des intervenants impliqués dans ce projet, à commencer par les étudiants.

D'aussi loin que l'on se souvienne, les Cris ont toujours fait partie de notre vie. Ici, tout le monde a une histoire à raconter, une expérience de vie à partager. Même après toutes ces années de cohabitation, l'intégration des Autochtones en milieu urbain demeure un enjeu de développement social important. 

« ...la migration permanente d'Autochtones en milieu urbain n'est plus un fait marginalisé, mais une réalité qui transforme le rapport à l'autre. »

1. [http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations\\_autochtones/profils\\_nations/cris.htm](http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/cris.htm)

# Un point d'arrivée et de départ culturel pour itinérants à Montréal

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction



Dolores White Quill, coordonnatrice de Projets autochtones du Québec et Susan Chittspatio, membre du conseil d'administration

Bien que les personnes autochtones ne constituent que 0,5% de la population montréalaise<sup>1</sup>, il suffit d'une brève visite au centre-ville de Montréal pour s'apercevoir qu'elles sont surreprésentées chez les itinérants qui arpentent la cité. Elles composeraient jusqu'au tiers de ces derniers. Autre fait marquant, 43% des Autochtones itinérants de Montréal sont d'origine inuite<sup>2</sup>. Comment expliquer cette présence à la fois si lointaine et immédiate? « La grande majorité des communautés autochtones du Québec sont géographiquement isolées. Leurs habitants viennent ici pour accéder à des soins et services, souvent de santé. La demande en logement et en emploi dans les communautés est aussi beaucoup plus grande que ce qui y est disponible. En ce sens, Montréal est un lieu d'attraction naturel : c'est la promesse de la grande ville qui fait miroiter plusieurs opportunités », explique Robert Aitken, directeur de *Projets autochtones du Québec* (PAQ), principal refuge pour personnes itinérantes autochtones à Montréal. Cette surcharge des communautés exalte les problématiques sociales qu'on y retrouve : violence, toxicomanies, détresse psychologique, etc. Les individus qui viennent se réfugier à Montréal cumulent donc les contrecoups de ces dernières et les difficultés liées à la vie métropolitaine. « Si les problèmes des communautés et du Nunavik ne sont pas endigués, c'est le problème de l'itinérance à Montréal qui s'intensifiera », résume Robert Aitken.

À l'écoute de leur clientèle, les intervenants de PAQ constatent que plusieurs éléments compliquent l'intégration socioprofessionnelle de celle-ci en ville. D'une part, la langue d'usage et les systèmes de modalités et d'actions utilisés en communautés sont souvent bien différents de ceux qui prévalent à Montréal. D'autre part, s'il n'est pas inexistant, le réseau social citadin des nouveaux arrivants autochtones est restreint et fréquemment débordé dans sa mission de soutien à dispenser. Enfin, déjà complexe d'une manière générale dans la métropole, l'accès au logement est encore plus difficile pour les personnes autochtones. « Elles font déjà face aux préjugés raciaux, imaginez être itinérants de surcroît! », insiste Robert Aitken. Il en va de même pour la judiciarisation de leurs actes. « L'itinérance autochtone montréalaise se distingue particulièrement par une voie rapide vers les services correctionnels, remarque-t-il. Mais par-dessus tout, c'est la douleur historique et identitaire portée par les individus et les familles qui la rend si particulière. »

C'est à la fois pour apaiser cette souffrance et le choc culturel causé par Montréal que PAQ a choisi d'adapter culturellement son intervention. « Notre approche les laisse apprivoiser un sens de soi ici à Montréal, comme quoi on peut être à la fois Autochtones et urbains. On souhaite les aider à construire une identité qui prend en considération leur culture et leur histoire, mais aussi leur réalité contemporaine urbaine. C'est notamment pourquoi on cherche à faire des ponts entre notre clientèle et la société allochtone », explique le directeur. En plus d'offrir un hébergement à 28 hommes et 9 femmes quotidiennement<sup>3</sup>, PAQ offre des repas et des ateliers qui puisent dans les traditions autochtones afin d'aider ses clients à se retrouver eux-mêmes en ville pour parvenir à gagner du contrôle sur leur cheminement à Montréal. Parce que les personnes autochtones ne sont pas moins victimes d'inégalités en ville qu'en communauté, au contraire : l'itinérance en est un exemple éloquent. Néanmoins, le contexte urbain peut constituer une occasion d'acquiescer du pouvoir non seulement sur leur vécu, mais aussi sur leur identité. 

1. Source : Statistique Canada, recensement de la population 2006.  
2. Nielsen, Greg M., 2009. « Écrire la pauvreté » ds Revue du CREMIS, vol. 2, no 2, p.27.  
3. En octobre 2010, PAQ comptait 105 clients uniques fréquentant l'organisme sur une base quotidienne.

# 32 ans de rapprochement entre les peuples à Senneterre

par Annette Mathias, Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre

« Le chalet Shabogamak (...) permet d'offrir des ateliers de sensibilisation à la culture autochtone et de créer des relations authentiques avec les nouvelles générations. »

— Senneterre, automne 1978. Le *Centre d'entraide et d'amitié* ouvre ses portes pour venir en aide à une population nomade composée de Cris, d'Algonquins et d'Atikamekws qui y séjournent pour quérir des services de tous genres et pour s'approvisionner. Or, la cohabitation harmonieuse n'est pas acquise dans la région, et les Autochtones doivent quitter la ville avant le coucher du soleil sous peine d'emprisonnement. L'indifférence et la méfiance de part et d'autre vont persister de génération en génération, mais la détermination des bâtisseurs du *Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre* fera la différence.

Tout au long des années, la mobilisation de nombreux partenaires autochtones et d'organisations de la société civile aura permis au *Centre* de consolider ses services visant l'amélioration de la qualité de vie des Autochtones, la promotion de la culture et le rapprochement entre les peuples.

Depuis, nombre de projets de rapprochement interculturel entre Autochtones et Senneterrois ont vu le jour. Parmi ceux-ci, des ateliers de discussion et une Table de concertation regroupant des intervenants de tous les milieux. Il ne faut pas oublier l'événement *Nottaway Migwam*, au cours duquel est dressé un véritable campement autochtone, où la population est invitée à goûter à la cuisine traditionnelle, à assister à des danses traditionnelles, à visionner des reportages sur la culture et à échanger avec les Cris, les Algonquins, les Atikamekws et les autres nations qui fréquentent le *Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre*.

Le Chalet Shabogamak, site magnifique sur les rives du lac Parent à neuf kilomètres de Senneterre, permet l'organisation d'activités en milieu naturel pour toute la population. Que ce soit pour du camping et de la pêche en été, ou de la glissade et de la raquette en hiver, le chalet offre un endroit idéal pour tenir des ateliers de formation, des démonstrations culturelles et des rassemblements sociaux autochtones.

Le chalet Shabogamak accueille les élèves des écoles de Senneterre et permet d'offrir des ateliers de sensibilisation à la culture autochtone et de créer des relations authentiques avec les nouvelles générations. Favorisant la transmission de la culture intergénérationnelle, on y apprend l'histoire des Autochtones à Senneterre et nombre de coutumes autochtones. Très prisés des élèves et des autorités scolaires, ces rassemblements sont le moyen de renouer



Activité organisée au Chalet Shabogamak

avec les traditions de nos Aînés et de sensibiliser les jeunes Autochtones et Allochtones à la protection de notre Terre-Mère. Le chalet Shabogamak est également l'hôte d'un carnaval annuel avec une programmation pour tous, qui rallie une fois de plus les nations et citoyens de Senneterre par des jeux et des activités sportives ou traditionnelles : tournoi de ballon-balai, pêche sur glace, souque à la corde, glissades, balades en motoneige et festin autochtone!

Après toutes ces années, le *Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre* a une vision intégrée et constitue un acteur de premier plan dans sa collectivité. Les défis ont changé depuis 1978 et la cohabitation harmonieuse est facilitée, et c'est manifestement grâce à tous ceux qui croient en la paix et l'amitié. 

« ...ces rassemblements sont le moyen de renouer avec les traditions de nos Aînés et de sensibiliser les jeunes Autochtones et Allochtones à la protection de notre Terre-Mère. »

# Le CPE Abinodjic-Miguam, une image de changements!

par France-Claude Goyette, Centre de la petite enfance Abinodjic-Miguam



Graduation vers le préscolaire

— La MRC de la Vallée de l'Or compte le plus grand nombre d'Autochtones sur son territoire. Ils représentent 7,9% (3500) de la population, en plus d'être le groupe ayant la plus forte croissance démographique en Abitibi-Témiscamingue. Or déjà 55% de ces Autochtones vivent à Val-d'Or, et l'accélération du mouvement d'urbanisation devrait continuer de faire croître ce nombre. C'est ainsi, devant le besoin évident de places en service de garde pour les enfants autochtones vivant en milieu urbain, de même qu'un besoin important des communautés algonquines et cries qui transitent à Val-d'Or, devant la sous-utilisation des services de garde existants et la pauvreté des autochtones et, enfin, devant l'urgence de favoriser les échanges interculturels pour vaincre la discrimination raciale, qu'est apparue l'idée de mettre sur pied un Centre de la petite

enfance (CPE) autochtone qui s'adresserait à toutes les communautés, qu'elles soient autochtones ou allochtones.

Offrant des services à la population depuis le 1<sup>er</sup> avril 2003, le CPE Abinodjic-Miguam – qui signifie maison des enfants en algonquin – accueille 130 enfants : 80 en installation et 50 *via* son bureau coordonnateur de la garde en milieu familial. Les enfants autochtones constituent 60% de la clientèle. Au CPE, enfants, adultes, autochtones et allochtones apprennent à se connaître, à partager leur culture et à vivre ensemble un quotidien empreint de nouveautés et d'apprentissages. Pour le CPE, il est primordial de maintenir cette mixité, voire ce ratio, afin de contribuer à une harmonisation des cultures à Val-d'Or. Et de l'avis de tous, la petite enfance est le point de départ stratégique pour tout changement fondamental.

PHOTO: CPE ABINODJIC-MIGUAM

## « le CPE Abinodjic-Miguam, et ses tout-petits, peuvent être générateurs de changement ! »



Un petit coucou de Noémie-Angel

La mission du CPE Abinodjic-Miguam est évidemment d'assurer un environnement heureux, sain, sécuritaire et stimulant aux enfants de 0 à 5 ans. Mais elle vise aussi à promouvoir, à partager et à vivre la culture des Premières Nations dans le respect, l'harmonie et la valorisation de tous. Le CPE fait donc des efforts constants pour maintenir cette culture présente, par exemple par la langue, la danse et les légendes. L'approche utilisée est donc holistique et valorise les quatre dimensions de la vie d'une personne : physique, mentale, affective et spirituelle. Et comme l'individu fait partie intégrante de l'environnement communautaire, la communauté entière est prise en compte dans l'intervention. C'est ainsi que dans les activités, une place importante est accordée à la participation des aînés.

Issues des nations Algonquines, Cree, Attikamek, Wendake-Huronne et Abénakis, les éducatrices autochtones représentent 86 % du personnel éducateur. D'ailleurs, une politique d'embauche a été établie afin de donner la priorité aux membres des Premières Nations lors des recrutements. Cette politique permet d'assurer une présence de personnel autochtone pour ainsi soutenir et préserver, à long terme, le caractère culturel de la mission du CPE Abinodjic-Miguam.

Le CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue, en partenariat avec les organismes autochtones locaux, a offert deux formations sur mesure pour l'éducation en service de garde à l'enfance autochtone. Ces formations ont permis à 37 femmes et un homme autochtones d'obtenir un diplôme en service de garde, d'intégrer le marché du travail et ainsi d'améliorer leurs conditions de vie. Une troisième formation est d'ailleurs présentement en cours.

Un des défis auquel le CPE doit faire face est le taux d'absentéisme élevé, et ce, tant chez les enfants que chez le personnel éducateur. Il semble y avoir plusieurs facteurs explicatifs : taux de maternité plus élevé chez les éducatrices autochtones que chez les allochtones, périodes de chasse, deuils affectant beaucoup de gens à la fois, etc. Plusieurs des parents transitant à Val-d'Or pour des études postsecondaires (Pavillon des Premiers-Peuples de l'UQAT) retournent dans leur communauté au Nord en période estivale.

Malgré ce défi, le CPE Abinodjic-Miguam représente un atout pour la communauté autochtone. Il est créateur d'emplois et de recherche collective, affirme la présence autochtone à Val-d'Or et contribue à l'harmonisation interculturelle. Lors des premières inscriptions en 2003, les parents des enfants allochtones se questionnaient sur la qualification des éducatrices autochtones ; certaines craintes, démontrant les préjugés et la méconnaissance de la culture autochtone, ont même été formulées. Un an après l'ouverture du CPE, ces mêmes parents se sont dits privilégiés par la mixité culturelle du CPE. Comme quoi, le CPE Abinodjic-Miguam, et ses tout-petits, peuvent être générateurs de changement ! 

## « Issues des nations Algonquines, Cree, Attikamek, Wendake-Huronne et Abénakis, les éducatrices autochtones représentent 86 % du personnel éducateur. »



Le groupe MIGIZI (aigle) avec leur création pour l'Halloween

# Montréal autochtone

## Un tour guidé de l'Autre Montréal

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

— À la veille de souligner les 20 ans de la crise d'Oka, l'Autre Montréal – un collectif d'animation urbaine né de l'engagement de membres du comité logement Saint-Louis désireux de comprendre les enjeux des transformations de certains quartiers montréalais dans les années 1970 – a offert un tour guidé du Montréal des Autochtones par la visite de quelques lieux marquants. Un parcours qui interpelle certains mythes et qui éclaire un peu mieux la présence des Premiers Peuples au cœur de la fondation de la ville.

### Une présence diffuse

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les Autochtones originaires du Québec, du Canada, des États-Unis et de l'Amérique latine se sont déplacés vers les villes canadiennes; pour Montréal, le phénomène est surtout marqué durant les années 1980. Faire un portrait statistique fiable de la présence autochtone à Montréal est hasardeux et estimer la population revient à évaluer les rapports de force en présence. D'abord, qui est Autochtone et qui a l'autorité de le décider? Ensuite, de leur propre chef, Kahnawake et Kanesatake, les réserves mohawks du territoire, ont décidé de ne plus être incluses dans les données des deux derniers recensements au Canada. Par ailleurs, certains Autochtones ne s'identifient pas comme membres d'une Première Nation à cause de la dévalorisation de cette spécificité, alors que d'autres affirment plutôt vivre dans leur milieu d'origine, même s'ils habitent désormais la ville. C'est ainsi que les données du dernier recensement montrent qu'il y aurait 18 000 Autochtones à Montréal, alors que les observateurs penchent plutôt vers les 50 000. Un écart énorme qui illustre la complexité des enjeux identitaires au cœur de la réalité des Montréalais d'origine autochtone.

### Une cohabitation marquante

Dès les débuts de son existence, Montréal a été la ville de la cohabitation entre les Allochtones et les Autochtones, puisqu'elle était le lieu privilégié pour convertir ces derniers à la religion catholique. Le tour guidé de l'Autre Montréal le montre bien, grâce à la visite de quelques bâtiments historiques, notamment le Collège de Montréal

au coin des rues Sherbrooke et Atwater, petit royaume des Sulpiciens, une des deux congrégations à l'origine de l'organisation des territoires de Kanesatake. Grand carrefour de la traite des fourrures, Montréal a aussi été le lieu de la rencontre de diverses nations amérindiennes. Montréal, à cette époque, c'est aussi la présence de 1500 esclaves, dont un tiers sont noirs et deux tiers autochtones, arrachés de la vallée du Mississippi par divers raids militaires.

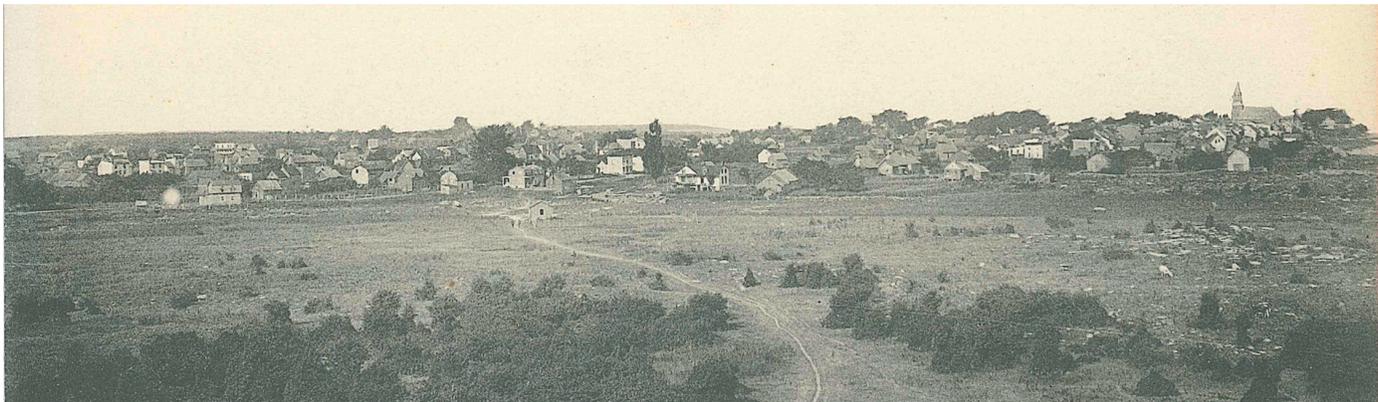
### Contre les mythes, pour la modernité

Une enquête des Centres d'amitié autochtone réalisée auprès de leurs bénéficiaires a permis de constater l'inadéquation entre la perception des Allochtones et la réalité vécue par les Autochtones à Montréal. Catherine Browne, chercheuse-animatrice à l'Autre Montréal affirme: « Ils sont profondément ancrés dans la modernité, et ce, depuis le début de la colonisation. Les Mohawks sont très cosmopolites; ils ont envoyé des représentants dans les cours d'Europe dès le 18<sup>e</sup> siècle, ils ont combattu auprès des Anglais en 1885 en Égypte et dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, ils ont contribué à bâtir les grands édifices et structures du 20<sup>e</sup> siècle: les ponts et les gratte-ciel. Dire que ces gens sont à l'écart du monde moderne est complètement faux. »

Plus près de nous, le tour guidé montre la vitalité culturelle et l'internationalisme des rapports entre Autochtones, notamment grâce au dynamisme du festival *Présence autochtone*. « On sent qu'il y a un bouillonnement. Les Autochtones sont passés d'invisibles à un peu plus visibles au sein de la ville, à travers notamment leurs manifestations culturelles. Il y a un véritable renouvellement de leur image et une confrontation saine avec le monde moderne. »

De surprises en découvertes, le tour guidé de l'Autre Montréal permet de prendre conscience de réalités importantes souvent occultées de l'Histoire. Catherine Browne précise: « Nous sommes des apprenants dans ce dossier. Aussi bien les participants que nous, avons été frappés par le peu de choses connues sur les Autochtones et, pourtant, ils étaient là avant les Européens, ils étaient là pendant et ils y sont encore! »

Le tour guidé est disponible sur demande auprès de l'Autre Montréal. 



La réserve de Caughnawaga, vue du pont de Lachine

# La Légende d'Aigle-Doré

par Carole Flamand, Centre d'amitié autochtone de Lanaudière

« La Légende d'Aigle-Doré devient un outil de valorisation et de transmission de la culture autochtone rassembleur pour tous les jeunes ! »

— Favoriser le rapprochement entre les peuples, promouvoir la culture et améliorer la qualité de vie des citoyens autochtones sont des défis quotidiens que relèvent les Centres d'amitié autochtones du Québec. Se concrétisant en différentes actions, la mission des Centres s'est traduite, au Centre d'amitié autochtone de Lanaudière, par l'idée de susciter une réflexion individuelle et collective chez les jeunes Autochtones en milieu urbain de la région en leur proposant un projet innovateur et créatif, *La Légende d'Aigle-Doré*.

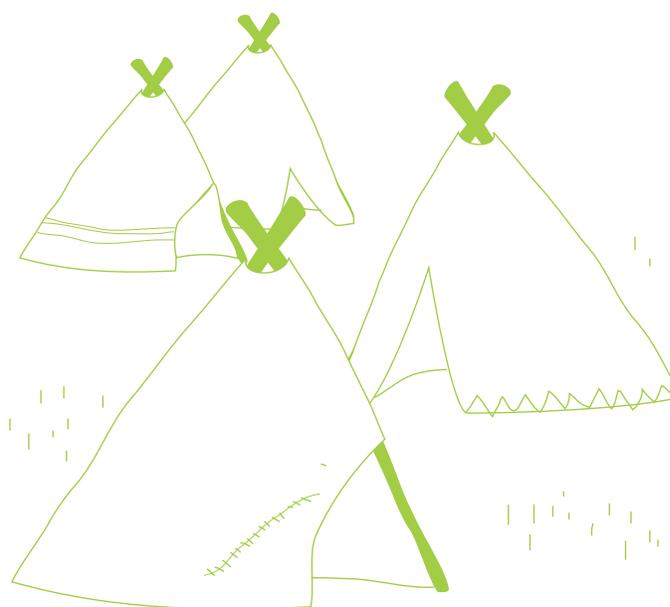
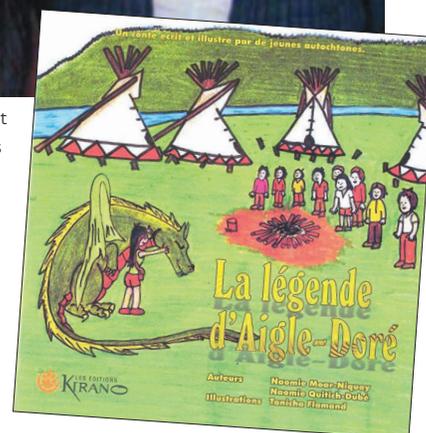
Conte autochtone portant sur les rapports égalitaires et mettant de l'avant une situation non stéréotypée d'une jeune adolescente autochtone, *La Légende d'Aigle-Doré* a été réalisée par les jeunes Autochtones en milieu urbain de la région de Lanaudière qui ont participé autant à son illustration, son édition et sa rédaction. Profitant du club de lecture et d'écriture du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière, *La Légende d'Aigle-Doré* a su mobiliser la jeunesse et a été l'occasion pour les jeunes participants de s'impliquer personnellement dans une activité concrète et complète d'édition.

Lancée officiellement en avril 2010 à Joliette, *La Légende d'Aigle-Doré* a été distribuée dans les écoles atikamekw et les Centres d'amitié autochtones du Québec, mais également dans les écoles primaires et secondaires de la grande région de Joliette. C'est là que la mission de bâtir des ponts entre les peuples prend tout son sens : profitant d'un lexique atikamekw-français et présentant une légende autochtone, *La Légende d'Aigle-Doré* devient un outil de valorisation et de transmission de la culture autochtone rassembleur pour tous les jeunes ! Par cette initiative, le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière a voulu raffermir les identités et les liens sociaux entre les peuples et nations qui cohabitent dans la région.

C'est ainsi qu'en s'appropriant et en s'impliquant dynamiquement dans tout le développement de ce projet rassembleur, les jeunes Autochtones en milieu urbain ont travaillé au mieux-être de leur collectivité et ont permis de développer leurs aptitudes éducatives, culturelles et entrepreneuriales. *La Légende d'Aigle-Doré* aura permis aussi d'enrichir la vie sociale et culturelle des jeunes tout en favorisant le développement de leur fierté à l'égard de leur culture et de leur héritage. Outil pédagogique universel, *La Légende d'Aigle-Doré* est maintenant disponible à la librairie René Martin de Joliette, au café-librairie Hannenorak de Wendake, à la librairie L'Odysée de Joliette et dans les boutiques d'économie sociale des Centres d'amitié autochtones du Québec. *La Légende d'Aigle-Doré* est un album jeunesse destiné aux enfants de 7 ans et plus et compte 15 pages illustrées. 



La légende d'Aigle-Doré : un conte écrit et illustré par de jeunes Autochtones



# Le travail en toile de fond à une meilleure intégration réciproque

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction

— En tissant de nouvelles trames d'avenir pour de jeunes Autochtones et leur famille, une petite entreprise d'insertion socioprofessionnelle de Val-d'Or aiguillonne un rapprochement interculturel avec la population et les entreprises locales sans en avoir la prétention.

« Quand Technobois a ouvert en 1997, les Autochtones ne faisaient pas partie de la clientèle visée, raconte Stéphane Audy, le directeur de l'organisation. Aujourd'hui, les communautés autochtones autour de Val-d'Or débordent et peu d'emplois y sont disponibles. De façon irréversiblement croissante, plusieurs Autochtones viennent s'installer en ville. À cela s'ajoute le contexte de pénurie de main-d'œuvre qui se vit présentement en Abitibi-Témiscamingue, obligeant les entreprises à recruter à l'extérieur de leur bassin traditionnel de main-d'œuvre allochtone. Il y a toutefois un taux important de décrochage scolaire chez les jeunes Autochtones, ce qui leur complique l'accès au marché du travail. Technobois leur offre donc un accompagnement socioprofessionnel visant l'insertion professionnelle ou encore la poursuite d'études. »

Aujourd'hui, les jeunes Autochtones composent jusqu'à 40% des employés chez Technobois. Ils accomplissent un parcours de 26 semaines à temps plein et y réalisent diverses tâches le long de la chaîne de transformation du bois ouvré. Ne nous y méprenons pas : « Le bois n'est qu'un prétexte, lance Stéphane Audy. Ce qu'on travaille ici, c'est principalement le comportement des jeunes hors et en usine. En ce qui a trait à la clientèle autochtone, il s'agit beaucoup d'expliquer les valeurs de la culture du travail "à l'occidentale" telles que l'assiduité et la performance. Celles-ci ne font pas partie des cultures autochtones, qui valorisent beaucoup le moment présent. »

Pour y parvenir, Technobois a choisi une approche culturellement ouverte et adaptée. Les employés doivent notamment participer à six ateliers traitant d'aspects psychosociaux, allant de la résolution de problèmes à la connaissance de soi... et ils le font en utilisant autant que possible des références culturelles autochtones ! Réunissant à la fois les employés autochtones et allochtones, ces ateliers créent ainsi, à leur manière, un rapprochement interculturel en démystifiant les cultures en présence.

« Car la grande difficulté n'est pas l'apprentissage à faire chez Technobois, mais plutôt la sortie... Les entreprises qui appartiennent à des Blancs sont encore réticentes à embaucher des travailleurs autochtones, remarque Stéphane Audy. Leurs façons de faire s'adressent à une main-d'œuvre culturellement uniforme. Nous les approchons souvent nous-mêmes pour solliciter des stages pour les candidats autochtones... C'est peut-être le petit morceau qui manque pour les amener ailleurs. On offre même parfois de payer leur salaire pour deux semaines, histoire de juguler les hésita-

tions... Puisque ce sont des travailleurs appliqués, ils restent généralement en poste après. »

Contrecoup de cette difficulté à percer le marché du travail, les jeunes Autochtones retournent en majorité en formation à leur sortie de chez Technobois. « D'une part, je pense qu'ils constatent le type d'emplois qui sont accessibles sans diplôme. D'autre part, la plupart de nos employés autochtones ont des enfants et la formation est pour eux un moyen d'améliorer leur sort. Issus de familles qui ont connu de nombreuses problématiques sociales avec des parents chômeurs, c'est pour eux une opportunité de casser le cycle et d'offrir une enfance différente à leurs petits. » Sans le vouloir, le processus d'insertion socioprofessionnelle qu'anime Technobois en fait un lieu de transition authentique entre deux cultures, deux milieux de vie et deux générations. 



Employés à l'œuvre à l'usine Technobois



Activité de pêche blanche organisée par l'entreprise

# Vision de l'aigle, sagesse de la tortue

par Gustavo Zamora Jiménez, Cercle des Premières Nations de l'Université du Québec à Montréal

— Cœuvrant en plein cœur de Montréal, le *Cercle des Premières Nations de l'UQAM* (CPNUQAM) est une association étudiante qui a pour mission de soutenir les étudiants autochtones de l'UQAM, notamment dans leur intégration à la vie universitaire et urbaine. Elle vise également à promouvoir et à diffuser la culture autochtone, tout en établissant des liens d'amitié et de coopération entre les Autochtones et les Allochtones.

En apparence une simple association étudiante, le CPNUQAM est bien plus qu'un regroupement universitaire, comme en témoignent ses belles réussites, fruit d'un travail acharné, continu, et qui se poursuit à ce jour.

## Origines

Dès 1990, le groupe existait sous le nom de *Comité des Premières Nations de l'UQAM*. En 1993, le CPNUQAM a adopté sa dénomination actuelle et obtenu un local à l'université, devenant le premier organisme universitaire francophone voué au soutien des étudiants autochtones en milieu urbain. Le CPNUQAM a été accrédité en tant qu'organisme sans but lucratif (OSBL) en 1994, puis a élargi son mandat au-delà du cadre universitaire en développant, à partir de 1996, un partenariat avec *Terres en vues* dans la réalisation du festival *Présence autochtone*. Ce qui distingue le CPNUQAM, c'est que plusieurs de ses membres sont restés dans le groupe, même après l'obtention de leur diplôme, parce qu'ils croient à sa mission, à son engagement auprès des Autochtones et à sa capacité de fonctionner par consensus tout en étant composé de membres autochtones et allochtones.

## Réussites

Au fil des années, les membres du CPNUQAM ont réalisé des activités politiques, artistiques et culturelles variées. Une manifestation pour la signature de la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones a été organisée en 2008 en partenariat avec l'*Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)* et *Amnistie internationale*. La même année, la création artistique et le discours critique autochtones ont été mis en valeur au colloque-événement *Paroles et pratiques artistiques autochtones au Québec aujourd'hui*, réalisé conjointement avec le *Centre interuniversitaire d'études sur les arts, les lettres et les traditions (CELAT)*. En 2010, l'événement *KÉBEK : La place des Premières Nations dans un Québec interculturel*, solidement épaulé par le *Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA)*, a rappelé que les Amérindiens et les Inuits ont aussi leur mot à dire dans le développement du modèle interculturel québécois. Et il ne s'agit là que de trois exemples tirés du lot d'activités réalisées par le CPNUQAM et ses sympathisants.

## Soirées Art-culture autochtones

Depuis 2010, le *Cercle des Premières Nations* a rejoint les rangs du Comité Art-culture du *Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal*. Travaillant ainsi de concert avec

d'augustes organismes comme *Terres en vues* et *Ondinnok*, le CPNUQAM offre depuis l'automne un rendez-vous mensuel, les *Soirées Art-culture autochtones*, se déroulant le premier jeudi du mois. Ces soirées visent à créer un événement rassembleur (ambiance « 5 à 7 ») pour réunir les Autochtones et développer chez eux un sentiment d'appartenance, et ce, tout en construisant des ponts avec les Allochtones (qui sont cordialement invités à participer à ces soirées) à qui on « offre » la richesse culturelle de la musique et des arts de la scène provenant des 11 nations autochtones du Québec. Déjà à leur quatrième édition en décembre 2010, ces soirées sont une habitude que le Cercle des Premières Nations espère transformer en tradition.

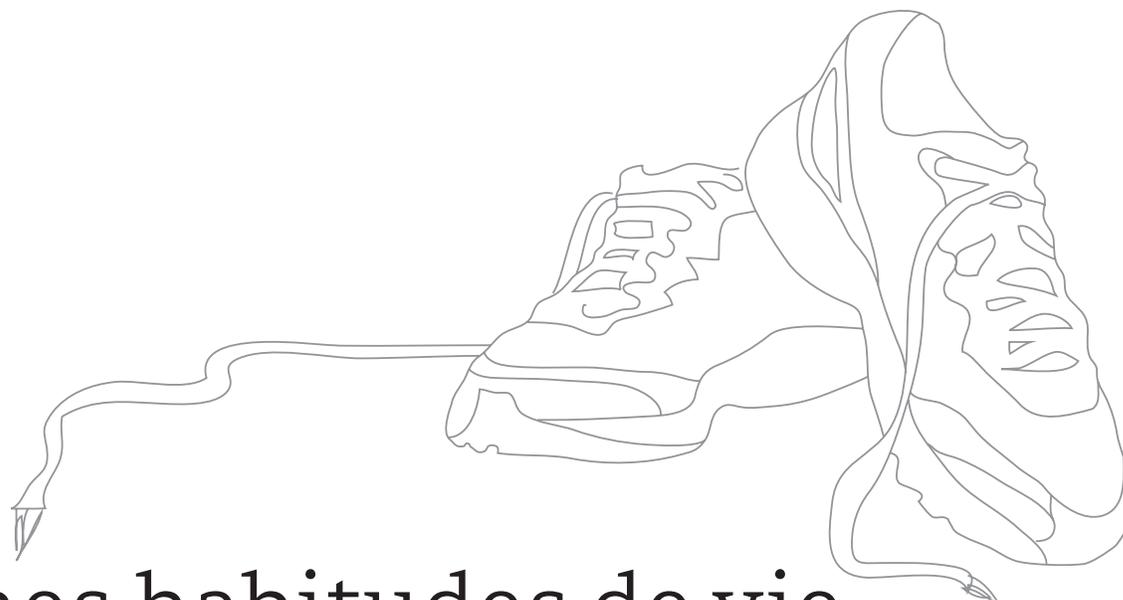
Si nous pouvons nous réjouir de la réussite des *Soirées Art-culture autochtones*, il faut aussi souligner qu'elles ont été créées précisément pour remédier à l'absence d'un lieu communautaire artistique et culturel autochtone à Montréal. En effet, il est fort paradoxal qu'une métropole capable de faire place à des lieux de diffusion dédiés aux communautés culturelles ne soit pas encore arrivée à en faire autant pour les Premières Nations. C'est dans ce contexte que le Comité Art-culture du *Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal* travaille à créer les conditions qui rendront possible l'établissement d'un tel lieu.

« ...il est fort paradoxal qu'une métropole capable de faire place à des lieux de diffusion dédiés aux communautés culturelles ne soit pas encore arrivée à en faire autant pour les Premières Nations. »

## Projets d'avenir

Évidemment, l'histoire du *Cercle des Premières Nations de l'UQAM* ne s'arrête pas là. Le 17 mars 2011, l'organisme orchestrera un événement d'envergure qui portera cette fois sur l'urbanisation accrue des Amérindiens et des Inuits dans le Québec actuel. De plus, en avril 2011, il organisera un événement artistique mettant en vedette Joséphine Bacon, sa poésie et l'expression de langue innue qu'elle affectionne.

À l'avenir, le CPNUQAM prévoit lancer de nombreuses autres initiatives qui aideront les étudiants autochtones à trouver leur place et donneront au reste du Québec une occasion de mieux comprendre la richesse que les Premières Nations apportent à l'ensemble de la société. 



# De saines habitudes de vie pour les enfants et les jeunes des communautés autochtones

par Caroline Beaulieu, Secrétariat aux affaires autochtones

— Animé par la volonté de contribuer à l'épanouissement du plein potentiel des jeunes Autochtones, le gouvernement du Québec a mis sur pied le Programme d'aide financière pour l'embauche et le suivi de coordonnateurs en sport et loisir, et d'implication communautaire et citoyenne. Cette initiative, issue du Forum socioéconomique des Premières Nations (2006), se déploie actuellement auprès de quinze communautés autochtones, touchant ainsi plus de 5000 enfants et adolescents vivant en milieu défavorisé.

L'idée de doter ces communautés de moyens concrets pour combattre le désœuvrement vise à répondre au besoin exprimé par de nombreux chefs autochtones quant à l'importance d'occuper les jeunes de manière constructive. En prenant goût à la pratique d'activités sportives et de plein air, les jeunes Autochtones améliorent considérablement leur estime de soi et développent le sens de l'effort et le goût de la réussite.

Les coordonnateurs en sport et loisir, en organisant et en coordonnant des activités récréatives, cristallisent la promotion des saines habitudes de vie auprès des membres des communautés. Les moyens qu'ils utilisent pour inciter les gens à bouger sont diversifiés et les résultats sont souvent spectaculaires. Ils organisent, par exemple, des tournois de sports d'équipes et des camps de jour pendant la période estivale, ils incitent les jeunes et leurs parents à participer à des marches communautaires, ils planifient des séjours en forêt et font de l'animation à la Maison des jeunes. Des centaines de jeunes et de parents sont désormais plus actifs et sensibilisés aux bienfaits de l'activité physique.

Québec en Forme, partenaire privilégié du programme, met son réseau et ses ressources au profit des communautés autochtones. Québec en Forme soutient, tant au plan régional qu'à celui du national, les coordonnateurs en sport et loisir dans leurs démarches de

mobilisation communautaire visant l'acquisition de saines habitudes de vie. Dans chacune des régions administratives, un agent de développement de Québec en Forme, en étroite collaboration avec le coordonnateur national du programme, accompagne les communautés qui souhaitent se doter d'outils pour promouvoir un mode de vie physiquement actif.

À titre d'exemple, sous l'impulsion de la coordonnatrice à Wemotaci (communauté attikamek de plus de 1000 habitants située en Mauricie), une vingtaine d'intervenants du milieu (éducation, santé, services sociaux, élus, etc.) se sont mobilisés pour mettre en œuvre une planification stratégique de qualité portant sur l'acquisition de saines habitudes de vie auprès des jeunes de 0 à 17 ans. Dans le cadre de cette planification, un camp de soccer a été mis sur pied, ce qui a permis à une quarantaine de jeunes de passer un été actif et stimulant. Cette mobilisation locale, soutenue par Québec en Forme, est un excellent exemple de la volonté d'une communauté de se donner des outils pour assurer le bien-être des jeunes. Assurément, d'autres initiatives positives, issues d'exercices de mobilisation communautaire, verront bientôt le jour dans d'autres communautés.

Les retombées du programme sont multiples et se traduisent, entre autres, par l'amélioration de l'accessibilité aux activités et une hausse de la participation des jeunes aux activités récréatives offertes, par une baisse du vandalisme et une amélioration du climat social. Les données recueillies révèlent que la mobilisation communautaire, surtout par l'implication des parents, permet d'intervenir efficacement auprès des jeunes et contribue à améliorer la communication entre les différents partenaires, internes et externes de la communauté, ayant tous à cœur la promotion des saines habitudes de vie. **D8**



# De nouveaux centres collégiaux de transfert de technologie

par Caroline Mongrain, comité de rédaction

— Les Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) sont des organismes reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) depuis 1983 et ce, avec la collaboration du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

Les nouveaux CCTT dans le domaine des pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN) constituent des agents de transfert et de valorisation de la recherche. Ayant pour but ultime le développement social, ils sont des lieux de recherche interdisciplinaire appliquée qui visent à répondre aux besoins des milieux utilisateurs et à résoudre des problèmes et des enjeux sociaux exprimés par ces milieux. Les CCTT-PSN offrent du soutien aux milieux de pratique, notamment en matière de prévention, par le transfert des connaissances et par de la formation. Ils s'associent à différents partenaires tels que des institutions, des organisations ou des communautés.

Récemment, le MDEIE, par la Direction de l'innovation et du transfert (DIT), a participé au processus de sélection en vue de la reconnaissance de trois CCTT-PSN. Il s'agit :

- ▶ du Centre de recherche sur l'inclusion scolaire et professionnelle des étudiantes et étudiants en situation de handicap (CRISPESH), affilié au Collège Dawson et au Cégep du Vieux-Montréal; il aura pour mission de contribuer au développement et à l'adoption de pratiques visant l'intégration optimale des personnes vivant une situation de handicap, tant dans les milieux dédiés à leur formation que dans ceux où elles seront appelées à exercer leur métier ou leur profession;
- ▶ du Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD), affilié au Cégep de la Gaspésie et des Îles; il offrira à l'ensemble de la population de la Gaspésie et des Îles un service de soutien à la recherche en innovation sociale mettant en valeur les principes du développement durable;
- ▶ et du Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CERSÉ), affilié au Cégep de Rosemont; il assumera un rôle de référence et de concertation et favorisera le transfert de l'innovation sociale et l'adoption de pratiques sociales novatrices dans une perspective de développement durable.

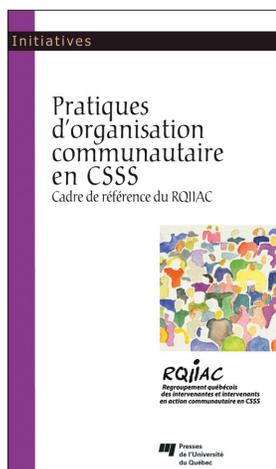
Il importe ici de définir l'innovation sociale afin de bien comprendre ce que l'on entend par « pratiques sociales novatrices ». L'innovation sociale se définit comme étant « toute nouvelle approche, pratique ou intervention ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés<sup>1</sup> ». Les pratiques sociales novatrices constituent les actions,

les stratégies, les méthodes ou les produits développés – entre autres au moyen de recherches – qui ont un caractère novateur et qui visent à répondre à des besoins précis d'un milieu. Le transfert de connaissances s'opère dans le cadre d'échanges bidirectionnels entre les milieux de recherche et les milieux de pratique, et suppose un processus continu d'amélioration, d'adaptation et d'appropriation des connaissances dans le milieu utilisateur d'origine. Il vise également de nouveaux milieux utilisateurs. Les pratiques sociales novatrices génèrent de nouvelles compétences, de nouvelles connaissances ou de nouvelles valeurs.

Les CCTT-PSN répondent d'abord aux besoins qui émanent des milieux utilisateurs et favorisent le transfert de nouvelles connaissances vers ces milieux en les accompagnant tout au long de leur démarche. Ils assurent des activités de veille, de recherche, de concertation, de formation et d'accompagnement. Ils rassemblent les divers intervenants d'un milieu donné et mettent en commun les ressources nécessaires pour l'appropriation de ces nouvelles connaissances et le développement de nouvelles pratiques sociales par ce milieu. De cette façon, ils contribuent à améliorer une situation ou à prévenir des problèmes sociaux et collaborent à une offre de services plus adéquats à la population. En ouvrant la porte au partage des connaissances, en favorisant la compréhension des enjeux sociaux et en collaborant à l'identification de pistes de solution aux problématiques étudiées, les CCTT-PSN s'assurent d'avoir un impact favorable sur le développement social et économique du Québec, notamment de leur région.

On considère qu'il y a un impact favorable d'un CCTT-PSN lorsqu'il y a résolution ou amélioration d'un problème social, amélioration ou développement de nouveaux savoir-faire au sein du milieu utilisateur, ou réalisation d'économies d'échelle, notamment dans des domaines comme l'amélioration du niveau de vie, l'amélioration de la qualité du travail, une meilleure vie en société, un impact positif sur la santé ou encore des changements dans la culture et les loisirs. 

1. Camil BOUCHARD, *Groupe de travail sur l'innovation sociale*, 1999, p. 46.

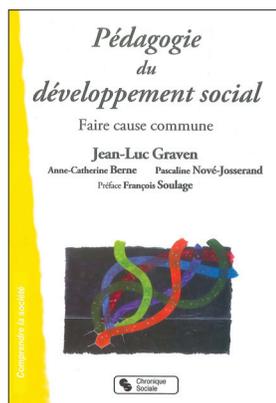


### Pratiques d'organisation communautaire en CSSS Cadre de référence du RQIIAC

RQIIAC en collaboration avec René Lachapelle (2010), Québec, Presses de l'Université du Québec.

— Avec la création des centres de santé et de services sociaux (CSSS) en 2004 et les transformations des communautés locales au cours de la dernière décennie, il était impératif pour le Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CSSS (RQIIAC) de réviser son cadre de référence publié en 2003. Adopté en mars 2010 à la suite d'une consultation menée dans diverses régions du Québec, le nouveau texte campe l'ensemble des dimensions essentielles de la pratique des organisatrices et organisateurs communautaires dans les CSSS. Il s'accompagne d'un cadre de pratique qui traite de l'organisation du travail, de son encadrement et de son soutien, ainsi que de quatorze récits de pratique qui illustrent concrètement les concepts qu'il avance.

Destiné avant tout à celles et ceux qui exercent la profession, mais aussi à celles et ceux qui s'y préparent, de même qu'aux cadres des CSSS, l'ouvrage fait une mise à jour des acquis de près de quarante années d'exercice de l'organisation communautaire dans le réseau public québécois de la santé et des services sociaux. Il est aussi, à sa façon, un manifeste qui vise à consolider une pratique de changement social au sein du réseau public et à faire progresser les idéaux qui l'animent.



### Pédagogie du développement social. Faire cause commune

Graven, Jean-Luc, Anne-Catherine Berne et Pascaline Nové-Josserand (2010), Lyon, Chronique sociale.

— *Qu'est-ce que le développement social? Comment susciter la mobilisation et la participation de la population d'un territoire? Comment entrer en contact avec celle-ci? Est-il possible de susciter l'engagement des personnes dans la durée? Comment créer des partenariats avec les divers acteurs qui interviennent sur un territoire? L'action des habitants peut-elle vraiment transformer leurs réalités de vie? Comment évaluer les changements?* Ce sont quelques-unes des questions auxquelles s'est confrontée l'équipe qui a mené le projet « Faire cause commune ». Elle a engagé un travail de terrain pour que les habitants de quartiers populaires agissent en tant que citoyens, avec les divers acteurs de leur environnement. Cette expérience pratique a été à la source d'une recherche méthodologique, largement enrichie par d'autres expériences de développement social menées en France ou à l'étranger, et dont cet ouvrage est le fruit.



### L'arbre est dans ses feuilles et la forêt, dans sa communauté

Teitelbaum, Sara et Éric Saumure (2010), Un guide sur la foresterie communautaire, Solidarité rurale du Québec.

— Les forêts du Québec couvrent un territoire équivalent à deux fois celui de la France. Pourtant, cette richesse profite peu aux communautés à proximité. Consciente de l'engouement que suscite un mode de gestion forestière collé aux aspirations du milieu et leur permettant d'en faire un levier durable de développement, SRQ lance un guide sur la foresterie communautaire. Le contexte actuel est favorable à cette approche, d'autant plus que le nouveau régime forestier donne une place aux projets de forêt de proximité. À l'intention des leaders, des intervenants et des citoyens, le guide explique ce concept, issu d'une longue tradition d'action locale. On y présente une douzaine d'initiatives novatrices du Québec, du Canada et d'ailleurs, ainsi que les facteurs de succès. L'ouvrage est accompagné de la vidéo « Quand la forêt devient matière première au développement collectif » présentant quelques expériences en Colombie-Britannique avec, en parallèle, les aspirations des communautés forestières du Québec, et commentée par Luc Bouthillier, professeur titulaire en politique forestière à l'Université Laval.

## Des réseaux responsables de leur population, Moderniser la gestion et la gouvernance en santé

Roy, Denis A., Eric Litvak, Fred Paccaud (2010), Montréal, Les éditions Le Point.

— Comment construire un système de santé mieux adapté à la multiplication des contraintes et plus performant ? Cet ouvrage offre un corpus de propositions et de pistes novatrices pour le renouvellement de la gestion et de la gouvernance en santé. Parce que les besoins d'aujourd'hui, tout comme les moyens d'y répondre, sont très différents de ceux qui prévalaient par le passé, plusieurs approches traditionnelles doivent être remises en question et remplacées par d'autres mieux adaptées, plus simples, moins coûteuses et plus efficaces.

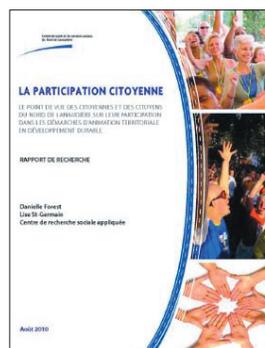
Fruit d'une sérieuse réflexion et présenté sous une forme concise et accessible, *Des réseaux responsables de leur population, Moderniser la gestion et la gouvernance en santé*, agrémenté de tableaux et de schémas éclairants, constitue un ouvrage de référence essentiel à toute personne engagée dans la planification, la gestion ou la gouvernance des systèmes de santé, et à tout public désireux de suivre la direction empruntée par les organisations destinées à le servir.



## Le point de vue des citoyennes et des citoyennes du nord de Lanaudière sur leur participation dans les démarches d'animation territoriale en développement durable

Forest, Danielle et Lise St-Germain (2010), Rapport de recherche, Centre de recherche sociale appliquée, CSSS Nord de Lanaudière

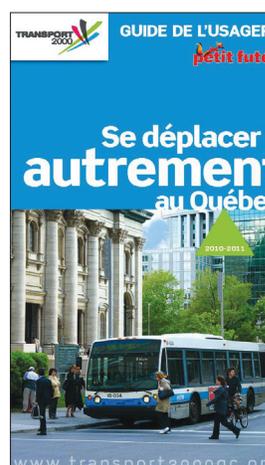
— Puisée à même l'expérience concrète de près de soixante citoyennes et citoyens engagés dans six démarches d'animation territoriale, la recherche met en lumière leur point de vue sur les motivations, les facteurs et les freins ayant influencé leur participation à ces démarches. Les points de vue des intervenants, des élus et des dirigeants sont aussi mis en évidence et en relation avec ce propos citoyen. L'étude se conclut avec plusieurs pistes d'actions et recommandations pouvant soutenir la participation citoyenne dans les démarches d'animation territoriale en développement durable.



## Se déplacer autrement au Québec

Transport 2000 (2010), [transport2000qc.org](http://transport2000qc.org)

— Que ce soit pour les loisirs, les études ou le travail, le Québec, et particulièrement la région métropolitaine de Montréal, offre une diversité de moyens pour se déplacer. Ce guide gratuit constitue une première dans la francophonie : il rassemble les informations concernant les divers transports collectifs québécois et fait tomber les barrières régionales en présentant de manière intégrée l'offre de service en transport collectif partout au Québec.



## Le tableau de bord : essentiel pour le développement des communautés

par Ginette Boyer, Tableau de bord CSSS-IUGS

— Enfin! Grâce au «Tableau de bord des communautés» réalisé par l'Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC), des données statistiques, dont celles de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec, sont maintenant disponibles à petite échelle aux 66 communautés locales de l'Estrie afin qu'elles puissent mieux cibler leur développement.

En effet, comme le mentionne monsieur Paul Morin, président de l'Observatoire et chercheur en développement social à l'Université de Sherbrooke, «une connaissance fine de chacune des collectivités est essentielle pour travailler efficacement à son développement, pour renforcer la mise en œuvre des planifications stratégiques, des politiques familiales et des interventions locales». C'est ainsi que le Tableau de bord regroupe des données statistiques sur les revenus, la démographie, l'activité économique, etc., mais également des données qualitatives sur le potentiel de développement des communautés, telles que le sentiment de sécurité, la participation citoyenne ou les interactions des dynamiques locales.

Cet outil, dont toutes les données sont disponibles sur le site Internet [www.oedc.qc.ca](http://www.oedc.qc.ca), est bien plus qu'un outil: «Dans Memphrémagog, l'implantation du Tableau de bord fut un exercice auquel ont participé plus d'une centaine de personnes. À lui seul, le processus d'implantation et de développement de l'outil est un exploit en soi. Plus qu'un portrait statistique, le Tableau de bord permet aux acteurs de révéler l'identité dynamique de notre milieu, de comprendre l'inter-influence des forces et des faiblesses de chaque zone de notre territoire», a indiqué madame Vicky May Hamm, mairesse de Magog.

Monsieur Éric Bourgault, agent de développement rural au CLD du Val-Saint-François et coordonnateur de la Table intersectorielle stratégique ajoute que: «Ce qui est intéressant, c'est que ces données sont disponibles par communauté locale, par MRC et à l'échelle régionale et provinciale». Monsieur Yvon Boisvert, coordonnateur à la vie communautaire de la Ville de Sherbrooke, renchérit: «Le Tableau de bord des communautés constitue un outil privilégié pour dresser un portrait de situation et permettre aux arrondissements qui le désirent d'élaborer leurs plans d'action en matière de développement social et communautaire».

Rappelons que l'aventure du Tableau de bord a commencé au printemps 2008, lorsque 66 communautés locales d'environ 5000 personnes ont été définies en Estrie. Pour s'assurer d'avoir une bonne validité et pour respecter certains enjeux éthiques, il a fallu regrouper quelques villages en milieu rural et diviser certains quartiers en milieu urbain. Par la suite, une série d'indicateurs variés ont été choisis. Au total, le Tableau de bord des communautés présente 19 catégories d'indicateurs (ex.: âge de la population) qui se déclinent en 126 éléments d'information (ex.: 14 tranches d'âge).

Cette démarche participative et intersectorielle a été coordonnée par l'Observatoire estrien du développement des communautés en collaboration étroite avec la Direction de la santé publique et de l'évaluation de l'Estrie. De nombreux partenaires ont également investi dans ce projet, dont la Conférence régionale des élus de l'Es-

trie, les Centres de santé et de services sociaux de l'Estrie, Emploi Québec, la Ville de Sherbrooke, Centraide-Estrie, les SADC de l'Estrie, et le programme de liaison communautaire de Statistique Canada. «Il s'agit d'une belle réussite des partenaires de l'Estrie, d'une belle collaboration entre le régional et le local, entre la ville centre et les MRC, entre les chercheurs et les gens de terrain», conclut monsieur Paul Morin.

## Le programme d'accréditation et de reconnaissance «Municipalité amie des enfants»

par Maude Bergeron-Lavoie, Carrefour action municipale et famille

— À l'occasion des célébrations entourant la Journée nationale des droits de l'enfant, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) et UNICEF Québec ont remis, à l'automne dernier, l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) à la Ville de Québec et à la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Lancée en novembre 2009, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, Municipalité amie des enfants est un programme d'accréditation et de reconnaissance portée par le Carrefour action municipale et famille en collaboration avec UNICEF Québec. Le programme s'implante donc graduellement au Québec depuis le lancement, où trois municipalités pilotes ont été accréditées soit, la municipalité de Saint-Bruno, la ville de Sainte-Julie et l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.



## D'où vient MAE ?

MAE est la version québécoise de l'initiative internationale *Villes amies des enfants*, née en 1996 dans le cadre de la résolution prise lors de la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II, Istanbul 1996), visant à faire des villes des lieux vivables pour tous, en particulier pour les enfants. La déclaration de la Conférence a confirmé que le bien-être de l'enfant représentait l'indicateur suprême d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques.

La Convention relative aux droits de l'enfant exhorte les villes à repenser leur structure, leurs services et leurs aménagements qui ont des répercussions sur la qualité de vie de leur communauté. Dans le cadre des responsabilités municipales, une MAE s'engage donc à apporter son soutien à la mise en application de la Convention et à célébrer la Journée nationale des droits de l'enfant. De plus, ce projet s'inscrit directement dans le mouvement amorcé au Québec en 1989 qui a amené les municipalités à adopter une politique familiale dans leur milieu.

## Objectifs de MAE

L'objectif principal de MAE est de faire connaître les actions et les projets des municipalités, municipalités régionales de comté, villes et arrondissements qui s'engagent à promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant et à la respecter dans leur milieu. Plus spécifiquement, MAE vise à :

- ▶ rendre le milieu de vie toujours plus accueillant et accessible aux enfants et aux jeunes tout en améliorant leur sécurité, leur environnement ainsi que leur accès à la culture et aux loisirs ;
- ▶ sensibiliser les enfants et les jeunes au civisme et favoriser leur insertion dans leur milieu par leur participation à des structures adaptées où ils seront écoutés et respectés ;
- ▶ encourager l'émergence de projets favorisant les politiques familiales en plaçant les droits de l'enfant au cœur de la démarche ;
- ▶ mieux faire connaître la situation des enfants dans le monde et développer un esprit de solidarité internationale ;
- ▶ célébrer annuellement la Journée internationale de l'enfant.

Pour participer à ce projet citoyen, les municipalités intéressées doivent constituer un dossier de candidature en téléchargeant les documents nécessaires déposés sur le site du CAMF ([www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca)). De plus, une vidéo promotionnelle est également disponible afin de découvrir de bonnes pratiques en faveur des enfants.

# Réfléchir collectivement, agir solidairement !

Stratégies d'amélioration des conditions de travail dans le secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire

par Céline Charpentier,  
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire

— L'enquête *Les Repères en économie sociale et en action communautaire. Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre* (CSMO-ÉSAC, 2009) a permis d'en savoir davantage sur les conditions de travail et

de rémunération des travailleurs du secteur. Dans cette enquête, plus de la moitié des gestionnaires (60 %) se disent préoccupés par la question de la relève dans le secteur, prévoyant, par ailleurs, la plus importante vague de départs en 2012. Au cours des trois dernières années, 51 % des organisations ont rencontré des difficultés à pourvoir un ou plusieurs postes. Pour faire face à cette rareté de main-d'œuvre qualifiée, les gestionnaires ont indiqué clairement qu'une des stratégies favorisées est celle d'améliorer les conditions de travail et les conditions salariales (bonification, mise à niveau, salaires compétitifs, hausses salariales, assurances collectives, fonds de pension, régime de retraite à financement salarial, etc.).

Tenue à l'automne dernier, une journée de réflexion sur l'amélioration des conditions de travail a été organisée par le Groupe national pour l'amélioration des conditions de travail<sup>1</sup>. L'objectif était d'informer et de sensibiliser les acteurs sur les défis de l'amélioration des conditions de travail (principalement à impact financier) du secteur.

Afin d'alimenter les réflexions et les discussions des 85 participants, trois cas concrets d'organisations ayant développé des stratégies à cet effet ont été présentés. Les participants ont eu l'occasion par la suite d'échanger en atelier. Ils ont abondamment discuté des obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre de telles stratégies. Finalement, des pistes de solutions ont été explorées, incluant des pistes d'action collective. Voici quelques éléments qui ressortent de cette journée.

- ▶ Les organisations ont plus particulièrement adopté des mesures visant la bonification des avantages non pécuniaires dans leurs efforts d'amélioration des conditions de travail.
- ▶ Le financement des organisations et la transformation des mentalités sont des obstacles considérables à l'amélioration des conditions de travail, qu'il est impossible de dissocier de la conjoncture actuelle. Les organisations doivent mettre à jour leurs pratiques de gestion des ressources humaines dans l'objectif de fidéliser leurs employés.
- ▶ En matière de gestion interne, la mobilisation de plusieurs acteurs – dont les membres des CA et des travailleurs – est nécessaire afin de répondre adéquatement aux défis actuels.
- ▶ L'amélioration des conditions de travail passe par la mise en œuvre de stratégies collectives, là où des alliances avec les regroupements nationaux et avec les associations syndicales peuvent contribuer à générer un rapport de force auprès des bailleurs de fonds.
- ▶ La reconnaissance du travail accompli par les organismes communautaires et par les entreprises d'économie sociale ainsi que la visibilité de ce secteur d'emploi à « valeurs ajoutées » se trouvent au cœur des perspectives de travail identifiées par les participants à cette journée de réflexion sur l'amélioration des conditions de travail.

Le Groupe national sur l'amélioration des conditions de travail dans le secteur d'emploi de l'action communautaire et de l'économie sociale continuera à tenir diverses rencontres à partir des réflexions exprimées. À suivre donc !

1. Le Groupe national pour l'amélioration de travail est composé des organisations suivantes : Chantier de l'économie sociale, CSMO économie sociale action communautaire, CSN, FTQ, Relais Femmes, Fédération des centres d'action bénévoles du Québec, Coalition des organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre, Conseil québécois du loisir, Fédération des professionnelles-CSN, Société des attractions touristiques du Québec, festivals et événements Québec

# Du concret pour l'avenir des jeunes Autochtones en milieu urbain

par Jorge Herrera, Centre d'amitié autochtone de Montréal

— Pour une deuxième année consécutive, c'est avec enthousiasme qu'un groupe de sept jeunes autochtones, provenant des différentes communautés urbaines du Québec, participaient au projet de « Sensibilisation à la culture entrepreneuriale collective chez les jeunes Autochtones en milieu urbain ». Entrepris par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), en partenariat avec l'Office Québec-Amérique pour la jeunesse (OQAJ), cet échange créatif et innovateur Québec-Mexique visait à sensibiliser les jeunes Autochtones québécois à l'entrepreneuriat collectif par le biais d'un partage culturel entre communautés autochtones. Pendant une semaine, une délégation de jeunes Autochtones provenant de communautés urbaines distinctes – La Tuque, Val-d'Or, Québec, Montréal – a visité divers projets d'économie sociale autochtones dans l'état du Chiapas, dans le sud du Mexique.

## Une mer de possibilités et des rêves en plus

Cette expérience nous a permis de réaliser plusieurs objectifs, dont le principal: nous rappeler que l'économie sociale reste ancrée dans nos racines autochtones, qu'elle fait partie de notre passé et qu'elle peut encore servir d'instrument pour assurer notre avenir; deuxièmement, élargir nos horizons en établissant des liens de solidarité, à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté; enfin, stimuler les jeunes à devenir promoteurs de l'entrepreneuriat social. Il faut encourager les jeunes à s'identifier comme agents communautaires clés. Ils doivent apprendre à assumer leurs responsabilités dans la décision collective. Et le projet Québec-Mexique semble déjà porter ses fruits!

## De nouvelles solidarités

La majorité des jeunes Autochtones du Québec vivant en milieu urbain se sentent éloignés de leur communauté et souvent doivent affronter seuls leurs difficultés. La rencontre entre les jeunes Autochtones du Québec et ceux du Chiapas a permis de faire le point sur l'importance de la solidarité, de l'entraide, du partage des savoirs et cela, même au-delà des frontières géographiques.

Grâce à cet échange, les jeunes du Québec et du Mexique ont pu prendre connaissance de la similitude des défis auxquels ils sont confrontés: racisme, marginalisation, assimilation, injustice sociale, difficultés d'ordre économique et pauvreté, modifications de leurs milieux de vie traditionnels, etc. En tissant des liens de solidarité, la communauté devient plus forte et il est ainsi plus facile de vaincre les difficultés et d'atteindre les buts fixés. L'objectif grandit, puisqu'il est porté par l'ensemble d'une communauté élargie, et les difficultés se transforment alors en occasion d'apprentissage plutôt qu'en échec.

Les communautés autochtones chiapanèques reconnaissent de plus en plus l'importance du partenariat entre les organisations autochtones du Québec et celles du Chiapas. En cette deuxième

année d'échange, il s'est créé une meilleure collaboration entre les instances gouvernementales et les organismes autochtones, tant au chapitre de la planification que de l'organisation.

## Des initiatives nouvelles

En deux ans, 12 jeunes autochtones provenant de communautés différentes ont été initiés à l'économie sociale. Devenus aujourd'hui des membres actifs de leur communauté, ils sensibilisent d'autres personnes et tissent des liens grâce à de nouvelles initiatives, notamment en entrepreneuriat communautaire.

Ainsi, après notre expérience au Mexique, le *Centre d'amitié autochtone de Montréal* a appliqué son nouveau « savoir-faire » dans le but de créer une coopérative de sculpteurs sur pierre. Il a réuni de jeunes Autochtones désireux de perfectionner l'art ancestral de la pierre à savon. Une salle spéciale a été aménagée pour la création de ces sculptures et l'équipement nécessaire a été acheté. Un artiste tailleur de pierre s'est joint au projet et partage son savoir-faire avec les jeunes. Après un an et demi de préparation, de planification, d'organisation et de création, nous avons réussi à exposer une vingtaine d'œuvres à diverses occasions. Et le projet continue! Déjà, quelques membres ont suivi une formation sur la gestion et l'administration d'une coopérative. Bientôt, une boutique permanente permettra d'exposer les œuvres et d'offrir, sans intermédiaires, de l'art autochtone à la population montréalaise. En attendant avec impatience la prochaine cohorte de participants de ce projet d'échange, nous persévérerons dans ces nouvelles initiatives avec force et conviction. 



Délégation autochtone du Québec et Autochtones Tzotzile du Chiapas

PHOTO: SYLVIE HERVEUX



**AMIS**  
DE LA REVUE

# Joignez-vous aux Amis de la revue!

## Devenir membre c'est :

- appuyer une publication 100 % développement social, faite pour et par ses artisans et signifier sa pertinence dans le paysage médiatique actuel ;
- vous afficher comme porteur des valeurs du développement social et, ainsi, contribuer à son rayonnement ;
- avoir la possibilité d'accéder au conseil d'administration des Amis de la revue *Développement social* ;
- contribuer à la réflexion quant aux orientations et aux contenus de la revue *Développement social*, notamment en participant aux assemblées générales annuelles ;
- participer au réseautage ;
- gratuit !
- facile ! Visitez notre site Internet : [www.revueds.ca](http://www.revueds.ca)

**Parce que le développement social, c'est vous,  
la revue *Développement social* ne peut exister sans votre adhésion !**

## Un aperçu de nos amis ... et bientôt des vôtres !

Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière  
Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie  
Alliance de recherche universités-communautés -  
Développement territorial et coopération  
Alliance de recherche université-communauté -  
Innovation sociale et développement des communautés  
(ARUC - ISDC)  
Ariane Émond  
Carrefour de développement social  
par l'éducation populaire (CDSEP)  
CDC Vallée du Richelieu  
Centraide du Grand Montréal  
Centre 1, 2, 3, GO  
Centre Saint-Pierre

Chaire Approches communautaires et Inégalités  
de santé (FCRSS/IRSC) Université de Montréal  
Chaire de recherche du Canada en organisation  
communautaire  
Chaire Desjardins en développement  
des petites collectivités (UQAT)  
Chantale de Montigny  
Coalition montréalaise des Tables de quartier  
Comité sectoriel de main-d'œuvre, économie sociale  
et action communautaire (CSMO - ESAC)  
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité  
Danielle Larose  
Franck Lebeau  
Geneviève Giasson  
Jocelyn Ann Campbell

# DS

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL



### Éditeur

Institut national de santé publique  
du Québec  
945, avenue Wolfe  
Sainte-Foy (Québec) G1V 5B3

### Conseil d'administration des « Amis de la revue Développement social »

Mélanie Chabot, Institut national  
de santé publique du Québec (INSPQ)  
Ariane Émond, journaliste indépendante  
et animatrice  
Marcel Gélinas, Regroupement québécois  
des intervenantes et intervenants  
en action communautaire (RQIAC)  
Denis McKinnon, Table nationale  
des Corporations de développement  
communautaire (TNCDC)  
Louis Poirier, Institut national  
de santé publique du Québec (INSPQ)  
Christiane Lussier, Réseau québécois  
de développement social (RQDS)

### Comité de rédaction

Angèle-Anne Brouillette, Institut national  
de santé publique du Québec (INSPQ)  
Mélanie Chabot, Institut national  
de santé publique du Québec (INSPQ)  
Maud Emmanuelle Labesse,  
Institut national de santé publique  
du Québec (INSPQ)  
Caroline Mongrain, ministère  
du Développement économique,  
de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

### Coordonnatrice et rédactrice en chef Mélanie Chabot

### Ont collaboré à ce numéro

Robert Aitken, Ghislain Anglehart,  
Hugo Asselin, Patricia Auclair, Stéphane  
Audy, Caroline Beaulieu, Maude  
Bergeron-Lavoie, Ginette Boyer, Jude  
Brousseau, Catherine Browne, Karina  
Castonguay, Ramélia Chamichian, Céline

Charpentier, Henri Chevalier, Édith  
Cloutier, Mélanie Corriveau, Yves Côté,  
Julie Cunningham, Gabrielle Desbiens,  
Éric Diotte, André Dudemaine, Carole  
Flamand, France Fradette, Véronique  
Gagné, Alexandre Germain, France-  
Claude Goyette, Émilie Grenier, Nancy  
Gros-Louis McHugh, Jorge Herrera, Monica  
Jekovska, Odile Joannette, Danièle  
Larose, Josée Leblanc, Carole Lévesque,  
Christiane Lussier, Michèle Martin,  
Thibault Martin, Annette Mathias,  
Arthur Miousse, Mélissa Mollen-Dupuis,  
Marie-Andrée Nadeau, Mélanie Napartuk,  
Eva Ottawa, Julie Perreault, Serge Rock,  
Samian, Dominique Simard, David Toro,  
Jo-Ann Toulouse, Yanik Tourigny, Anne-  
Marie Turcotte, Anne Turmaine, Gustavo  
Zamora Jiménez.

### Design

Annick Desormeaux, directrice artistique  
Anne-Laure Jean, graphiste

### Révision linguistique

Paul Montminy

### Soutien technique

Madalina Burtan

### Politique éditoriale

La revue *Développement social* vise  
à rendre compte de ce qui se passe dans  
les communautés et les régions en matière  
de développement social, à poursuivre  
la promotion du développement social ainsi  
que la sensibilisation des acteurs locaux,  
régionaux et nationaux, par la diffusion  
de textes présentant des enjeux de  
développement social. Conformément  
aux objectifs définis, les articles publiés  
doivent s'inscrire dans une perspective  
d'information des lecteurs et lectrices,  
et de promotion de la préoccupation du  
développement social. Les textes publiés

sont sous la responsabilité de leur  
signataire et n'engagent aucunement  
les partenaires de la revue. Les textes  
publiés dans la revue peuvent être  
reproduits, à condition d'en citer la source.

### Pour nous joindre

Revue *Développement social*  
190, boulevard Crémazie Est,  
Montréal (Québec) H2P 1E2  
Téléphone : 514 864-1600  
Télécopieur : 514 864-1616  
Courriel : [developpement.social@inspq.qc.ca](mailto:developpement.social@inspq.qc.ca)  
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec,  
Bibliothèque nationale du Canada,  
ISSN 1488-6499

### La publication de la revue est rendue possible grâce à la contribution financière de :

La Table de coordination nationale en santé publique  
La Ville de Montréal  
L'Institut national de santé publique du Québec  
Le Conseil du statut de la femme  
Le ministère des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire  
Le ministère du Développement économique,  
de l'Innovation et de l'Exportation  
Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Le ministère de la Santé et des Services sociaux

Visitez notre NOUVEAU site Internet:  
[www.revueds.ca](http://www.revueds.ca)

**DS** LA REVUE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

| À PROPOS | NOS PARUTIONS | DISTRIBUTION | AMIS DE LA REVUE | RESTER EN CONTACT

Dernier numéro : *Parce que l'urbanité est aussi autochtone* > Sommaire Recherche:  **Allez**

## Sommaire

PARCE QUE L'URBANITÉ EST AUSSI AUTOCHTONE

**Ds** DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Regard autochtone urbain, avec Édith Cloutier et Carole Lévesque  
Femmes autochtones et urbanité, selon Émilie Grenier  
10 villes et autant de façons de vivre son identité Autochtone!

Québec

**DOSSIER PRINCIPAL**

- DOSSIER LES LOISIRS
- DÉFIS ET ENJEUX
- SUR LE TERRAIN**

**NOS CHRONIQUES**

- Pour une meilleure reconnaissance de nos aînés
- Innovation économique autochtone : vers un développement d'initiatives solidaires
- Sentiment d'appartenance communautaire pour les Autochtones habitant Montréal
- De ruptures en itinérances
- À Saguenay, une concertation qui réussit
- Voir et entendre les Premiers peuples- Le festival Présence autochtone à Montréal
- Ensemble avec nos différences
- Défi et succès de l'intégration des Cris en milieu urbain
- Un point d'arrivée et de départ culturel pour itinérants à Montréal
- 32 ans de rapprochement entre les peuples à Senneterre

version PDF

f t rss + A+ A-

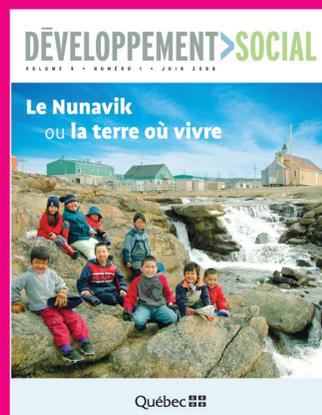
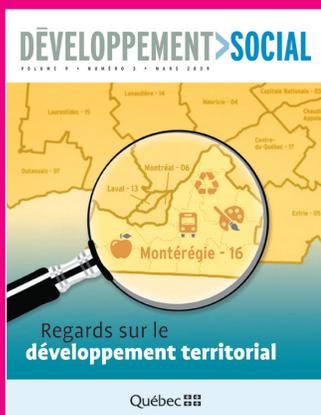
Institut national de santé publique Québec

## Dans le prochain numéro

### Le temps

“Pas le temps”, “tout va trop vite”: ces expressions vous semblent familières? Elles sont le reflet d'une tendance lourde, voire systémique : non seulement le temps se comprime, mais depuis plusieurs décennies, nous l'occupons aussi différemment. Où est-il allé? Et comment faire pour le récupérer? Quel impact cette compression du temps a-t-elle sur le développement social et le développement de nos communautés? Le système économique et les transformations du marché du travail, la conciliation travail-famille, l'engagement et le bénévolat, les loisirs, les nouvelles technologies de l'information, en sont quelques enjeux que nous souhaitons explorer. Ce thème vous interpelle, vous inspire? Vous avez développé des initiatives visant à ralentir le rythme, à redonner du temps? Nous attendons vos propositions de collaboration!

# PARUTIONS ANTÉRIEURES



Adressé à :

Adresse de retour :

Revue Développement social  
 Institut national de santé publique du Québec  
 190, boul. Crémazie Est  
 Montréal (Québec) Canada H2P 1E2